

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°) LE NUMERO : 2 F
1er Janvier FRANCE un an : 10 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 20 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette. PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars -
Avril - Mai - Juin-juillet - Août-Septembre - Octobre
Novembre - Décembre

« La musique est une mathématique mystérieuse dont les éléments participent de l'infini. »

Claude DEBUSSY.

N° 270 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

MARS 1974

Conformément aux décisions de la dernière Assemblée Générale, l'abonnement annuel au journal de la Confédération Musicale de France comprendra les numéros de janvier à décembre inclus.

Le prix de l'abonnement annuel est fixé pour la France à 10 F à dater du 1er janvier 1974.

Le problème en question

Les numéros de septembre et novembre 1973 du journal de la C.M.F. ont présenté un remarquable ensemble de travaux mathématiques de Monsieur Henri Burguburu sous le titre « Relations des mathématiques et de la Musique » où il situe les premières recherches des mathématiciens et des harmonistes, les premiers disciples de Pythagore, les seconds, deux siècles plus tard, disciples d'Aristoxène.

Des travaux de M. Burguburu on pourrait dire « Là, tout n'est qu'ordre et beauté » s'il n'y avait la référence à la gamme de Zarlino qui l'oblige à considérer que le problème n'est pas résolu alors que pour les musiciens il l'est, et l'essaierai ici de justifier cette conviction.

LES GAMMES

Il y avait beaucoup d'échelles sonores du temps de Ptolémée qui, lui, en rejetait un certain nombre, échelles dont le formulaire nous est révélé par un ouvrage, rare aujourd'hui, intitulé « Abrégé des transactions philosophiques de la Société Royale de Londres » où en décembre 1759 et janvier 1960 fut lue l'explication des modes et des tons de l'ancienne musique grecque. Il y avait encore beaucoup d'autres échelles, le très beau travail de M. Burguburu permet de les expliquer toutes. Ce travail nous montre par son ampleur, ce que beaucoup savaient déjà, c'est-à-dire que tous les systèmes non connus encore, pourraient mathématiquement se justifier aussi bien que ceux en cause. Cela n'entre pas dans mes vues, ce qui me tente maintenant c'est tout simplement de rassurer les nombreux camarades qui, à la tête de groupements musicaux importants ou modestes, se consacrent à des édifications sonores satisfaisantes, instruisant ou créant, selon les enseignements reçus dans nos écoles de musique dont le phare est, à juste titre, le Conservatoire National Supérieur.

Le problème résolu : le tempérament, qu'est-ce donc ?

Essayons de voir ensemble et sans hâte cette question que tant d'intervenants ont embrouillée à plaisir, la plupart confondant le problème posé quant au demi ton par les claviers et l'échelonnement des douze quintes successives, aboutissant à un treizième son qui ne reproduit pas exactement (à la septième octave) le son d'où l'on est parti.

Je m'explique : si l'on prend pour point de départ un ut de x vibrations (1) par seconde et qu'on enchaîne douze quintes successives, on aboutit à un treizième terme si x plus haut de un comma que l'ut indispensable à l'accomplissement du cycle. Chacun de nous peut se rendre compte de cette vérité d'ordre naturel en questionnant un organier ou un accordeur de piano dont ce qu'ils appellent la partition, n'est rien d'autre que le tempérament des quintes, soit ainsi que le dit le Père Merenne, l'abaisssement de chacune d'elles de 1/12 de comma. Cette pratique permet d'obtenir à la septième octave un ut reproduisant exactement (honnêtement parlant) l'ut d'où l'on est parti.

Mais, si ce qui vient d'être dit intéresse également les instrumentistes à sons variables et ceux à sons fixes, ces derniers doivent encore par absolue nécessité subir à l'intérieur de l'octave (laquelle ne supporte pas d'imperfection dans les rapports vibratoires) la division en deux parties égales de chacun des tons composant cette octave, supprimant ainsi, obligation imposée par la nature du clavier, mais supprimant, les deux demi-tons, diatonique et chromatique, chers aux voix et aux instrumentistes qui émettent des sons variables. Cette échelle imparfaite qui n'est en fait, qu'un accordage imposé par la nature des choses, a été dotée, impropriété assez regrettable, du nom de tempérament égal. Egal à quoi ? Est-on tenté de dire en ce cas où

l'égalité est en somme la manière d'imposer des sons pas tout à fait justes. Et il se trouve que c'est sur les instruments à sons fixes (faute de mieux) que les premières recherches en matière d'acoustique musicale ont été basées. Il en résulta que contrairement à Pythagore qui, lui, n'avait pas à accommoder des nombres avec les nécessités qu'impose le clavier, Zarlino construisit une gamme selon le principe de la résonnance naturelle des corps, ou la division du monocorde, ce qui, pour l'intervalle de 1 à 2 (représentation de l'octave) donne un ton majeur 9/8 sur ton mineur 10/9 une tierce majeure 5/4 (trop faible de presque un comma, une tierce mineure 6/5 trop grande, une quinte 3/2 exacte à 1/2 de comma près, un demi ton diatonique 16/15 trop grand. Eh bien ! il faut le dire tout net, cette division de l'octave n'est pas praticable musicalement.

(Suite page 3)

Pour le Centre Musical de Toucy

MONTANT DES SOMMES DÉJÀ REÇUES : 6.197,45 F.

Fédération Musicale des Ardennes : 250 F ; M. Robert JUGE - OULOZOUER - LE-MARCHE (Loir et Cher) 50 F ; M. PICHELIN - N.-D. de-LIESSÉ (Aisne) 15 F ; FANFARE DE MARCHÉ de PROISY (Aisne) 15 F ; M. MENEYROL Georges - BRESSUIRE (Deux-Sèvres) 10 F ; M. CORNA Charles - MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) 6 F.

TOTAL A CE JOUR : 6.543,45 F.

70ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F. NARBONNE 1er et 2 juin 1974

HENRI BUSSER N'EST PLUS

Henri Bussier, né à Toulouse en janvier 1872 vient de mourir à l'âge de 102 ans.

Prix de Rome en 1893, membre de l'Institut depuis 1938, chef d'orchestre à l'Opéra et professeur de composition au Conservatoire pendant de longues années.

Compositeur au métier solide, il laisse des œuvres délicates, parmi lesquelles « Daphnis et Chloé », « La Ronde des Saisons », « Les Noces Corinthiennes », « La Pie Borgne », « Colombo ».

La musique française est en deuil.

(Suite page 5)

Pour le centre musical de Toucy

Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy

Ont versé pour les travaux d'aménagement :

Harmonie Municipale de Vichy : 200 F

Harmonie de Rosny-sous-Bois : 100 F

DONS DES FEDERATIONS

Fédérations des Sociétés Musicales de l'Yonne 2.000 F

Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne 500 F

Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or .. 500 F

Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest 500 F

Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes.. 250 F

Fédération des Sociétés Musicales du Midi 150 F

Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne 100 F

Un macaron autocollant est mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

LE GOIN DES JEUNES

LE FLEM

Avec Paul LE FLEM nous aurions compté un officier de marine breton de plus si sa vue l'avait permis. Mais puisque son ouïe était sans déficience nous nous réjouissons d'avoir un musicien breton de plus auquel il n'est agréable de rendre hommage.

Il réside à Paris dans le 14ème arrondissement non loin de l'immeuble où habitait notre cher ami André Petiot. Ayant eu l'occasion de l'approcher quelquefois, je fus toujours extrêmement touché par son amabilité et l'effacement naturel que nous donnons en exemple les êtres supérieurs. Il est évident que ce n'est pas un moyen de s'imposer même avec beaucoup de talent...

Avant même d'avoir entendu une phrase musicale de cet homme (et on donc l'entendre ?) on est certain d'y trouver la sensibilité que reflètent, derrière les lunettes, deux yeux clairs illuminant un visage d'une grande douceur.

Toute son enfance s'est écoulée entre Paimpol et Tréguier dans les Côtes du Nord, au milieu des contes et des légendes. Comme tant d'autres il s'est imprégné des chants populaires qui ont laissé leur trace dans son œuvre.

Le 18 mars 1881 il vit le jour à Lézardieux, port sur le Trieux. Après des études secondaires à Dinan et Brest, il fréquenta le cours de philosophie à la Sorbonne. Un long voyage en Russie lui permit de s'exprimer dans la langue. Plus tard il devait aussi connaître l'allemand sans quitter la rive gauche parisienne.

Du Conservatoire National Supérieur, où il eut pour maître d'harmonie Lavignac, il fut vite lassé. Au hasard d'une promenade rue Saint-Jacques une pancarte attira son regard « Ecole Supérieure de Musique - Schola Cantorum ». C'est là qu'il se fixa, préparé au travail méthodique, pour aborder la composition et la direction d'orchestre avec Vincent d'Indy, le contre-

point avec Albert Roussel, trouvant en lui un point commun dans l'amour de la mer et auquel il succéda pour enseigner la même discipline de 1924 à 1939. L'étude du chant grégorien avec Aimé Gastoué compléta sa large culture.

A cette époque là, Schola Cantorum passait pour un établissement très fermé et très austère dans lequel régnait seul le souci des disciplines enseignées. Il faut cependant se souvenir que plusieurs grands musiciens formés rue Saint-Jacques n'y ont point perdu leur ferveur régionaliste, Vincent d'Indy, le premier avec le Vivarais, Dédot de Sévérac avec le Languedoc, Guy Ropartz et Paul Le Flem avec la Bretagne pour n'en citer qu'un petit nombre parmi ceux que nous avons vu passer ici depuis le début de cette chronique.

Aussitôt qu'il fut en possession d'une technique suffisante, Paul Le Flem ne craignit pas d'absorber de suite les grandes formes musicales telles que la Sonate en Sol mineur pour violon et piano (1905), le Quintette pour cordes et piano (1908-1909), la Fantaisie pour piano et orchestre de 1911, jouée aux Concerts Pasdeloup. Ces trois partitions, fréquemment imprégnées d'un parfum de terroir par leurs thèmes d'essence bretonne, montrent une surprenante solidité dans les moyens employés et une grande souplesse dictée par une liberté d'invention mélodique. On retrouvera celle-ci dans des pièces richement colorées destinées au piano. Lurs titres indiquent la source d'inspiration : Par Grèves, Par Landes (1908), Vieux Calvaire (1910), Avril (1911), Chant des Genets (1912), Ajoutons-y les Sept Pièces Enfantines.

Vincent d'Indy avait proclamé que son disciple possédait « le génie du développement ». Il le prouva avec un talent très sûr dans sa Première Symphonie ou La (1908) en quatre parties, d'une architecture rigoureuse et très riche en couleurs. Un Scherzo pour

(Suite page 3)

NOTULES MUSICALES

Il est un fait que rien de ce qui arrive ne se perd et l'incident le plus banal peut donner matière à des développements imprévus. Un jour d'été, me promenant aux Invalides, j'entendis au loin une musique d'harmonie remarquable pour la qualité et la précision rythmique qui n'était pas sans rappeler les musiques américaines qui, pendant les vacances, donnent des concerts gratuits et très intéressants (doublets, trios de chorales, jumelage très rare en France) il s'agissait de la Musique de l'Air, dirigée par le Commandant Devogel qui donnait un concert dans la cour des Invalides. M'approchant de l'orchestre j'assistais au concert et fis deux constatations : 1) un rajeunissement des sonorités de clairons par l'emploi de syncoptes qui sont d'un usage courant dans la musique actuelle. 2) la manière de battre la mesure de son chef, qui était courte avec des arrêts qui marquent le moment précis où commencent les temps. Frappe par ce résultat probant, je fis une enquête en portant mon attention, à chaque occasion, sur la façon dont le chef s'acquittait de son rôle et je fus très étonné du nombre de batteurs peu conformes à la battue enseignée dans le solfège officiel (on frappe le premier temps en bas, on marque les autres (Paul Rou-

sson) qui est très rationnelle. Dans la mesure à 2 temps, le premier temps (temps frappé) se bat en bas, le deuxième (temps levé) se bat en haut. (Lavignac, Danhauser, etc.). Le terme de battre suggère l'idée de choc que la battue auditive rend très bien. Comment, sans choc, peut-on battre la mesure avec précision ? Tout simplement par l'arrêt du geste. Ces règles élémentaires sont trop peu respectées. Ces gestes continus, arrondis aux angles, sont déformés et désignés, dans les cours de conduite d'orchestre : battre la mayonnaise. Dans la majorité des cas, voici ce que j'ai vu pour la mesure à 2 temps : le premier temps qui devrait s'arrêter en bas continue par un mouvement tournant à remonter ; au deuxième temps, la main redescend et remonte aussitôt, etc. Tous ces mouvements se font sans arrêt, d'où imprécision du passage d'un temps à un autre ; cela devient presque 2 mesures à 1 temps. Nous avons vu ce même geste circulaire et continu pour les mesures à 3 et à 4 temps. Ceci explique le manque de précision, de simultanéité, malgré l'excellence des instrumentistes ou chanteurs, de beaucoup trop d'exécutions orchestrées ou chorales.

(Suite page 5)

CHRONIQUE des DISQUES

L'ORGUE ITALIEN

Muni d'accessoires inattendus, il peut aborder un répertoire varié et profane. Le théâtre se transporte à l'église, avec son genre particulier, mal affiné et basé sur les procédés du bel canto accompagné, avec l'illusion de ses instruments et chanteurs.

Ainsi la tère face permet-elle d'entendre un curieux « Sinfonia » de Davide : allure militaire due au style à l'usage des « timpani », « gran cassa » et « piatti » ; mais chanté comme un air d'opéra. Mêmes caractères « spectaculaires », même effets faciles dans la « Fantasia concertante » de Petralli et sa « Suanzina ». Sur l'orgue historique de Tondo aux possibilités quasi-orchestrales, Scarpin en donne des exécutions brillantes et colorées.

2ème face plus traditionnelle : 4 courtes et fluides Sonates « sul flauti » de Martini et l'intégrale des 6 polyphoniques « Canzoni » de Zipoli. D. étonnant de vérité et de fidélité. HARMONIA MUNDI 847.

ORGUE ET ORCHESTRE A PRAGUE

Le séduisant alliage orgue orch. sera apprécié dans des œuvres de compositeurs tchèques du XVIIIème, jouées sur 4 org. historiques différentes de Prague (dont un du XVIIIème) aux jeux délicieux, fruités et nobles. L'orchestre pragois, particulièrement fin, est conduit par Hertl. Le plus célèbre représentant de la dynastie des Brxi a écrit beaucoup de mus. d'église ; son Concerto en sol était destiné à la liturgie ; seul le recueillement du violon central le laisse deviner. Le Concerto de Linek distille un charme plus insouciant. De Koprik, un Concerto en mi b (1. fluide, purété de lignes parfois corcillonne. — 2. enroulement mineur ; haute élévation. — 3. entraînement bon-enfant). Enfin, un agréable Concerto « al organo principale » anonyme.

Etayé par des bases solides, l'enregistrement conserve un bon équilibre et demeure transparent. CHARLIN CL 42.

STAMITZ : CORDES, VENTS

L'œuvre de ce contemporain de Mozart consacre la pleine floraison du style galant.

Le « Quatuor pour orch. » est une sorte de symph. à 4 parties de cordes. Avancé, chantant, expressif, il voit l'épanouissement de la forme sonate. Exécution (Orch. de Ch. « Pro Arte » ; dir. Redel) bien construite et intelligemment nuancée. Le concerto flûte et c. en ré, délicatement virtuose, contient de ravissantes cadences. Après une entrée timide, Redel ciselle ses soli avec une agilité légère. Tout en se maintenant dans le domaine de la grâce, le Concerto clar. b. et c. est à la fois plus d'ampleur dans la structure et les idées. Le dialogue entre la clar. veloutée et le basson plus piquant, forme un concerto savoureux. Interprétation moelleuse, un peu « charmeuse », de Schroeder et Popp.

Technique : espace large, bien proportionné et aéré. ERATO 70 732.

HAYDN : SYMPHONIES

Suite de l'intégrale : 16 symph., des No 20 à 35. La plupart, inconnues, offrant cependant beaucoup d'intérêt : écriture soignée, de beaux épisodes, de grandes promesses ! Parfois, les vents se contentent de doubler les cordes ; il y a encore un clavier (réalisation de la b.).

La No 20 est concis. La No 21 a une structure originale (Adagio sérieux. Presto spirituel. Menuet. Allegro énergique). Innovation : les cors anglais dans la No 22 (« Le philosophe » ; surnom dû à la démarche logique et imperturbable du ter volet). La No 23 (1 — effets d'écho. 2 — tranquille. 4 — rapide et humoristique). Les No 24 (allégresse et élégance des extrêmes. And. avec solo de flûte) et No 27 (2 — en sicilienne) sont plus mozartiennes. No 25 (1 — lent, puis vigoureux. 2 — Rôle des vents dans le trio. 3 — presto bref). L'admirable No 26 est dite « lamentation » (1 et 2 — sur des thèmes médiévaux. Se termine inattendu par un menuet). Maîtrise sans cesse croissante, sensible dans la No 29 concilio fermé et finisse (à signaler le mystérieux trio ; le final tréfilé par de nombreux unissons). La No 30 est dite « Allouia » (Ressemblance du ter thème avec un grégorien). La remarquable No 31 « Horn signal » (au débouché, avec des appels de 4 cors) individualise les timbres ; soli de violon, alto, violoncelle et contrebasse. (1 — sylvestre. 2 — l'alto rêve, le cor orme. 3 — trio confié aux vents. 4 — gracieux thème et 7 variations confiées à divers instruments ; strette finale). La No 32 (extrêmes joyeux et dynamiques. Menuet en 2ème place. Adagio baroque). La No 33 (charme et vigueur des extrêmes. 2 — plaintif. 3 — menuet charpenté ; trio réservé aux cordes). La No 34 (1 — envergure ; souffrance 2 — fier et vigoureux. 3 — volubilité). La No 35 (1 — puissant. 2 — And. pour c. seules. Finale énergique).

La conception de Dorati (Philharmonic Hungarica) correspond bien à cette période ; encore mus. de chambre, mais bien étoffée. Lui confiant non et mus. il la construit nettement quoique discrètement la découpe finement ; et le tout s'épanouit dans une ambiance légère, élégante mais virile. Claire, la réalisation est présentée en coffret de 6 d., avec plaquette illustrée, détaillée (en anglais). DECCA HDRB 7 à 12.

BEETHOVEN : 9ème SYMPHONIE

(1 — Des éléments, d'abord chaotiques, s'organisent peu à peu, et le développement s'entame en puissance). Cléments donne peu à peu consistance, cohérence, architecture, autour des lignes de force, ainsi que signification humaine et cosmique à l'œuvre. (2 — tout est emporté en un tourbillon à la dynamique irrésistible). Exécution mordante, fugace, effrénée, avec délicieuse « respiration » dans le trio. (3 — poésie pure, immatérielle). Joué avec tendresse ; éclaircissement divin. (4 — Récitatif, rappel des th. antérieurs. Puis surgit les graves de l'orch. l'« Ode à la Joie » qui va, s'épanouissant, subis-

sant maintes variations, prouver qu'elle est la finalité de l'œuvre). Conduite progressive, habile, vers l'apothéose musicale et morale. L'enthousiasme ne « déborde » pas outrageusement, demeure intérieur et digne.

Cette version de l'envergure. Solistes, chœurs et orch. (Berlin) sont à la hauteur d'une œuvre qu'ils connaissent et apprécient particulièrement. Profondeur et largeur du champ sonore, qui crée une bonne synthèse. Edition en un seul d. VOIX DE SON MAÎTRE C 053 — 11129.

LISZT : LE PIANO

Le 2ème recueil des « Années de pèlerinage » est une cristallisation poétique de son voyage en Italie.

On y trouve : « Sposalizio » inspiré du « Mariage de la Vierge » (Raphaël) ; « Il penseroso », méditation assez sombre (statue de Michel-Ange) ; « Canzonetta del Salvatore Rosa », sorte de marche-sérénade ; les « Sonetti » No 47, 104 et 123 (Pétrarque) qui mêlent l'austérité et la charme. Enfin « Après une lecture de Dante » : longue fantasia quasi sonata ; visionnaire, elle se moult entre enfer (beau-coup) et paradis (un peu).

Brendel, artiste sérieux, présente des versions réfléchies. Son interprétation est aussi mesurée et pensive que son jeu est clair et fluide. Enregistrement discret, fouillé. PHILIPS 6500 420.

UN RECITAL PUBLIC CHOPIN

Ashkenazy : jeu passionné et ton grave pour la Son. No 2 (1 — ter thème orageux ; apaisant, le 2ème ne joue que peu de rôle dans le développement. 2 — sch. chromatique, modulant, agité. 3 — marche à laquelle l'œuvre doit son titre : funèbre ; pesante, angélique. 4 — passe bref et dévastateur comme une tornade).

Ensuite, brio et poésie s'embrassent avec souplesse dans ses exécutions des Nocturnes op 15 No 1 et 2, de la Mazurka op 59 No 2, de la Grande Valse op 18 (d'apparat).

Reproduction sonore meilleure pour la 2ème face (la tère supportant moins bien les ff). DECCA 7150.

BRAHMS : LE PIANO

Les sercines Variations en ré, no sont autres que la transcription du 2ème mouvement du sextuor op 18. Rien d'étonnant donc à ce que Barenboim recherche des effets de coloration et de plénitude sonores. De même pour les 25 Variat. et fugue sur th. de Haendel, puisque l'écriture est plus préoccupée d'ornement, de briller, de varier les effets d'instrumentation, que de méditer. L'ensemble, frais et dynamique, d'une insupportable richesse, forme un monument assez prodigieux.

En outre cet artiste, qui a déjà une technique assurée, un phrasé posé, un jeu délicatement nuancé — autrement dit, dont le « profil artistique » est déjà mûr — apaise les 18 Variat. sur un th. de Schumann, qui utilisent une structure classique pour exprimer des sentiments parfois passionnés.

L'instrument est fidèlement capté, clairement reproduit, généralement gravé. D.G.G. 2530 335.

STRAUSS

Quelques Valses (très viennois « Beau Danube bleu », majestueuse « Valse de l'Empereur », délicieuses « Roses du Sud ») et Polkas (alerte « Tritsch-tratsch P. », orageux « Unter Donner und Blitz », Pizzicato P. Annon P. Perpetuum mobile) parmi les plus célèbres de la tribu Strauss, Johann fils notamment.

On pourrait souhaiter un peu plus de « punch » dans certaines polkas, un peu plus de couleur dans certaines valse, mais Böhm fait preuve de musicalité pure et fine, d'élan, adopte des tempi souples, des nuances heureuses (Wiener Philharmoniker).

Réalisation limpide. D.G.G. 2530 316.

MAHLER : 2ème SYMPHONIE

Utilise chanteurs et choristes, outre un effectif orchestral aussi impressionnant (10 cors, 6 trompettes, etc.) que sa complexe structure.

L'œuvre « fait le joint » entre le catylisme terrestre et l'extase espérée, (1 — des forces doucement tourmentées s'y déchaînent éfrayantes. 2 — suave détente d'une naïve fraîcheur. 3 — sch. agité et caustique. 4 et 5 : ici surgit l'idée causale essentielle ; lied éthéré, terrible évocation du jugement, promesse de vie, plainte déchirante des âmes errantes ; sublime choral célébrant la Résurrection — titre de l'œuvre — dans une splendeur, une gloire croissantes).

Flexibilité et beauté des alto et soprano. Chœurs et orch. de New-York. Br. Walter, disciple de Mahler, trouve dans l'œuvre des moments redoutables, presque hallucinants, et les utilise comme repoussoir en leur opposant les oasis de bonheur, les éléments réconfortants.

Très soignée, la restitution (l'enregistrement date de 15 ans) résonne avec puissance et relief. En résumé, cet album de 2 d. constitue un document précieux, vigoureux et radieux. C.B.S. 77 271.

STRAWINSKY : VIOLON-PIANO

Le Duo-concertant utilise la polytonalité. L'écriture, l'esprit mélodique, la vigueur rythmique, la liberté, annoncent parfois « l'histoire du soldat ». C. Bonaldi et S. Biller effectuent une approche objective, réalisent une traduction fidèle.

Après la Pastorale (transcription d'une page vocale) la suite italienne consiste en l'arrangement de quelques fragments de « Pulcinella », ballet lui-même d'après Pergolesi (Introduction, Serenata en barcarolle, Tarantelle enlevée, Gavotta, Scherzino introuvable dans la partition. Minueto gracieux et final entraînant). Exécution séduisante, vive et spirituelle. Le son est bon sur toute l'étendue d'un spectre cependant très vaste. Notice fournie. ARION 37 192.

STRAWINSKY

3 œuvres de la « période suisse ». Noces, « scènes chorégraphiques russes » s'inspirent des rites ancestraux accom-

pagnant toute cérémonie de mariage. Prévue pour 4 solistes, chœurs mixtes, 4 pianos, percussion originale et obédante, elle ouvre la voie à C. Orff. Éléments essentiels : dynamique et couleur ; dépourvument et stylisation de la sève populaire. Renard est une histoire burlesque pour tréteaux de foire, chantée et jouée par 4 voix d'h. et ensemble instrumental réalisant de curieux assemblages. Ragtimé pour 11 instruments hétéroclites comprenant un cymbalum) subit l'influence du jazz.

Sous la dir. De Dutoit (avec B. Reichitzka, etc...) la version de la tère est précise, animée, homogène, pittoresque ; de la 2ème : humoristique et truculente ; de la 3ème : fine.

Reproduction limpide. Notice, reproduction des livrets. ERATO STU 70 737.

PROKOFIEV, KHATCHATURIAN : LE VIOLONCELLE

Le Concerto vc-orch. du 1er, de forme composite, date de 1938. La partition soliste, techniquement et expressivement difficile, domine toujours un orch. sans épaisseur qui la laisse décaler (1 — and. cantabile. 2 — libre des forces équilibrées. 3 — th. variations. On s'est permis quelques coupures : inacceptable dans la principie).

Plus spontané, le Concerto vc-orch. du 2ème, aux teintes chaudes, intègre parfaitement la musique populaire arménienne dans la conception et la structure classiques.

C. Walevska, dont l'archet est chaleureux et presto, la m. g. très assurée, possède un style pur. L'Orch. de Montecarlo obtient des sonorités transparentes sous la dir. de Inbal. PHILIPS 6500 518.

PROKOFIEV : L'ORCHESTRE

La Symph. classique (1917) qu'on a traitée de « gaminerie du meilleur goût » est un pastiche réussi, intelligent en ce sens qu'il respecte l'esprit, la structure, les procédés classiques, sans renier les acquisitions postérieures, la syntaxe de notre temps. Version successivement fine et légère, vivante, narquoise, lyrique, pétillante, due à l'Orch. R.T. Luxembourg, dir. De Froment.

« L'Amour des 3 oranges » est une suite symphonique tirée de l'opéra (1920) (« Les ridicules » : grotesque. « Magicien et fée » : étrange. « Marche », virile et humoristique. « Prince et princesse » : idyllique. « La fuite » : éperdument emportée). Mêmes qualités d'exécution en sus, le « sel » qui s'imposait.

Transparent (face 1) relevé (face 2), l'enregistrement sonne clair et bon. MUSDISC 30 RC 657.

CHOSTAKOVITCH

La récente Symphonie No 15 est la symphonie des citations ! (1 — gazouillement badin de la flûte, à laquelle répond le basson, fouetté par les cordes ; puis une trompette gouailleuse prépare une « charge » de Rossini, s'amploie en fanfare guerrière que tente de minimiser le violon. 2 — sonorie austère, assez analogue à certaines pages de Moussorgsky. 3 — sch. mordant, à l'écriture très alléguée. 4 — un rappel wagnérien prépare cette nouvelle méditation au ton pessimiste).

Cette version, dirigée par le fils et supervisée par l'auteur, est donnée par le discipliné Orch. R.T. de l'URSS, avec humour léger ou avec gravité. L'œuvre se trouve traitée comme un jeu, tantôt sérieux, tantôt anodin.

Enregistré pur, aéré, relevé. CHANT DU MONDE LDX 78535.

ALBENIZ : LE PIANO

Pour la tère fois, l'intégrale de sa musique pour piano. Ce 1er vol. contient 3 d. présentant : Ibéria, cycle aussi romantique que « national » (mystérieuse « Evocation » ; « El panto » animé ; « El corpus en Sevilla » ; mélange savoureux de populaire et de religieux ; « Rondena » au rythme original ; nonchalant) ; « Almeria » ; « Triana » ; alacrité ; pittoresque « El Albalicia » ; dansant « El Pola » ; « Lavapies » ; « Malaga » modulant ; « Le roz » andalou ; allégre « Eritana » ; ainsi que les discrètement évocateurs « Recuerdos de Viaje ». En outre : la Son. No 3 (1 — gracieux. 2 — mélancolique. 3 — torrentueux) ; Rêves (dont un verveux sch.) ; une noble Pavana-Capriccio ; 7 Etudes écrites par un Chopin espagnol et qui, pleines de sève, offrent un double aspect : didactique et artistique.

Rena Kyriakou a dû parfois remonter à la source originale. Non seulement elle joue avec un brio éblouissant (finale de la son.), une virtuosité déliée (Etudes) mais ses intentions sont toujours subtiles. Non seulement elle vainc avec élégance des difficultés multiples, variées et considérables, mais elle parvient à les surmonter avec aisance pour s'élever à la hauteur des « vucs » du compositeur, se permettre le luxe de les jouer comme une autochtone : avec couleur et vérité, poésie et dynamisme.

Réalisation soignée, présentée en coffret. Notice (en anglais). Conclusion : bon départ d'une entreprise magistrale. VOX (Box) 5403.

ELOY, ZBAR

Falscaux diffraction (1970, pour l'Amérique) d'adresse à 3 orch. L'auteur semble plus préoccupé d'un compromis entre musiques occidentale et orientale (emploi du silar) que de se soumettre à la férule sérielle. Cuivres et percussions brutalisent, par de violentes ponctuations, des périodes qui, en dépit de leur syntaxe actualisée, débordent de lyrisme. Remarquable qualité sonore de la prestation de l'Ens. « Ars nova », dir. De Vinogradov.

Swingle novae, pour récitant, ens. vocal et 5 groupes d'instruments, constitue une sorte de cantato sur divers textes visionnaires. Elle vit d'une intense pulsation rythmique. La prestation, pourtant difficile, des Swingle singers, y est étonnante.

Reproduction fouillée. INEDITS ORTF 995 038.

« MUSIQUES SPIRITUELLES DU SOIR »

Ce d., réalisé en Avignon, est une image « des Abundusik quo Buxtehude organisait à Lübeck pour Vepres dominicales. Cette rencontre s'organise autour d'un thème central : la Nativité. L'Ensemble « Les Chants de l'Église » et mo-

destie, l'Ens. Instrumental avec puraté, et l'excellent organiste L. Antonini (même ville) font entendre des œuvres dont la joie est digne et intériorisée : choralis de Pachelbel (XVIIIème) ; pages chrono-orchestrales de Briegel, Praetorius, Scheidt (XVIIIème) pastorale noëlle de Brxi (XVIIIème) etc... La technique préserve l'intimité. ARION 34216.

« MUSICALEMENT VOTRE »

Sous ce titre, 12 morceaux qui s'apparentent en général au jazz symphonique. Destinés à illustrer des montages radio, télé ou ciné, ils sont signés R. Morand. Musicalité raffinée, car les mélodies sont plaisantes, les rythmes non outrés, les harmonies heureuses, les instrumentations agréables. De cet ensemble sa soz monochrome se dégage volontiers la poésie nostalgique propre aux blues. MONTARNASSE 2000 (27 R. Bréa) 61.

MUSIQUE ETHNIQUE :

MUSIQUE SACREE TIBETAINE

Ces ex. de mus. religieuse lamaïque représentent des fragments d'interminables cérémonies : 1) cérémonie annuelle du Mani-Rindu, qui dure 3 journées : a) cérémonie de bienvenue pour l'accueil du lama (avec hautbois) ; b) procession (conques) et danse (cymbales). 2) Rituels en l'honneur de la vénérable Voghni de diamant ; prières mixtes ponctuées par clochettes, etc...

Instruments typiques : trompettes taillées dans un fémur humain, trompes très longues produisant des sons extrêmement graves. Exécuteurs — des moines — enregistrés sur place. Album illustré décrivant cérémonies et rites. OCORA 71.

Roland CHAILLON.

UNE PERSPECTIVE TRES INTERESSANTE

Le travail entrepris par le C.I.A.M.

CENTRE D'INFORMATION ET D'ACTION MUSICALE

6, avenue Pierre-1er de Serbie 75116 PARIS — Tél. : 720.43.73 - 720.83.19

Cette association, régie par la loi de 1901, a été formée sous l'égide du Ministère des Affaires culturelles et avec son soutien. Le C.I.A.M. a bénéficié pour sa création de l'aide du « Fonds d'intervention culturelle » et reçoit également les subventions du Ministère de l'Éducation nationale.

Mais, le soutien important des collectivités locales (municipalités) apporte au C.I.A.M. un appui déterminant dans la plupart de ses réalisations déjà nombreuses.

En effet, le C.I.A.M. fondé en 1971, est aujourd'hui l'Association de quatre organismes : les Musiciens, les Jeunes musiques de France, le Centre France Lyrique, la Fédération musicale populaire, dont le but est de diffuser la musique sous toutes ses formes.

Le premier objectif du C.I.A.M. est de proposer des activités musicales intéressantes toutes les catégories d'auditeurs. Ces activités s'étendent de l'animation « mobile » jusqu'au concert symphonique. Sans qu'il ait exclusive, l'action est plutôt orientée vers la sensibilisation l'initiation, la formation, la documentation.

En plus du large éventail des activités offertes par ses membres, le C.I.A.M. recherche sans cesse toutes les occasions de collaborer amicalement et fructueusement avec d'autres organismes de qualité publics ou privés.

Son champ d'action est constitué par les 7 départements de la région parisienne, à l'exception du Service « d'Informations musicales » qui sous certaines réserves pratiques, souhaite ne pas connaître ces limites.

Ce service d'Informations musi-

« LES MUSICIENS DU SOIR »

Le 6-1 — Dans le travail de la Chorale « Clair matin » (A Cœur joie) de Toulon éclate la Foi de l'Amateur dans ce qu'il fait. Le répertoire est très électrique : chansons populaires ou historiques, polyphonies de la Renaissance, refrain militaire, negro-spiritual, etc... Du dynamisme ; des intentions raffinées aussi. L'Ens. instrumental de La Hune se spécialise dans la mus. ancienne.

Le 20-1 — Le Cluh musical des P.T.T. présente différentes formations « typiques » : l'Orch. bavarois, le Quintette Minor Swing (jazz ancien style) et les Gil's (groupe pop).

R. CH.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE

« GRAND PRIX DE CHARTRES »

Prix d'interprétation et prix d'improvisation se disputent du 9 au 22 septembre (Éliminatoires à l'Institut national des jeunes Aveugles ; finales à Chartres). Renseignements et inscriptions : 75, rue de Grenelle, 75007.

R. CH.

ASSUREZ LES MEMBRES DE VOS SOCIETES A LA C.M.F.

Il fera l'objet d'une étude spéciale dans le prochain numéro du journal, car son effort de centralisation, conforme à la vocation coordinatrice du C.I.A.M. permettra une documentation sommaire suffisante pour orienter utilement les intéressés vers les meilleures sources de renseignements vers lesquelles ils auront à se diriger pour obtenir leurs détails.

Il sera traité également du contact qui doit s'établir entre les artistes, l'animateur et le jeune public, de « collaboration » avec le public.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler, lors du Congrès des Maternelles, combien l'impact particulièrement efficace de M. Michel Briguet sur l'auditoire, avait eu d'importance pour les travaux.

Mais la vocation du C.I.A.M. étant la formation d'un public, j'aimerais rappeler ces quelques mots prononcés par M. J.-P. de Lavigne, président du C.I.A.M., citant une pensée de Louis Leprince-Ringuet : « Notre civilisation inquiétante et passionnante exige, bien plus qu'autrefois, dans sa monstrueuse complexité dans sa froide agressivité, des parfums de fleurs, des chants d'oiseaux, une tendresse à notre dimension, un sourire d'être aimé ».

Ce sera notre conclusion pour aujourd'hui.

(à suivre...)

Laurence MONTEIL.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4ème — Tél. 278.09.03

Propose aux meilleures conditions tous les

Instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bols cuivre).

— A percussion.

— Accessoires.

— Tenues de musiciens.

— Equipements complets pour majorettes.

— Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT (pour le Centre Musical de Toucy)

LE PROBLÈME EN QUESTION

(Suite de la 1ère page)

En effet, pour les instruments à clavier, elle donne un intervalle 3:2 et une octave qui sont communs à tous les instruments, mais produit aussi : trois tierces majeures qui n'atteignent pas l'octave et quatre tierces mineures qui la dépassent, soit pour les instruments à sons variables et à embouchure un son No 5 trop bas ; les trombones connaissent bien ce phénomène qui les oblige à employer en cas d'accord tenu, un son No 6 au lieu du son No 5. Exemple : un ré sur fondamental sol au lieu du ré sur fondamental si b. De ce fait, résulte naturellement la tierce majeure 5:4 étant trop faible, une tierce mineure trop forte. Quant à l'obligation de choisir entre les deux tons 9:8 majeur et 10:9 mineur, celui qui conviendrait le mieux (suivant les cas), au cours de l'exécution d'une œuvre musicale par un orchestre, les musiciens, pragmatiques par excellence, ne peuvent qu'en sourire.

(1) On dit maintenant des Hertz : habituons-nous à ce langage, bien que Henri Hertz lui-même quand il présenta à l'Exposition de 1844 l'instrument qui lui valut la médaille d'or, parlait de vibrations comme tout le monde. Nous dirons donc que les cordes Hertzinent, les colonnes d'air aussi. Tant pis.

En conséquence, force est bien de choisir un système qui réponde aux obligations qui s'imposent, quand il s'agit d'édifier convenablement toute construction sonore avec un ensemble orchestral. Tous nos camarades ayant à diriger un orchestre de quelque nature qu'il soit savent ces choses-là et, sans comparer des systèmes, jouent ou font jouer la musique selon les enseignements reçus, c'est-à-dire dans les conditions les meilleures pour l'oreille.

A ce stade et sans avoir besoin de l'identifier, les musiciens jouent la Gamme selon Pythagore qui, exprimée en savarts 1 000 log 2, ou 301.03 savarts, s'échelonne sur cinq tons égaux de 51 savarts chacun, soit $51 \times 5 = 255 +$ deux demi-tons de 23 savarts chacun soit $23.2 = 46$, en tout $255 + 46 = 301$. Il y a lieu de souligner ici que le ton de 51 savarts se divise en deux demi-tons inégaux, l'un chromatique de 28 savarts l'autre diatonique de 23. Ce nombre est la moyenne arithmétique de raison 5, entre les deux demi-tons extrêmes de Rameau, le maxime et le minime que l'on traduit comme ci-dessus sans trahir la pensée du grand musicien qui lui divisait le ton en quatre demi-tons, le maxime, le majeur, le mineur, le minime, quel témoignage d'incertitude. Ainsi, l'on n'arrondit pas à 360 le nombre de savarts qui reste fixé à 301, les trois cent émes étant négligés, cela en dépit des rigueurs du grand physicien Bouasse qui, dans son ouvrage « Acoustique Générale » publié en 1925, défend le principe d'une gamme (dite on ne sait pourquoi) Gamme des Physiciens, laquelle n'est autre que la gamme naturelle de Zarlin issue d'un fondamental unique. On doit encore remarquer ici que le fait d'imputer chaque gamme de un savart par octave, méthode qui facilite l'accord des instruments à sons fixes entraîne (bien que l'on parte du milieu du clavier, le praxien pour les organiers) un écart de justesse, qui bien que sensible seulement dans les extrêmes, n'en existe pas moins. Mais dirait-on, ce écart et ceux des demi-tons font qu'on ne peut entendre jouer juste, quand un instrument à sons variables est accompagné par un instrument à sons fixes.

Eh bien, si, on joue juste (à la tolérance de l'oreille près) car le talent des instrumentistes qui émettent des sons variables et surtout, leur exquise sensibilité, réagissent immédiatement dans le sens désirable, dès que survient une comparaison malencontreuse. L'instrumentiste accompagné a acquis, au cours de ses études, cette prodigieuse souplesse qui lui permet de se plier aux exigences du clavier et d'assurer des rapports sonores satisfaisants. Ainsi, la gamme selon Pythagore est-elle bien avec les 5 tons égaux et ses deux demi-tons diatoniques égaux deux demi-tons diatoniques égaux aux ensembles orchestraux de créer un monde sonore sans équivoques. Cela bien sûr n'exclut nullement d'autres échelles utilisables à d'autres fins.

DE DOM BEDOS A JS BACH

La participation des organiers avant le clavecin bien tempéré

« Facteur d'orgues. Nouvelle édition, contenant l'orgue de Dom Bedos et tous les perfectionnements de la facture jusqu'en 1849. Page 209

Dans le nombre des systèmes inventés, il y en a deux qui sont les plus remarquables : l'un qu'on appelle l'ancien système qui consiste à tempérer inégalement les quintes et le nouveau, selon lequel on affaiblit moins les quintes mais toutes également. Les mathématiciens ne se sont pas trouvés d'accord avec les harmonistes, ceux-ci ne consultant que la nature de l'oreille n'ont pu goûter cette nouvelle partition qui leur a paru dure et moins harmonieuse que l'ancienne. En effet, les quintes n'y sont affaiblies que d'un douzième de comma (nous verrons bientôt ce que c'est) et toutes le sont de même ; mais aussi il n'y a aucune tierce majeure qui ne soit outrée, ce qui rend l'effet de cette partition dur à l'oreille. Selon l'ancienne (1), on affaiblit environ onze quintes (c'est moi qui souligne) d'un quart de comma. Cette altération est bien plus considérable qu'un douzième de comma ce qui se fait pour sauver ou rendre justes huit tierces majeures (5-4) et, comme en altérant ces quintes d'un quart de comma on ne parviendrait pas à l'octave juste on fait tomber tout ce qui manque sur une seule quinte que l'on sacrifie pour ainsi dire, et qui devient outrée. Elle se trouve sur un ton le moins usité. Les facteurs appellent la « Quinte du Loup ». Suivent d'autres facéties plus stupéfiantes s'il se peut, quand on sait que ces choses étaient encore en faveur en 1770 et beaucoup plus tard, alors que le Père Mersenne dans la deuxième partie de son harmonie universelle parue en 1673, traite souverainement du tempérament des quintes abaissées de un douzième de comma chacune et enseigne la manière de faire la partition selon ce principe.

Voilà l'accord de l'orgue qui fit gémir le Grand J.-S. Bach, lequel dans ces conditions ne pouvait moduler selon son instinct et sa science. Et cela dura jusqu'au jour où son organier s'étant inspiré du Père Mersenne ou de son homologue allemand, lui soumit un instrument accordé selon le principe de Pythagore (sauf bien sûr pour ce qui concerne les demi-tons), orgue qui lui permit d'accomplir le cycle tonal dans les deux sens. Bach fit alors éclater sa joie (sans inventer de gamme) dans le chef d'œuvre qu'est le clavecin bien tempéré, lequel n'a pas avili, mais enrichi le trésor musical, révélant au monde de son temps que l'on pouvait enfin jouer dans tous les tons sur un clavier.

(1) P. 209 toujours : au reste, quoique nous nommions nouvelle la partition où l'on affaiblit également les quintes d'un douzième de comma, elle est peut-être plus ancienne que l'autre puisque le Père Mersenne dans la seconde partie de l'Harmonie Universelle imprimée en 1637 la décrit et enseigne à la faire.

Ces vérités sont très humbles, elles n'auront sûrement pas le retentissement de la profession de foi du savant musicologue cité par M. Burguburu, mais elles expliquent tout de notre art, les organiers et les accordeurs le savent parfaitement. Il semble d'ailleurs que le musicologue en cause ait fait une confusion regrettable, prenant le grand musicien pour l'organier. J.-S. Bach reste un grand exemple pour tous ceux que l'art intéresse et la gamme dont il a été des merveilles (en dépit des rigueurs du physicien Bouasse) n'est pas issue d'un fondamental unique, chacun sait en effet que l'harmonique 5 est trop basse pour constituer une tierce majeure pouvant aspirer au rôle de sensible, que les harmoniques 11 et 13 ne donnent pas plus qu'et et 13 ne donnent ni le quatrième ni le sixième degrés, lesquels en dehors de leur rôle dans la gamme majeure sont les impératifs tonals du mode mineur réel relatif. Ces défaillances se retrouvent dans les harmoniques en sens inverse, du mode mineur descendant relatif, où le son No 5 présente les mêmes défauts que celui de sens opposé ou les sons No 11 et 13 ne donnent pas plus les quatrième et sixième degrés qui sont les impératifs tonals du mode majeur ascendant, phénomènes identiques mais de sens inverse. Aussi peut-on conclure que la gamme de Pythagore, issue de l'enchaînement des quintes mais tempérées, répond à nos aspirations instinctives et aux nécessités qu'imposent nos constructions sonores.

Félicien FORET

présente
chappell

3 Catalogues internationaux
de musique classique

Charles HANSEN (New-York)

Une présentation luxueuse et moderne - Une sélection des meilleurs ouvrages de : BACH, BEETHOVEN, BRAHMS, CHOPIN, GRIEG, LISTZ, MENDELSSOHN, MOZART, SCHUBERT, SCHUMANN et TCHAIKOVSKY.

Pour chacun de ces auteurs, 3 formules différentes :

- 1) Série « Le jeune Pianiste » (Collection des pièces les plus faciles dans leurs formes originales)
- 2) Une brillante collection des meilleures œuvres du Maître
- 3) Une sélection des œuvres du Maître

Editions SCHIRMER (Londres)

Une collection réputée et complète des œuvres pour tous instruments, de J.-S. BACH à F. WOHLFAHRT.

Editions CRANZ (Bruxelles)

Un grand choix d'ouvrages éducationnels. Sont disponibles des œuvres pour Piano, Violon, Alto, Flûte, Trombone, Guitare, ainsi que trois cours complets de solfège de : NICOLAS DANNEAU PAUL GILSON ALEX DE TAEYE

DE L'ETUDE AU CONCERT

CHAPPELL S.A., 4, rue d'Argenson, 75008 Paris

Magasin de vente : 25, rue d'Hauteville, 75010 Paris. Tél. 770.15.73

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)

orchestre se situe à la même époque. En 1912 plusieurs ouvrages pour orchestre retiennent notre attention, une esquisse symphonique *La Voix du Large*, la Fantaisie pour piano et orchestre, citée plus haut, et le triptyque symphonique *Pour les Morts, Danse, Invocation*, émouvant dans sa déclamation funèbre, chatoyant dans ses danses entraînantes et touchant dans l'invocation au pays breton. Deux Interludes pour la Magicienne de la Mer datent de 1947 et, en 1957, la Deuxième Symphonie était commencée dans le Finistère pour être terminée à Paris deux ans après, à la fin de l'été. D'après le compositeur « Il n'y a aucun développement dans cette symphonie, sauf dans le final où je me livre à quelques exercices de haute voltige contrapuntique. Les thèmes renouvelés s'enchaînent comme s'il s'agissait d'une sorte de rhapsodie ».

Quatre mouvements se succèdent, ne laissant jamais faiblir l'élan qui les anime. I. *Moderément lent* dans lequel plusieurs motifs se succèdent avant d'aboutir à un choral. II. *Moderément lent* - qui débute sur un passage rythmique des clarinettes auquel répliquent les cors en sourdine puis les flûtes dans le registre aigu. Un crescendo anime tout l'orchestre et se calme dans un dialogue des flûtes avec l'ensemble. Leurs notes claires contrastent avec les couleurs plus sombres et autres instruments. Les violons en sourdine terminent ce second mouvement sur une discrète participation du tam-tam. III. *Animé* - Un thème, joué par les trombones en sourdine, donne naissance à un jeu contrapuntique qui précède une « Fanfare ». Celle-ci précède une péroraison dans laquelle reviennent les principaux motifs qui donnent lieu à de nouvelles combinaisons. Les idées multiples ne nuisent nullement à l'œuvre et ne troublent pas l'attention qu'elle suscite.

A ces compositions orchestrales s'ajoutent la *Ronde des Fées* (1953) et le *Concertstück* pour violon et orchestre (1964).

Un peu en marge de celles-ci, Paul Le Flem avait été sollicité, en même temps que plusieurs musiciens célèbres, en 1937, lors de la mémorable Exposition, pour écrire une œuvre destinée aux fêtes nocturnes qui avaient lieu au bord de la Seine. *Fête de Printemps* célèbre l'éveil progressif de la terre après les longs mois d'hiver, les voix, les Ondes Martenot (nouveau du moment), les cors, les trompettes, sur un fond frissonnant du quatuor à cordes décrivent successivement les semelles, le bruissement des feuilles animées par le vent, le pépiement des oiseaux, les fleurs qui s'élevaient dans le scintillement du

soleil. L'été devient le sommet de cette fête avec l'abondance des moissons tandis que les joies de l'automne avec la chasse et ses fanfares, les vendanges, s'effacent peu à peu en évoquant le retour de la poétique ambiance qui régnait au début. Il est seulement à déplorer que la raison même de cette partition en ait limité trop facilement les interprétations puisqu'elles étaient circulairement. La part faite à Paul Le Flem dans les programmes pour ses œuvres maîtresses est tellement mince que l'on n'oserait pas demander l'inscription de ces pages pourtant si bien venues et si attachantes dans un concert.

Lorsque l'on se consacre à la musique des autres il faut sacrifier beaucoup de temps. Paul Le Flem est de ceux-là.

En 1924 il devenait chef de chœurs à l'Opéra-Comique. De 1925 à 1939 il dirigea le magnifique ensemble vocal des chanteurs de St-Gervais qu'il avait mené à la célébrité. De 1922 à 1935 ses critiques musicales dans le journal *Comœdia* firent autorité, venant d'un fin lettré et d'un éminent musicien suffisamment indépendant et loyal pour servir son art au lieu de s'en servir.

Malgré ses astreignantes activités Paul Le Flem continua à écrire. Avant cela il avait apporté sa contribution à la musique vocale dès 1909 avec *Tu es petrus* pour chœur à capella ; *Chants populaires bretons*. En 1912 notons *Quatre mélodies* pour chant et piano ; en 1918 *Invocation* pour chant et orchestre ; en 1924 *Chant de Croisades* ; en 1924 *In Paradisum*. Enfin, plus près de nous en 1964, un *Hommage à Rameau*, symphonie vocale en 11 parties.

Dès 1909 Paul Le Flem s'était intéressé au théâtre avec *Aucassin et Nicolette* « chante-fable » en un Prologue et trois parties. Le chante-fable, qui nous vient du Moyen-Age, était un jeu-parti dans lequel alternaient les récits et les chants. Le genre fut, paraît-il, assez florissant en Provence mais seul *Aucassin et Nicolette* nous est parvenu. Reprenant ce titre, le compositeur indique que « l'action se déroule à Beaucaire et dans les prés qui sont aux environs immédiats de la ville, au milieu du XIIIème siècle. Entre temps quelques tableaux épisodiques se passent sur la Méditerranée et même à Carthage ».

Un « meneur de jeu » qui n'est pas un récitant, participe effectivement à l'action de cette pièce. L'orchestre qui garde le caractère archaïque voulu par le sujet n'est jamais monotone ; au contraire les harmonies soulignent l'expression poétique avec un goût raffiné.

Si le bonheur nous était donné de réentendre cette œuvre, on penserait si l'on veut, comme tant d'autres, à l'influence debussy-

(à suivre).

Pierre PAUBON.

Manifestations 1974

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
15 mai 1974	MULHOUSE 68000 (Haut-Rhin)	Concours de Chant-Choral scolaire.	M. Alfred Moerien, 8, chemin du Klettenberg, 68100 Mulhouse.
19 mai 1974	VILLEFAGNAN (Charente)	Concours ouvert à toutes sociétés.	M. Guy Bouffaud, 16240 Villefagnan.
22 mai 1974	STRASBOURG 67000 (Bas-Rhin)	Concours de Chant - Choral scolaire.	M. Claude Hebling, 67300 Schiltigheim.
9 juin 1974	CHATEAUDUN (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la ville de Chateaudun pour fêter le 85ème anniversaire de l'Harmonie.	M. Férét, 28200 La Roche-Molénas.
15 et 16 juin 1974	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.F.M. réservé aux harmonies (1 par nation) désignées par leur Fédération Nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
16 juin 1974	LEZAY (Deux-Sèvres)	Concours National de Musique.	M. J. Degorce, secrétaire de la fanfare, 70120-Lezay.
23 juin 1974	SAVERNE 67700 (Bas-Rhin)	Concours National et International de Chant-Choral.	M. Albert Rauscher, 27, rue du Serpent, 67700 Saverne.
23 juin 1974	ST-PIERRE-D'OLERON - 17310	Concours National.	M. René Labbé, président.
30 juin 1974	PALINGES 71430 (Saône-et-Loire)	Concours Interdépartemental réservé aux batteries et batteries-fanfars.	M. Beauchamp, directeur de la batterie-fanfare « l'Élan Palingeois », 71430 Palinges.
CONGRES			
17 mars 1974	LE HAVRE (Seine Mme)	Congrès de la Fédération Musicale de Normandie.	M. Claude Decugis, Directeur de l'Île Municipale, 3, rue Gay-Lussac, 76600-Le Havre.
11 et 12 mai 1974	MULHOUSE 68000 (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. R. Haberbush, place du Printemps, 68100 Mulhouse.
1er et 2 juin 1974	NARBONNE (Aude)	Congrès d'été de la Confédération Musicale de France	M. André SARZI, 3, rue des Fossés. — Narbonne, 11100.
9 juin 1974	BAUME-LES-DAMES 25110 (Doubs)	Congrès Fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort.	M. Gérard Scheid, mairie de Baume-lès-Dames, 25110.
29 juin 1974	MEGEVE (Haute-Savoie)	Congrès de la Fédération du Sud-Est.	M. G. Rolando, président Féd. Sud-Est, 254, rue Vendôme, 69003 Lyon.
FESTIVALS			
17 mars 1974	LYON - 69008	Examen niveau supérieur - Fédération du Sud-Est, M.J.C., 101, Bd des États-Unis, Lyon-8ème.	Secrétariat Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, Lyon-8ème.
5 mai 1974	BEAUVAIS (Oise)	Festival de Musique.	M. le Directeur de l'École mun. de Musique agréée, 18, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 60000 Beauvais.
5 mai 1974	MESCHERS - 17120	Festival de Musique.	M. Garnier, président directeur, 39, rue Nouvelle, 17120 Meschers.
12 mai 1974	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de Musique organisé par la Lyre Melusine.	M. Menneteau, président, rue Carnot, 86600 Lusignan.
12 mai 1974	ST-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de Musique.	Société L'Avenir, 28, rue Georges-Hermann, 57000 St-Julien-lès-Metz.
12 mai 1974	BOIS D'AMONT - 39220 - Les Rousses (Jura)	80ème Anniversaire de l'Union Instrumentale.	M. G. Lacroix, Président, Bois d'Amont.
12 mai 1974	LIMONEST - 69760	Festival de l'U.D. du Rhône et du Groupement de Limonest.	M. Godard, Le Bois-d'Ars, Limonest (Rhône).
18 mai 1974	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. G. Delage, trésorier, 15, rue des Fleurs, 17600 Saujon.
18 et 19 mai 1974	MOUTIERS (Savoie)	Festival départemental les Sociétés Musicales et Chorales, Epreuve de classement facultative.	M. Maurice Adam, président de l'U.D. de Savoie, 214, résidence « La Madeline », Moutiers.
19 mai 1974	A fixer	Examen moyen de l'U.D. du Rhône.	M. R. Cayrol, Vaugneray 69670, ou Secrétariat de l'U.D., 284, rue Vendôme, Lyon.
19 mai 1974	POUILLY S/CHARLIEU (Loire)	Festival de Musique	M. Roger Mondière, Allée des Clos Fleuris, 42720-Pouilly-sur-Charlieu.
19 mai 1974	MAREUIL-SUR-LAY (Vendée)	Rassemblement Juniors et Concert de l'Harmonie départementale de Vendée.	M. le Président de la Société musicale.
19 mai 1974	SAUJON 17600 (Charente-Marit.)	Festival de Musique organisé par l'Amicale Saujonnaise et ses majorettes.	M. Paul Bureau, maire, 11, rue de Ribérou, 17600 Saujon.
19 mai 1974	COLMAR 68000 (Haut-Rhin)	Festival de Chant-Choral de la Jeunesse.	M. Joseph Muller, 93, du VieuxMühlbach, 68000 Colmar.
19 mai 1974	STE-COLOMBE (Seine-et-Marne)	Festival départemental des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne.	M. Jean Morcau, 11, rue Château-Jaillard, Septvilles-le-Bac, 77160 Provins.
23 mai 1974	STE-SOULLE (Charente-Marit.)	Festival de Musique.	M. Jozeleau Maurice, Ste-Soulle, 17220 La Jaurie.
25 et 26 mai 1974	PONT-SAINTE-MARIE (Aube)	Centenaire de la Fanfare - Grande fête musicale.	M. Roger Charlé, 1 bis, rue Traversière, 10000 Troyes (tél. 72.23.09).
25 et 26 mai 1974	TALANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. André Couturier, secrétaire, 3, rue du Professeur-Einster, 57300 Talange-Hagondange.
25 et 26 mai 1974	JONZAC - 17500	Festival National de Musique et de Majorettes.	M. Couillaud, St-Simon-de-Bordes, 17500 Jonzac.
26 mai 1974	FLEURANCE (Gers)	Centenaire de l'Harmonie « La Fleurantine » - Congrès départemental et Festival.	M. Deltour André, 32130 Samatan.
26 mai 1974	CHARNAY - 69380	Festival du Groupement Beaujolais-Villiefranche.	M. le Président de la Fanfare de Charnay.
26 mai 1974	SAINT-EMILION (Gironde)	Festival du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais organisé par la Société Ste Cécile de Saint-Emilion.	M. Musset, président, 33330-Saint-Emilion.
26 mai 1974	METZ-VALLIERES (Moselle)	Festival de Musique.	M. Guy Henry, 7, rue de Colombey, 57000 Metz-Borny.
26 mai 1974	THOUROTTE (Oise)	Festival Départemental des Sociétés de Musiques de la Fédération Musicale de l'Oise.	M. Jean Neumann, rue de Paris, Breteuil-sur-Noye (Oise).
1er et 2 juin 1974	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	Madame Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, 57290 Fameck.
1er, 2, 3 juin 1974	METZ-SABLON (Moselle)	Festival International - Centenaire.	M. Gaston Pierrard, 8, rue des Robert, 57000 Metz-Sablon.
2 juin 1974	AUBETERRE (Charente)	Festival pour harmonie, batteries et majorettes.	M. Georges Blanc, président de la Fanfare d'Aubeterre, 16390 Saint-Séverin.
2 juin 1974	ST-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Suire, président, St-Fort-sur-Gironde, 17240
2 et 3 juin 1974	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Roger Bertrand, président, 9, rue du Haut-Mont, 57680 Corny-sur-Moselle.
2 et 3 juin 1974	COURCON D'AUNIS (Ch. Mme)	Festival de Musique	M. Rensuëau Yvon 17170 - Courcon-d'Aunis.
7, 8 et 9 juin 1974	FOURCHAMBAULT - 58600	Festival de Musique - Centenaire de l'Union Musicale municipale. Fête fédérale de la Fédération Musicale du Centre.	M. Henri Thibaudat, président des Amis de l'Union Musicale municipale, Fourchambault.
8 et 9 juin 1974	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Michel Alcaraz, secrétaire, 8, place Jeanne-d'Arc, 57170 Château-Salins.
8 et 9 juin 1974	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. René Cahen, président, 4, rue de la Fontaine, 57300 Marange-Silvange.
8 et 9 juin 1974	TONNERRE (Yonne)	Fête Fédérale.	M. Devevey, Junay, 89700 Tonnerre.
9 juin 1974	LAGORD (Ch.-Marit.)	Société Musicale « Sainte-Cécile » organise un Festival de Musique.	M. G. Chavignay, Sté Musicale « Sainte-Cécile », 17140 Lagord.
9 juin 1974	ST-JULIEN-L'ARS (Vienne)	Matinée, assemblée générale de l'Union Départementale; après-midi, Festival de Musique à l'occasion du Cinquantenaire de la Société « Les Enfants de Saint-Julien ».	
9 juin 1974	PELUSSIN (Loire)	Festival et Concours de Batteries	M. Jacques Bancel, Place des Croix, 42410-Pelussin.
9 juin 1974	LACAUNE-les-BAINS (Tarn)	Festival Départemental de Musique organisé par le « Réveil Lacaunais ».	M. Louis Maffre, 7, rue A. Cambon, 81230-Lacaune.
9 juin 1974	AUMETZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Louis Renne, 7, rue du Puits, 57710 Aumetz.
9 juin 1974	HEYRIEUX - 38540	Festival du Groupement de St-Symphorien-d'Ozon (69).	M. le Président de la Fanfare d'Heyrieux.
9 juin 1974	RILLEUX - 69140	Festival du Groupement de Neuville-sur-Saône (69250).	M. Scutrot, président de l'harmonie, Rilleux.
9 juin 1974	ALGREFEUILLE (Ch. Mme)	Festival de Musique	M. Drapont, Chef de Musique, 17290 - Aigrefeuille-d'Aunis.
16 juin 1974	CHAMBON (Ch. Mme)	Festival de Musique	M. Marchand, président, 17, Chambon.
16 juin 1974	CHARBONNIERES - 69260	Festival et épreuves de classement.	M. J.-M. Collen, Casino de Charbonnières-lès-Bains.
16 juin 1974	ST-VINCENT-DE-RHINS - 69240	Festival du Groupement de Bourg-de-Thizy.	M. le Président de la Fanfare St-Vincent-de-Rhins.
16 juin 1974	OULLINS - 69600	Festival du Groupement St-Genis-de-Laval.	M. Joffier, 88, Grande-Rue, Oullins.
16 juin 1974	OCHARRA St CHAMOND (Loire)	Festival de Musique	M. Coufféaud Auguste, 3, avenue Sadi-Carnot, 42400 - St-Chamond.
16 juin 1974	CHARLY-sur-MARNE (Aisne)	Festival Départemental de Musique	
16 juin 1974	FLORANGE (Moselle)	Concours de Musique - Festival.	M. Pichelin D. Secrétaire Général N.-D. De Liesse. Tél. : 22.20.83.
16 juin 1974	MANOM (Moselle)	Festival de Musique - Cinquantenaire.	M. Pierre Jacquillet, 11, rue Neuve, 57190 Florange.
16 juin 1974	ST-MICHEL-SUR-CHARENTE (Charente)	Festival pour toutes sociétés musicales et chorales.	M. Gérard Bouge, 10, route de Manom, 57100 Thionville.
16 juin 1974	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique - Fête des Fraises.	M. Gretillat, 19, rue des Douhauds, 16470 Saint-Michel-sur-Charente.
16 juin 1974	FLEURY-LES-AUBRAIS (Lotret)	Festival Fédéral organisé à l'occasion du centenaire de l'Harmonie Intercommunale de Fleury - Saran.	M. Roger Boté, 12, rue des Frères, Metz-Devant-lès-Ponts (57000).
16 juin 1974	EXCIDEUIL (Dordogne)	Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par la Société Sainte-Cécile d'Excideuil.	M. Pagegie George, secrétaire, 260, rue des Murlins, 45000 Orléans.
16 juin 1974	REMIREMONT (Vosges)	Festival Fédéral départemental pour toutes sociétés fédérées des Vosges.	M. Van de Zande Lucas, maire d'Excideuil (24160).
22, 23, et 24 juin 74	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival.	M. Maurice Monnotte, président Féd. des Vosges, Les Breuchottes, 88200 Remiremont.
23 juin 1974	YUTZ (Moselle)	Union Saint-Joseph - Festival de Musique.	M. Célestin Collet, directeur Harmonie Sanssoucis, mairie de (11400) - Castelnaudary.
23 juin 1974	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean-Marie Boguet, 43, rue de la Pépinière, 57110 Yutz.
29 et 30 juin 1974	FARBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	M. Pierre Prés, 19, rue des Framboises, Metz-Devant-lès-Ponts (57000).
30 juin 1974	METRICH (Moselle)	Festival de Musique.	M. le Maire de Farbersviller (57450).
30 juin 1974	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique.	M. Emile Deslandes, Ecole de Metrich, Koenigsmaecker-Yutz (57110).
30 juin 1974	MEGEVE - 74120	Festival des Sociétés Musicales de Faucigny.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc, 57134 Distroff.
30 juin 1974	ST-AIGULIN - 17360	Festival de Musique.	M. Coudurier, président des Sociétés musicales de Sallanche (74700).
30 juin 1974	CHAILLEVETTE - 17890	Festival de Musique.	M. Bill André, rue Victor-Hugo, 17360 St-Aigulin.
7 juillet 1974	SAINT-AMOUR (Jura)	Festival de Musique.	M. Guérin, président, 17890 Chaillevette.
7 juillet 1974	SURGERES - 17700	Festival de Musique.	M. Pierre Roussel, rue des Terreaux, 39160 Saint-Amour.
7 juillet 1974	LA TREMBLADE - 17390	Festival de Musique.	M. Thébaud Léonce, 17700 Surgères.
28 juillet 1974	ARVERT - 17530	Festival de Musique.	M. Lacardé, président, 17390 La Tremblade.
28 juillet 1974	FLEURIE - 69820	Festival du Groupement Belleville-Beaujeu-Monsole.	M. le Chef de Musique, 17530 Arvert.
4 août 1974	ST-VERAND - 69112	Festival du Groupement Vallée d'Azergue.	M. Venmorel, président de la Fanfare de Fleurie.
			M. le Président de la Fanfare de St-Vérand.

NOTULES MUSICALES

(Suite de la 1ère page)

Les chorales semblent se multiplier, elles ne seront jamais assez nombreuses pour faire basculer à leur profit la supériorité écrasante de la musique instrumentale. Autrement, l'U.F.O.L.E.A. avait organisé des concours de chorales sur le plan national; on avait même suscité l'écriture de chœurs à 3 voix mixtes (Soprano, Alto, Baryton) à cause des voix des adolescents dont la stabilisation, après la mue, ne se fait que lentement. Il semblerait que cette formation, bien accueillie au début, connaît une défaveur injustifiée; peut-être que les nouveaux chefs de chorales jugent ce genre incomplet, en comparaison avec le 4 voix mixtes. C'est un erreur, le trio, qu'il soit masculin, féminin ou mixte, est complet. Faut-il rappeler que les chœurs de « Carmina Burana », de Carl Orff, sont presque tous à 3 voix ? (2 seulement à 4 voix mixtes). Il faut se débarrasser de la tutelle du scolaire à 4 voix mixtes et je conseille d'analyser très attentivement les chœurs du « Requiem », de Gabriel Fauré, avec les combinaisons qui vont de l'unisson aux 6 parties. La formation à 3 voix mixtes est très pratique pour les chorales mixtes pauvres en hommes, pour celles qui ne peuvent pas répéter beaucoup. C'est ainsi qu'ont été harmonisés 4 Noëls Provençaux pour la « Miougrano » (Ensemble folklorique de danse) qui ont été chantés à la messe de minuit de la cathédrale de Fréjus, en 1972. Cette formation a été employée dans des disques où la majorité était à 4 voix mixtes et, à l'audition, on n'a aucune impression de différence. Pour en finir, j'ajouterais que j'ai publié pas mal de chœurs, dont 2 fascicules A et B dans la collection « Sur Trois Portées » (1) des Negros-Spirituels, etc... et n'en ai jamais eu de reproches.

A-t-on pensé à la différence entre les Conservatoires et les Maîtrises Religieuses ? Chez les premiers, enseignement surtout instrumental allant jusqu'à la virtuosité la plus éblouissante. Chez les seconds, enseignement surtout vocal et la pratique de la liturgie orientent l'étude qui reste limitée à la compréhension des fidèles. La pratique des modes ecclésiastiques (anciens modes grecs) est enrichissante et cela explique la profession des Maîtres de Chapelle de beaucoup de compositeurs qui facilite l'écriture chorale. Ces modes que Rousseau conseillait d'employer modérément, font partie de la musique d'autres pays et l'on en rencontre dans certains chants populaires. Maurice Emmanuel raconte en détail dans la partie historique de son recueil « 30 Chansons Bourguignonnes du pays de Beaune » (2) comment il a découvert ces modes, et cette trouvaille devait avoir comme conséquence d'orienter ses études vers les modes et rythmes antiques.

En 1925, Alfred Bruneau, reçu à l'Académie des Beaux-Arts, avait intitulé sa notice « La vie et les œuvres de Gabriel Fauré »; j'en détaché cette phrase : « Doué de qualités si franches et si bien équilibrées, G. Fauré devint rapidement le préféré de Niedermeyer (Directeur de l'Ecole du même nom) qui, à ses réceptions officielles, lui faisait chanter, outre des airs populaires de l'Ariège, son fameux « Lac »... Ceci se passait au milieu du 19ème siècle. C'est ainsi que faisait Pablo Casals dans ses réunions et je ne comprends pas que cette réaction bourgeoise contre les chants populaires ne soit pas éteinte depuis longtemps... »

Jusqu'à la guerre de 14-18, les musiciens d'orchestre de danse ne jouaient que d'un instrument; la richesse accrue du répertoire a obligé la pratique de plusieurs instruments, par exemple : piano-accordéon, violon-accordéon, violon-trompette, trombone-contrebasse, saxo-bandoneon, etc. Je vous entretiendrais de cette question dans un prochain article pour examiner les accouplements les plus pratiques, pour les amateurs. Ce qui rentre dans notre personnalité par les yeux, les oreilles, n'est pas suffisant. Lire tous les traités de peinture, de musique, ne fera jamais un peintre, ni un compositeur, si j'en crois la maxime orientale : « Une once de pratique vaut mieux que des tonnes de connaissances ».

Un conseil de Maurice Ravel : « Dépêchez-vous d'étudier pour vite oublier après ». De Paul Dukas : « On apprend beaucoup et l'on travaille avec ce que l'on ne sait pas » (je cite de mémoire). Enfin, Arthur Rubinstein (lors d'une interview) : « Avec la musique de Schubert, Schumann, Beethoven, de l'ange Mozart, on peut vivre 300.000 ans ». C'est la grâce que je vous souhaite...
Georges AUBANEL.

(1) Editions Heugel et Cie.
(2) Editions Durand.

LE MAITRE JANKELEVITCH N'EST PLUS

Le grand violoniste Jankelevitch est décédé à Moscou, le 13 septembre 1973 après une longue maladie. Né en 1909 à Omsk (Sibérie), il donna à 14 ans son premier concert, avant même son entrée en 1924 au Conservatoire de Léninegrad où il fut jusqu'en 1929 l'élève du professeur Naïbadjian. Successivement aspirant, puis assistant du professeur Dampolsky au Conservatoire de Moscou, il obtint le prix Marguerite Long - Jacques Thibaud. Il eut souvent l'occasion de jouer à Paris et il était membre du jury pour les concours Marguerite Long - Jacques Thibaud. Son décès est une deuil pour l'art musical.

LES ÉDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche — 75008 - PARIS
Tél. : 924-01-46

ŒUVRES FACILES POUR TROMPETTE

- E. DE CORIOLIS** TROIS PIECES pour Trompette Ut ou Sib et Piano.
- Michel DELGIUDICE** SILVER TRUMPET pour Trompette Ut et Piano.
- J.-M. DEPELSENAIRE** CONCERTINO en Sib pour Trompette Ut ou Piston, Trompette, Bugle Sib et Piano.
- DANSE WALLONNE pour Trompette Ut ou Cornet, Bugle Sib et Piano.
- DIALOGUE pour Trompette et Saxo-alto et Piano.
- DINANDERIES pour Trompette ou Piston Sib et Piano.
- FUNAMBULES pour Trompette Ut ou Sib et Piano.
- MORMAL pour Trompette et Piano.
- Jean MAILLOT** LA LEGENDE DU BARDE pour Trompette Ut ou Cornet à piston Sib et Piano.
- André PASCAL** ELEGIE ET PASTORALE (Il était une Bergère) pour Trompette Ut et Piano.
- Jacques VALLIER** CONCERTINO pour Trompette et Piano.
- Lucien WURMSER** FANFARE pour Trompette Sib ou Cornet ou Bugle.
- FANTASIA pour Trompette Ut ou Sib et Piano.
- Georges DELERUE** RECIT ET CHORAL pour Trompette et Orgue.
- Georges MIGOT** EPITHALAME pour Trompette et Orgue.
- Jean RIVIER** ARIA pour Trompette et Orgue (ou Hautbois).

STAGES 1974 BOULOURIS-SUR-MER (Var) MONITEURS

- 1. du 1er au 7 juillet.
- 2. du 8 au 14 juillet.

CHEFS DE MUSIQUE et perfectionnement instrumental du 15 au 27 juillet

(niveau minimum : cours supérieur)
Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales du SUD-EST, 254, rue Vendôme - 69003 Lyon, avant le 1er mai.

STAGE DE LA LOYERE août - septembre

Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales de SAONE-ET-LOIRE, M. MERILLE, 74, Cité Bel-Air - 71300 Montceau-les-Mines.

ARBAN CELEBRE METHODE COMPLETE TROMPETTE

Cornet à Pistons et Saxhorns
Nouvelle édition en trois parties par Jean Meire

1973 : EDITION BROCHEE

PRIX REDUIT

- Volume I (188 pages) 35,20 F
- Volume II (180 pages) 35,20 F
- Volume III (128 pages) 32,00 F

... ET TOUJOURS les mêmes volumes, en édition cartonnées, dos toile.

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, PARIS
Tél. : 260.62.47

WIDIEZ

TROIS MORCEAUX

pour flûte à bec et petite percussion

- 1 - PAVANE. Extrait de « Onze Danses »
- 2 - MUSETTE. Extrait de « Quatorze Pièces »
- 3 - MENUET DE PLATEE et MENUET II. Extrait de « Onze Danses »

Examens fédéraux

de la Confédération Musicale de France
1 vol. à l'italienne 4,90 F

Alphonse LEDUC

175, rue Saint-Honoré - PARIS
Tél. 260.62.47 et 48.01

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème Lic. 183 - Tél. 522.83.37

EXAMENS FÉDÉRAUX

Morceaux imposés pour percussion

(de Jonand et Dupin)

- Préparatoire 1ère ann. PATA-CAISSE, extrait de SEPT PIECES, cahier n° I
- Préparatoire 2me ann. DROLERIE, extrait de SEPT PIECES, cahier n° I
- Elémentaire 1ère ann. TA-RAS-TATA, extrait de SEPT PIECES, cahier n° II
- Elémentaire 2me ann. DANSE, extrait de SEPT PIECES, cahier n° II
- Moyen 1ère année .. RHAPSODIE, extrait de SEPT PIECES, cahier n° III
- Moyen 2me année .. LA PETITE ÉCOSSAISE, extrait de SEPT PIECES, cahier n° III
- Supérieur VARETES, extrait de SEPT PIECES, cahier n° IV

Ces œuvres aux éditions Leduc

CONCOURS D'EXCELLENCE 73

Des erreurs d'imprimerie se sont glissées dans cette rubrique (Nos janvier et février 74). Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes. Il est bien entendu que la réponse à la quatrième question de théorie est sol (et non fa), clé de fa, 3ème ligne et non clé d'ut. Dans la 1ère mesure de la 2ème portée (dictée) la noire n'est pas pointée.

Éditions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 - PARIS — Téléphone : 874.09.25

Maison fondée en 1772

EXTRAIT DU CATALOGUE GENERAL

ENSEIGNEMENT

DANHAUSER : Théorie complète de la musique. — Abrégé de la théorie.
FONTAINE (F.) : Traité pratique du rythme.
LAVIGNAC (A.) : Notions scolaires de musique. 1ère année : Livre de l'élève. 2ème année : —

LAVIGNAC (A.) : Cours de dictées musicales en 6 cahiers gradués.
SOHET (S.) : Questionnaire encyclopédique de théorie musicale en 5 cycles gradués. 1er et 2me cycles : questions et réponses 3ème cycle : questions et réponses 4ème cycle : questions et réponses

INSTRUMENTATION - ORCHESTRATION - HARMONIE

BERLIOZ (H.) : Traité d'instrumentation et d'orchestration moderne.
CAUSSADE (G.) : Technique de l'harmonie. 1er volume : Traité de l'harmonie (théorie, application) 2ème volume : Analyse et réalisation par l'auteur des basses et chants du 1er volume.

DONDEYNE (D.) et ROBERT (F.) : Nouveau traité d'orchestration à l'usage des harmonies, fanfares et musiques militaires, pour faire suite au « Traité d'instrumentation et d'orchestration » de G. Parés. Un volume relié de 280 pages, contenant plus de 200 exemples musicaux en partition d'œuvres originales classiques et modernes.

WIDOR : Technique de l'orchestre moderne.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

FLUTE

ARTAUD (Y.) : Pour la flûte traversière. Méthode élémentaire.

HERICHE (R.) : Exercices journaliers.

CLARINETTE

DIDIER (Y.) : Au service de la clarinette (Méthode complète de clarinette système Boehm). — Etudes des gammes et principaux accords.

DIDIER (Y.) : Morceaux choisis d'auteurs divers. 1er tome : 58 pièces. 2me tome : 36 pièces. — A la découverte de la musique des 17- et 18- siècles, arrangement Y. Didier, en trois recueils.

SAXOPHONE

LONDEIX (J.M.) : Le saxophone en jouant. 1er cahier : 1ère année) 2me cahier : 2me et 3me années. 3me cahier : 4me année. — Exercices mécaniques pour tous les saxophones. En 3 cahiers.

LONDEIX (J.M.) : Les gammes conjointes et en intervalles. — Le détaché (staccato) aux saxophones — A la découverte de la musique des 17me et 18me siècles, arrangement J.M. Londeix. Saxophone alto mi bémol et piano : 3 recueils gradués. Saxophone si bémol et piano : 3 recueils gradués.

FOURNITURE RAPIDE DE TOUTE LA MUSIQUE (française et étrangère)

cours ayant trait à l'utilité morale de la musique sur les individus dans notre vie trépidante.

La Pratergité engendrée par notre belle pratique artistique nous permet, seule, de reprendre notre grand calme physique et nous donne le plaisir d'œuvrer dans l'unité d'esprit qui est valable pour notre perfectionnement.

Puis le rendez-vous à la Sté Cécile 1974 fut pris dans la joie générale.

NOTA : Le concert qui fut exécuté mit en relief les œuvres suivantes :

Sous bois, allégo de Balay ;
Le Calife de Bagdad, de Boieldieu
Boîtro pour grandes clarinettes de Bieman ;
Intermezzo et Menuet de l'Arlésienne de Bizet ;
Solistes : Saxo-alto Covolomb, Flûte C. Amalbert ;
Myrto Polka pour cornet, soliste : F. Mitrano ;
Marche Militaire de Schubert.

un repas succulent fort apprécié des convives.

Au dessert, M. Parrot, chef de musique, dressa rapidement le bilan des efforts accomplis durant l'année écoulée. Il dit sa satisfaction des progrès réalisés mais aussi des craintes devant les nombreux départs provoqués par les études ou le travail. Il remercia les personnes qui apportent leur aide bénévole et notamment Mme Freyssinge, vice-présidente qui a pris en charge la section de danse classique et qui s'acquitta au mieux de sa tâche.

Il salua ensuite les invités, les remerciant d'avoir bien voulu honorer la fête de leur présence.

M. Estic, à son tour, dit toute sa satisfaction de se trouver au contact d'une société de sa fédération. S'adressant aux jeunes, il leur dit sa joie de les voir aussi nombreux et les félicita du travail accompli et des progrès réalisés.

Il leur demanda d'entretenir l'amour naissant qu'ils ont pour la musique et pour leur société musicale. Cet amour engendrera des satisfactions durables qui traverseront les années et il en voit la preuve, ici même, dans le groupe des « vieux » où le doyen, âgé de 83 ans, donne encore l'exemple de l'assiduité.

Justement, il est heureux d'avoir à récompenser huit de ces vieux musiciens qui, contre vents et marées, ont assuré la pérennité du groupement musical brioude et c'est avec joie qu'il leur remettra, dans un instant, les diplômes et médailles décernés par la CMP.

En terminant, et après avoir rappelé au souvenir des assistants la mémoire de son prédécesseur, M. E. Tissandier décédé l'été dernier, qui fut aussi beaucoup pour la musique, il souhaita à la Lyre des Mineurs la plus grande prospérité.

BRIOUDE

SAINTE-FLORENTINE

Les musiciens brioude ont célébré samedi 8 et dimanche 9 décembre avec un peu de retard, mais avec un éclat inaccoutumé, leur patronne Sainte Cécile.

Samedi, d'abord, dans la salle des fêtes, ils ont donné un concert d'une tenue remarquable.

Ils ont interprété successivement des œuvres classiques (« Ave Verum » de Mozart, Extrait de : Peer Gynt de Grieg, de Cavalleria Rusticana de Mascagni) des œuvres plus récentes du répertoire de la musique populaire (« Impressions de Provence » de Pellegri, « Le Palais d'Udra » de Martini, un pot-pourri sur des vieilles chansons françaises : « Ce bon vieux temps » de Delbecq) et, bien sûr, comme il se doit, deux pas redoublés : « Majorettes », en avant de Delbecq - Martin et « La marche des enfants de troupe » de Tournier.

Le public, par ses applaudissements nourris avec enthousiasme, a montré sa satisfaction récompensant ainsi les efforts de notre vieille société renouée composée pour l'essentiel de jeunes qui vont s'affirmant au cours des mois et qui maintenant atteignent un niveau remarquable.

Bravo à ces jeunes et aussi à la poignée d'anciens toujours fidèles, et bien sûr à leur chef, M. Louis Parrot.

Dimanche matin, ensuite, la société a assisté à la grand-messe dont elle a rehaussé l'éclat en interprétant l'« Ave Verum », « L'Hymne à la nuit » de Rameau et un choral J.-S. Bach : « Jesus, que ma joie demeure ».

Cette participation a été, semble-t-il, très appréciée des fidèles. Vers 11 h. 30 la « Lyre » s'est formée en cortège et, en défilant, s'est rendue devant le monument aux morts où son président, M. Raymond Leybros, a déposé une gerbe à la mémoire des victimes des guerres et plus particulièrement à celle des musiciens de la commune tombés sur les champs de bataille.

Ensuite un défilé a parcouru deux fois la rue principale de la ville.

Vers midi trente, les musiciens et leurs invités : M. Coste, conseiller municipal, représentant M. le maire empêché ; M. Robert Estic, président de la Fédération Musicale de Brioude ; M. Olivain, président de la « Fanfare de Paulhaguet » ; MM. Beaulieu et Chandelon, responsables de la Fanfare de Vergongheon et des Majorettes de cette localité, prenaient place autour des tables dressées dans la salle des fêtes par leur hôtesse Mme Bardil qui servit

LES MEDAILLES

Voici la liste des musiciens qui ont reçu une médaille d'honneur de la CMP pour 30 ans et plus de services effectifs :

M. Thomas Francisque, 83 ans (48 ans de service) ; M. Borel Louis, 69 ans (52 ans de service) ; M. Charre Louis, 65 ans (45 ans de service) ; M. Girard René, 51 ans (40 ans de service) ; M. Foquet Maurice, 70 ans (36 ans de service) ; M. Gironde Clément, 53 ans (31 ans de service).

De plus la médaille d'honneur des chefs de musique, pour 25 ans de direction effective, a été attribuée à M. Dufour René, chef de l'Harmonie l'Indépendante de Brassac-Mines et chef adjoint, de la Lyre des Mineurs ; M. Parrot Louis, chef de la Lyre des Mineurs.

NB. — Article paru dans le journal « La Montagne » de Clermont-Ferrand.

CENTRE

Réunion du Comité de Direction

Le Comité de Direction de la Fédération Musicale du Centre s'est réuni le dimanche 24 février, à 10 h., au Conservatoire de musique de Montluçon.

Le compte rendu de cette réunion paraîtra dans le prochain numéro du Journal Confédéral.

Instructions aux sociétés

Comme chaque année, les demandes d'inscription pour les examens fédéraux doivent être adressées aux responsables départementaux, avant le 15 mars.

Ces demandes doivent mentionner les renseignements suivants :

- Nom de la Société ;
- Nom et prénoms de l'Elève ;
- Age de l'Elève ;

— Cours auquel appartient l'Elève, en solfège et instrument ou chant (Préparatoire 1 ou 2 ; Élémentaire 1 ou 2 ; Moyen 1 ou 2 ; Supérieur) ;

— Indication de l'instrument ;

— Récompenses obtenues l'année précédente.

NOTA. — Les morceaux imposés pour les instruments et le chant ont paru dans le journal No 265 d'octobre 1973, pages 6, 7 et 8 et le programme pour les examens des élèves des Batteries-Fanfars (solfège et instruments) a paru dans le journal No 266 de Novembre, pages 8 et 9.

Le Président Fédéral
A. RELIN

GANNAT

L'Harmonie a fêté Sainte-Cécile

Dimanche 2 décembre, a été célébrée la fête des musiciens : Sainte-Cécile.

A 10 h 30, au cours de la messe dite par M. l'abbé R. de Kergardec, plus de cinquante exécutants de notre sympathique société donneront une excellente audition devant une nombreuse assistance de fidèles.

Nos musiciens, sous la direction de M. Langlais, interpréteront des œuvres de grands maîtres : Wagner, Albinoni, G. Balay.

Tous les auditeurs furent impressionnés par la qualité de l'exécution.

Après un défilé des 85 exécutants et aux accents de marches entraînantes, les musiciens se réunirent à 13 h à la salle des fêtes.

Sous la présidence de M. James prirent place à la table d'honneur : M. Machelon, maire et conseiller général ; M. Relin, président de la Fédération Musicale du Centre, et directeur de l'Harmonie municipale et du Conservatoire de Vichy et Madame ; à ses côtés : M. Langlais, Directeur de l'Harmonie et Mme ; M. et Mme Durt, chef de la Batterie ; M. et Mme Perrier Alexis, membres bienfaiteurs ; M. Solvignon, Président de la société Lyrique d'Aigueperse ; M. Pal ; MM. Robert Perrier et G. Champommier, conseiller municipal Georges, vice-présidents. On remarqua également de nombreux amis de la musique et épouses des musiciens.

Au déjeuner, très bien servi et dont le menu et le service furent particulièrement appréciés, plusieurs personnalités prirent la parole.

M. Langlais remercia tous les invités et les musiciens de l'Harmonie et de la Batterie.

M. James, remercia à son tour les personnalités puis il rappela les activités de la société au cours de l'année. Il ajouta :

« Il nous faut maintenant préparer la saison prochaine. Nous devons pour le printemps présenter un concert - spectacle au théâtre et préparer des concerts que nous donnerons au jardin public ».

Puis M. James leva son verre à la santé de tous, s'exclamant :

« Vive notre chère Harmonie - Batterie de Gannat ».

M. Relin, président de la Fédération Musicale du Centre exprima sa joie d'avoir assisté à cette fête et félicita le Directeur de l'Harmonie pour l'expression et la justesse données par les musiciens aux œuvres interprétées. Il dit sa satisfaction de voir l'Harmonie - Batterie de Gannat en progrès constant et qui compte parmi les meilleures phalanges de la Fédération. Il félicita spécialement les jeunes musiciens et leur conseil de continuer avec assiduité et d'apporter toujours à la musique leur concours et leur dévouement.

M. Machelon exprima à son tour sa satisfaction et sa fierté de voir dans sa ville une société aussi vivante et aussi active qui, par sa présence, rehausse et manifeste l'éclat de la municipalité et qu'elle-même se fera toujours l'interprète auprès du conseil général en faveur des sociétés de musique du département.

Cette fête se termina fort tard, toujours dans une excellente ambiance et fut agrémentée par de nombreuses remises de récompenses décernées par la Fédération Musicale du Centre et la Confédération Musicale de France. Ces décorations furent remises par M. Machelon, M. Relin et M. James, aux musiciens suivants :

Fédération Musicale du Centre, (Insignes de jeunes musiciens) (3 ans) : Stilling Ghislaine, Dubois Patrick ;

Médaille d'argent (15 ans) : Thivolle Pierre.

Confédération Musicale de France, — Médaille de bronze (20 ans) : Genebier Roger, Maréchal Pierre, Guillaume Jean.

— Médaille d'argent (30 ans) : Beaufort Robert, Massis Bernard, Mollin René, Périchon Raymond, Périchon René, Renaud Alfred, Roumier Jean, Couvert Jean, Elzéard Robert.

— Médaille d'or (40 ans) : Bertrand Joseph, Beaupère Adrien, Depré Léon, Ducher Aimé, Gagne Georges, Martin Jean, Meunier André.

— Médaille de vétéran avec palm (77 ans d'âge) : Vallard Augustin.

Médaille de la Fédération Musicale du Centre pour services rendus à l'Harmonie de Gannat : Perrier Alexis.

(La Montagne 10 déc. 1973)

MONTLUÇON

Théâtre municipal : mardi 4 décembre 1973, à 20 h. 30, concert de gala de l'Orchestre Symphonique du Conservatoire et de l'Harmonie municipale.

Recrutement, les Montluçonnais réservent au concert de Sainte-Cécile de l'Harmonie municipale un accueil très chaleureux.

En cette soirée du 4 décembre, la tradition a été respectée, et c'est une ovation chaleureuse qui allait être réservée aux musiciens montluçonnais, ceux de l'Harmonie, mais aussi de l'Orchestre symphonique du Conservatoire.

C'est cette formation, sous la direction habile de Monsieur Charles Tate, qui assurait la première partie d'un programme riche et diversifié, en interprétant tout d'abord une œuvre fort célèbre « Canon et Guigue », de J. Fachelbel. Un grand maître allemand, dont J.-S. Bach étudia le répertoire, commençant à s'imprégner de l'atmosphère italianisée de l'Allemagne du Sud. En tout cas, ce « Canon » de Fachelbel a traversé plus de trois siècles, sans rien perdre de son intensité et de sa fascinante beauté, telle que nous la restituait dans un équilibre classique des sonorités et des nuances, l'Orchestre du Conservatoire.

On avait choisi en second lieu — pour rester fidèle au 17^{ème} siècle — la suite numéro 7 en sol mineur de Jean-Baptiste Lully, ce petit mineur à Versailles de la bande des violons, qui allait s'imposer, en un tournois, et devenir sous l'autorité de roi Soleil, le surintendant de la musique en France.

Il nous a légué, entre autres pièces, cette suite en sol mineur, ou à travers quatre mouvements (allegro, menuet, passacaille et bourrée), il exprime avec infiniment d'élégance et de mesure, tout le surs d'une inspiration... presque en état de grâce.

On avait confié à M. Bencroft Bondy et à Mlle Gisèle Cazaneuve, de conclure ce premier acte d'un professeur au Conservatoire, le sol beau divertissement musical, en interprétant la sonate en fa dièse mineur, pour violon et piano, d'Enny Djeffi, l'éminent directeur du Conservatoire national de Clermont-Ferrand.

Cette œuvre, fort bien structurée, remarquablement écrite en un langage clair, avec des accents ou la sensibilité confine souvent au lyrisme, s'impose par l'intensité et l'élévation de son inspiration. On songe, comme nous l'écrivions naguère, à une quête de l'idéal, sous le ciel de Bretagne, où elle vit le jour dans une démarche sensuelle et palpitante, où la vie et le rêve sont intimement mêlés. Œuvre délicate et restituée d'excellente manière, par les deux concertistes chevronnés et talentueux que sont Gisèle Cazaneuve et Bencroft Bondy.

Il revenait à l'Harmonie Municipale d'assurer la seconde partie de ce brillant concert. M. Paul Troubat devait diriger cette formation avec toute l'autorité et la persuasion qui lui sont propres, depuis tant d'années au pupitre.

Sous sa baguette, l'Harmonie donnait, dès le coup d'envoi, la mesure de sa valeur et de sa cohésion, en exécutant la fantaisie sur le « fanhauer » de Richard Wagner, une œuvre des plus caractéristiques de la façon du célèbre compositeur, et qui met en lumière la palette sonore de l'orchestre, selon une programmation très étudiée.

Avec en final, l'éclat des cuivres, ces derniers bastions de l'artillerie musicale, dans les accords triomphants d'un chant de gloire.

Messager (notre compatriote né à quelques mètres de ce théâtre, comme le fit remarquer judicieusement le sympathique M. Ph. Murat) était à l'honneur quelques instants plus tard, grâce au ballet d'« Isolde », un des chefs-d'œuvre de la musique de divertissement. On admire ici la musicalité parfaite, la distinction secrète, la finesse, l'élégance et la clarté. Et M. Estive fut, à la clarinette solo, le digne et remarquable interprète de cette sensibilité qui n'exclut point le brio.

C'est en plein cœur du romantisme teinté des accents tziganes, que nous conduisit alors, dans leur envol très étudié, après les contrastes de « Tempo », les danses fameuses (5 et 6) de Johannes Brahms.

Fantaisie et gaieté présidaient à l'ouverture de « Orphée aux enfers », de Jacques Offenbach : sa fraîcheur, son raffinement et, explosion joyeuse du gal Paris, avec surtout, le déchaînement de ses rythmes, qu'illustre notamment le french-can-can.

Il ne restait plus, pour conclure, que de faire appel à la Batterie - Fanfare municipale : avec l'harmonie, elle faisait résonner l'irrésistible « Sans Peur » (et qui fut sans reproche) de J. Walle, sous la direction précise de M. Maurice Garnault.

Une ovation saluait les derniers accents de la marche vibrante.

Ovation méritée pour tous les interprètes et leurs chefs.

M. R.

Journal « La Montagne »

VICHY

Harmonie municipale, dimanche 16 décembre, à 15 h., un brillant concert en l'église Saint-Louis a marqué la fête de Sainte Cécile, des musiciens de l'Harmonie et de la Symphonie récompensés.

Nul ne le contestera, que ce soit en des « moments musicaux » d'inspiration profonde, grave parfois, recueillie, expressive souvent ; que ce soit à travers des accords éclatants et triomphants ; Sainte Cécile fut fêtée dignement, dimanche après-midi, en l'église Saint-Louis où, au son des cloches sonnant à toute volée, l'Harmonie municipale convint ses amis, ses sympathisants et tous les amateurs, non pas de « grande » musique, mais de « belle » musique tout simplement... et ce n'est pas si mal.

Faut-il définir notre Harmonie Municipale ? Faut-il énumérer ses

multiples qualités, ses références, ses mérites ? Sans en arriver à dire et à redire ce qu'on a dit mille fois... En cette période où « slogan » règne (ou se vit) partout, nous nous, en celui qu'on pourrait lui appliquer : « Une phalange prestigieuse dotée d'un chef prestigieux ! ».

Le programme entier (présenté sobrement mais judicieusement par M. Jean Granet) en témoigne. On prélude funèbre, grave mais avec harmonies tourmentées... que l'on était en droit d'attendre d'un Richard Wagner qui avait écrit, avec « son cœur », ces lignes musicales en hommage à Weber, qui venait de disparaître, nous plonger, d'emblée, dans une ambiance de réflexion sinon de recueillement où nous maintiendra (évidemment) Jean-Sébastien Bach, curieusement ravi, au lieu des jeux de fonds et des mixtures coutumières de l'orgue par les bois et les cuivres (sédulans également, reconnaissons-le...) de l'Harmonie.

Ce « prélude et fugue en mi bémol mineur » est un chef-d'œuvre artisanal, si l'on pouvait qualifier de la sorte un monument ou l'art-trait des voix, la richesse des thèmes, la façon magistrale dont les sont traités portent la « griffe » du maître cantor...

« Un coucher de soleil » (littérairement) ainsi nous apparaît le célèbre « Adagio » d'Antonio Intermede reposant entre les deux précédentes et cette impressionnante « Pavane pour une infante défunte », du grand Maurice Ravel, en laquelle sonnera, tristement, lugubrement parfois, le cor de Jean-Claude Pernot, sensible et douloureusement éloquent.

Le quatuor de saxophones composé de Jean Paulin (soprano), Jean-Michel Roche (alto), Maurice Dromard (ténor) et Edmond Pigeonnier (baryton), après deux « negro spirituals », dont le célèbre et classique « Jéricho », interprétera un extrait du « Zème Quatuor de saxophones », d'André Ravel dont la personnalité de compositeur n'a rien à envier à celle du chef que nous connaissons davantage.

Mais, pour notre enchantement, voici venir la « bouleversante (et unique) « Symphonie en ré mineur » de César Franck, en laquelle un modeste musicien béotien, bouillant de cet enthousiasme purisé en la Cité ardente, Liege, où il vit le jour, venu chercher l'estampille française qui fera de lui un chef d'école et un précurseur, a mis le meilleur de lui-même, à travers une débauche de thèmes et d'harmonies tumultueuses et étonnantes, dont l'interprétation, tout en souplesse et en nuances, de l'Harmonie, régnera en relief la richesse et la valeur.

Quant à « La grande porte de Kiev », final des « Tableaux d'une exposition », de Moussorgski, œuvre où transparaît intensément l'âme russe, c'était l'occasion rêvée de manifester force et puissance, ce en quoi l'auditoire fut largement servi.

Il ne manquait, pour clore dignement ce concert, en tous points remarquable, une marche défilé d'Eugène Mélot, ancien directeur de la Société Musicale de Vichy : « Sonoria » (écrite par un connaisseur), dirigée par M. Victor Duterriez, chef adjoint, aidé de M. André Lafaye, tambour-major, et de toute sa batterie - fanfare.

Une réception fut organisée dans les salons de l'hôtel de ville, à l'intention des héros du jour, de leurs familles et des nombreux récipiendaires de récompenses diverses, membres de l'Harmonie municipale et de la Symphonie vichysoise, en présence de nombreuses personnalités.

M. le docteur Lacarin, maire de Vichy, soulignera l'effort constant de l'Harmonie municipale, toujours en progrès, ignorant le sens de l'expression « perte de vitesse » comme elle vient de le prouver, cet après-midi.

Avant la remise des décorations, il félicita tout spécialement les deux grands médaillés du jour M. Pierre Deloger et M. Jean Jourdan, qui se voient attribuer la médaille d'or et le diplôme d'honneur pour services exceptionnels rendus à l'art musical.

M. le sous-préfet Ricci félicitera ensuite tous les lauréats, serviteurs d'un art qui apporte joie et sérénité. En une époque tourmentée, inquiétante, ils contribuent à accroître cette qualité de la vie, qu'ils trouvent leur place, et au premier plan, les véritables valeurs durables et indestructibles, dont ils portent le témoignage à tous.

LES MEDAILLES DE LA SYMPHONIE

Fédération Musicale du Centre. — Médaille d'argent et diplôme d'honneur pour quinze ans de service à M. Henri Thévenin.

Confédération Musicale de France. — Médaille d'argent et diplôme d'honneur pour trente ans de service à M. Roger Barnabé.

Médaille d'argent et diplôme d'honneur pour quarante ans de service à M. Etienne Forestier.

Médaille d'or et diplôme d'honneur pour quarante ans de service à Mme Yvonne Roux et à M. Etienne Forestier.

Médaille d'or et diplôme d'honneur pour services exceptionnels rendus à l'art musical à M. Pierre Deloger et à M. Jean Jourdan.

Médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales Médaille du gouvernement pour vingt ans de service à M. Henri Thévenin.

ET DE L'HARMONIE

Fédération Musicale du Centre. — Diplôme et médaille d'argent : MM. Bonnard Jean-Alain pour 15 ans de service ; Chambrol Jean pour

classique-moderne

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Régulation sur demande
HENRI SELMER - 19 rue de la Fontaine - 75 PARIS 2^e - Tél. : 033 09 74

HENRI SELMER PARIS

15 ans de service ; Corre Pierre pour 16 ans de service ; Thibier Henri pour seize ans de service ; Dubost Jacques pour dix-sept ans de service.

Confédération Musicale de France. — Médaille de bronze : M. Cartallier Jean-Paul, vingt ans de service.

Médaille des vétérans (65 ans d'âge). — MM. Copet Victor, 53 ans de service ; Dieu Emile, 57 ans de service ; Lafaye André, 52 ans de service.

Médaille des vétérans (Etoile d'or 70 ans d'âge). — MM. Baerenzing Constant, 60 ans de service ; Grienenberger René, 54 ans de service ; Grousset Emilien, 55 ans de service ; Lannes Charles, 54 ans de service ; Masson Joseph, 62 ans de service ; Roussillon Gaston, cinquante ans de service ; Seroux Jacques, 53 ans de service.

Ministère des Affaires Culturelles. — Médaille des Sociétés Musicales et chorales. — M. Lafaye Henri, 20 ans de service.

Concert de la Symphonie Vichyssoise, dimanche 13 janvier 1974

La « Symphonie Vichyssoise », une société qui ne veut pas mourir ! Ainsi nous la présentons, dimanche après-midi, au Centre culturel Valéry-Larbaud, un de ses membres les plus militants et les plus convaincus : M. Caillot.

Et cela suscitait inévitablement une réflexion chez les nombreux auditeurs mélomanes et sympathisants (qui ne seront pas avares d'applaudissements). Comment pourrait mourir un ensemble qui fait preuve de tant de vivacité, qui défend, de tout son cœur et avec tous ses moyens, un art qu'il entend servir de son mieux, tout en faisant honneur à notre élite thermique où la musique occupe toujours une place de choix.

Bien sûr, quelques instruments à cordes supplémentaires seraient les bienvenus pour contrebalancer des familles de bois et de cuivres plus solides et imposantes ; bien sûr, si l'on disposait d'un peu plus de ceci, de cela, etc... L'essentiel, et c'est ce qui semble avoir si bien compris le chef expérimenté qu'est M. Victor Dutriez, c'est de faire « de son mieux avec les moyens du bord », c'est de mettre « en chantier » des œuvres à sa mesure, se rappelant que les amateurs, aussi adroits soient-ils, n'ont nullement la prétention de rivaliser avec leurs collègues du Philharmonique Orchestra, de Ptaouchok ou d'ailleurs...

C'est ce qui nous a valu un fort agréable « digests » musical et, par-dessus le marché, les œuvres de l'aimable M. Boieldieu, dont nous avons « évité » le « Calife de Bagdad » puisque le programme nous proposait « La dame blanche », de l'Autrichien Haydn, dont la symphonie No 4 (une entre mille...) dite « de l'horloge », nous a égrené des minutes de satisfaction esthétique... Sans oublier Francis Popy, dont la « Suite orientale » est devenue un cheval de bataille que n'oublieront pas de sitôt les « rares » musiciens de brasserie, et la populaire « Princesse Czardas » d'Eméric Kalman, un chevalier (il y a déjà plusieurs « rois ») de l'opérette viennoise.

Nous avons reconnu, de temps à autre, le coup d'archet de M. Jean Jourdan, violon solo, l'assurance et la sentimentalité mesurée de Mlle Bièrgson, violoncelliste, ce qui nous amène à tirer un coup de chapeau au trio de cuivres composé de MM. Jean-Noël Meheret, cor ; Marc Salmon, trombone, et Alain Salmon, tuba, pour leur interprétation de l'« O Salutaris » du trop peu connu François-Joseph Gossec, qui est pourtant un des créateurs de la symphonie et le premier à avoir eu l'idée du conservatoire...

Quant à la « Suite pour piano » sur un thème musical de M. André Rehn, composée et brillamment interprétée par M. Henri Thévenin, elle mériterait un plus long commentaire, car elle est d'un vif intérêt. Nous y retrouvons du Debussy, du Ravel, du Franck, du Prokofiev, ce qui prouve que l'inspiration de M. Thévenin coule « de bonnes sources » et forme un cru millésimé.

En conclusion, la « Symphonie Vichyssoise » a prouvé, dimanche, sa vitalité grâce à son chef, à ses membres, à ses solistes, à la conjugaison de nombreux talents. (LA MONTAGNE, 15-1-74).

Dimanche 27 janvier 1974, à 16 h. salle municipale des fêtes concert par l'harmonie municipale de Vichy (direction André Rehn)

Dimanche 27 janvier 1974, à 16 h. salle municipale des fêtes, concert par l'harmonie municipale de Vichy (Direction André Rehn).

PROGRAMME

- 1) Les Masques (Ouverture de l'Opéra Comique) C. Pedrotti.
2) Menuet du Divertissement en ré majeur, W.-A. Mozart (clarinette solo : Jean-Arme Bonnard). Valse du Ballet de Patrie, par le pupitre des Clarinettes Solo, E. Paladilhe.
3) La Bohème (Fantaisie sur l'Opéra) G. Puccini. Cornet Solo : Luen Guyard. Trombone Solo : Marc Salmon.
4) Les Erinnyes (Divertissement) J. Massenet. Hautbois Solo : Marcel Papon.
5) Rondo in Blue (Fantaisie de Jazz) F. Ruelie.
6) Deux défilés pour harmonie et batterie-fanfane (tambour-major : André Lafaye, a) Vers le Bied (Défilé de la Légion Etrangère) L. Perdereau ; b) Kellermann (Défilé d'infanterie) G. Lohse.
Prochain concert de l'Harmonie municipale : dimanche 15 mars, à 17 h., au Théâtre du Centre Culturel Valéry-Larbaud.

FOURCHAMBAULT Centenaire de l'Union Musicale Municipale

Fondée en 1874, à partir d'un groupement musical à l'Ecole professionnelle de garçons, elle a été dirigée par Arsène Fauconnet, père de l'actuel trésorier de la Batterie municipale de Nevers. Elle a successivement porté les noms de : Société Philharmonique, de 1874 à 1892 ; Fanfare de Fourchambault, de 1892 à 1896 ; Union musicale de Fourchambault, de 1896 à 1967 ; Union musicale municipale, depuis 1967.

C'est avec une activité débordante et en plein accord avec la municipalité de Fourchambault que cette société a décidé de fêter son centenaire. En dehors d'un festival fixé aux 7, 8 et 9 juin 1974, que la Fédération musicale du Centre a décidé de patronner en en faisant sa fête fédérale, cette société a voulu également en faire « l'année du centenaire » en organisant des manifestations de toutes sortes ayant pour thème la musique.

C'est ainsi que, le 10-3 prochain se tiendra à Fourchambault l'assemblée annuelle de l'Union départementale des sociétés musicales de la Nièvre et réunion des chefs de musique des sociétés affiliées à la F.M.C. ; à l'issue de ces réunions, un concert sera offert à tous les participants de cette assemblée par l'Harmonie de l'Union musicale municipale.

Le 16 mars, sera organisé le bal du Centenaire.

Le 7 avril, un défilé avec dépôt de gerbes sur les tombes de tous les anciens chefs.

Le 1er mai, défilé et lâcher de ballons ainsi qu'ouverture d'un concours de dessins pour les enfants des écoles, sur le thème de la musique.

Les 7, 8 et 9 juin : festival de musique et fête fédérale avec la participation d'une vingtaine de sociétés dont deux de division d'excellence.

Du 1er au 10 juin : exposition des dessins d'enfants, exposition philatélique également sur le thème de la musique, exposition de documents et d'instruments, concours de vitrines, etc...

Le 16 juin, remise des prix des concours de vitrines et de dessins.

Le 24 novembre : cérémonies de Sainte-Cécile.

Après accord avec les P. et T., une flamme d'obliteration postale portale portant la mention « Centenaire de l'U.M.M.F. » sera apposé sur tout le courrier départ de Fourchambault durant les mois d'avril, mai et juin 1974.

Souhaitons donc à cette société une parfaite réussite dans cette entreprise en l'honneur de la musique.

CHAMPAGNE ET MEUSE EPERNAY (MARNE) Gala de l'Accordéon-Club Sparnacien le 13 novembre 1973.

Les grands orchestres n'ont pas le privilège de faire solo complet, si l'on en juge par le succès remporté par l'Accordéon Club. Il est vrai que les « Princes » de l'accordéon, cet instrument souvent mal représenté, étaient au rendez-vous : Joss Baselli, André Astier, Joë Rossi et Marcel Azzola.

Le concert fut des plus variés puisqu'on entendit aussi bien de l'accordéon traditionnel, le musette, que de l'accordéon d'aujourd'hui qu'il soit de jazz ou qu'il prenne pour support la musique classique. Quoiqu'il soit, cette soirée fut une grande soirée, car à ce niveau-là, une communication s'établit toujours entre les interprètes et les auditeurs. Le parterre était garni par de nombreux musiciens, plus ou moins sceptiques avant ce gala, mais qui ne cachèrent pas leur enthousiasme aux artistes et aux organisateurs à l'issue du récital. Finalement l'accordéon débrillait et vulgaire, l'accordéon possédait ses lettres de noblesse. La technique des uns, acquise par le travail mais que d'autres cherchent toujours à améliorer, doit être la base de ce nouvel élan que connaît l'accordéon depuis quelques années.

C'est ainsi que sous la conduite de Christian Le Coz, Directeur de l'Accordéon Club Sparnacien, jeune société d'un an d'existence, la discipline d'orchestre, la rigueur du travail ne sont pas des mots inconnus et nous avons jugé du résultat en lever de rideau par la très bonne prestation de cet ensemble.

Monsieur Marty, Sous-Préfet d'Eprenay présidait cette soirée, à laquelle nous remercions M. Serge représentant les Ministres-Maire M. Stass, MM. Gilliam et Houmout, Vice-Présidents de la Fédération Champagne et Meuse, René Fournier, Directeur de l'Ecole de Musique d'Eprenay et Directeur de la Société Philharmonique de Champagne, Michel Fournier, chef de musique militaire et de nombreuses responsables de Sociétés Musicales.

DORMANS (MARNE) Sainte-Cécile à la Musique municipale de Dormans, le 25 novembre 1973.

Faisant honneur à leur réputation, c'est par un défilé impeccable que la Musique Municipale précédée de sa batterie - fanfare et de son corps de majorettes, se rendit à l'église Saint-Hippolyte pour y célébrer la Sainte-Cécile.

Pendant l'office, l'Harmonie interpréta le Te Deum de Charpentier, la messe de Chasson, l'Audante Religieux de Marsal et l'Offertoire et Marche Triomphale de Lully, tan-

dis que la batterie - fanfare faisait résonner les voûtes de l'église au cours de la sonnerie « Aux Champs » siéens recevant de M. Marty, sous-préfet d'Eprenay, la médaille de So-

A l'apéritif d'honneur, onze sociétés musicales et Chorales. Après les félicitations aux représentants, le Sous-préfet remarquait qu'entre le plaisir de se trouver à Dormans, il avait la joie de retrouver une population attachée à son équipe municipale et qui exprime par sa présence, son encouragement à sa Société de Musique, l'continua en soulignant que les jeunes gens montrent un nouveau visage, changeant la manière de penser et en profita pour encourager dans la persévérance les nombreux débutants.

M. Caurier, député de la Marne dit son plaisir de constater qu'à une époque où une certaine tendance à sombrer dans le matérialisme tend à se divulguer, il était heureux de trouver des bonnes volontés qui se mettent bénévolement au service de l'art musical.

Avant le banquet, le Président Rennepon dit sa joie pour la réussite revivait aux Directeurs Charles site de cette journée dont le mé-Paul et Marcel Menut, à l'inlassable secrétaire Raymond Dumay et aux membres de la Société.

A la table d'honneur, le Président était entouré par MM. Marty, sous-préfet, Charpentier, conseiller général, Houmout, de la Fédération Champagne et Meuse, Fournier, directeur de la Société Philharmonique, René Masson, directeur de la Musique de Damery Robert Lecart, ancien Directeur de Dormans et Madame.

ILE-DE-FRANCE Harmonie de Sartrouville : Concert de Sainte-Cécile

C'est devant une salle Gérard-Philippe à peu près comble, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps, que l'Harmonie de Sartrouville a donné son concert de Sainte-Cécile, offert gracieusement à la population, et plus particulièrement à l'intention des personnes âgées.

En première partie, sous la baguette de son jeune chef, Guy Deschamps, l'Harmonie interpréta successivement : Marche russe, de Louis Ganne ; Le Calife de Bagdad, ouverture de Boieldieu ; Très Jolie, valse de Waldteufel ; Sur un marché persan, de Keubley ; et Suite Ballet, de Popy. Le jeune directeur prend de l'assurance à chaque nouvelle manifestation et la qualité de l'interprétation s'améliore sérieusement.

A l'entracte, le président Aubert adressa ses remerciements à M. Chrétienne, maire de Sartrouville, à la municipalité et aux personnalités présentes, et excusa M. Hiltum, conseiller général, et M. Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France représentée par le Colonel Charolais, secrétaire général de la Fédération. Ce dernier procéda ensuite à une remise de médailles d'encouragement à 9 jeunes musiciens de la société : Olivier Robin et Christophe Vossel, médaille de bronze ; Jean-Claude Savary, Bernard Jouanet, Patrick Martineau, Dominique Gillet et Catherine Gouvy, médaille d'argent ; Chantal Lelouey et Patrick Kohn, médaille d'or. Puis il remit à Mme Aubert, épouse du président de l'Harmonie pour les services rendus à la cause de la musique, la médaille d'or de la Confédération Musicale de France.

La seconde partie du programme était assurée par le Cercle Artistique et les Variétés des Yvelines, que préside M. P. Carpentier. Les auditeurs purent apprécier la qualité de cette troupe dans une évocation du Barber de Seville et d'autres airs très connus, qui se termina par un french cancan d'Offenbach, endiablé et bissé.

Orchestre National des Chemins de Fer Français

Le vendredi 14 décembre dernier, l'Orchestre National des Chemins de Fer Français donna un concert à la salle Gaveau, à l'occasion de son 25ème anniversaire. La réputation de cette brillante formation symphonique, que dirige pendant 19 ans Gaston Poulet, auquel a succédé Robert Blot, n'est plus à faire, et c'est un programme très éclectique qui fut proposé aux auditeurs de cette soirée.

Nous entendimes d'abord Water-Music de Haendel, aimable suite destinée à une fête nocturne sur l'eau se terminant par un feu d'artifice. Puis ce fut le 1er Concerto pour cor, de Richard Strauss ; dans cette œuvre merveilleusement écrite pour permettre au soliste de faire valoir toutes les ressources de son instrument M. Serge Terpin fit preuve d'une très grande classe et fut salué d'applaudissements et de rappels bien mérités.

La seconde partie, anticipant d'une année sur le cinquantenaire de la mort de Puccini, nous permit d'entendre M. Maria Maljowski, de l'Opéra de Poznan, ténor à l'âge brillant et très aisé, dans l'air de la Bohème « Che gelida manina », et Mlle Michèle Le Bris, de l'Opéra de Paris, dans l'air « Solo, perùta, abbandonata » de cette Manon Lescaut si peu connue en France. Enfin ces deux artistes interprétèrent ensemble le grand duo final du 1er acte de Madame Butterfly. Les applaudissements chaleureux qu'ils soulevèrent montrèrent bien que, quoiqu'on dise, certains il y a encore un public pour le théâtre lyrique, lorsqu'il s'agit

de bonne musique, et qui parle directement au cœur.

Le concert se termina par Les Préludes, de Liszt. L'orchestre interpréta avec fougue et enthousiasme cette merveilleuse composition romantique, qui justifie par la mélodieuse beauté de ses thèmes la préférence que le public lui accorde depuis toujours sur les autres poèmes symphoniques de Liszt.

Autour de M. Emile Devernay, ingénieur général à la SNCF, président de l'Orchestre National des Chemins de Fer Français, de nombreuses personnalités de la SNCF, qu'il ne nous est malheureusement pas possible de citer toutes assistaient à ce concert, prouvant par leur présence l'intérêt qu'elles portent aux manifestations de ce bel ensemble.

En résumé une excellente soirée pour la musique d'amateurs. Et il ne serait pas juste d'omettre que M. Robert Blot, souffrant, n'avait pu assurer en totalité la préparation de ce concert, laissant avec une élégance qui fut vivement appréciée, l'honneur d'en diriger la moitié à son adjoint, M. Claude-Erick Nandrup, violon-solo de l'orchestre, qui avait assuré la plus grande partie des répétitions.

La Sirène de Paris

A l'occasion de son centenaire, la Sirène de Paris va offrir un concert de gala salle Gaveau, à Paris, le dimanche 17 mars 1974, à 14 h. 30.

Entrée gratuite. Toutes les personnes intéressées sont conviées à cette audition de choix.

Sainte-Cécile à Courbevoie : Toujours un beau quatuor de sociétés.

S'il est une célébration de Sainte-Cécile qu'il nous est agréable de rapporter, c'est bien celle que nous connaissons, depuis de longues années, à Courbevoie car, dans cette ville, survit avec insistance une sorte de passion pour le mouvement musical amateur, entretenue principalement par les chefs, tous amateurs de musique chevronnés, sortis du rang mais ayant vite acquis assez de maîtrise pour animer sans défaillance en public leurs ensembles respectifs.

Le plus ancien, Roger Baron, directeur de la Chorale, ne saurait compter le nombre de fois que fut imprimé son nom dans les journaux orphéoniques ou locaux. Après lui, quoique avec une longue ancienneté directoriale, Albert Preato, directeur du Cercle Symphonique, s'est produit de même et si leurs « cadets » Robert Parmentier et Jean Boulet ont, moins d'années de service baguette en main, leurs qualités de musiciens sont connues dans cette ville depuis la Libération.

Le 25 novembre 1973, M. Preato, empêché par la maladie, n'eut pas le plaisir habituel de trouver devant le public la récompense de sa constance et de ses capacités ; remplacé au pied levé par M. Gaudin, ce dernier fit adroitement valoir ce groupe symphonique par les ouvertures de Poète et Paysan et de La Pie Voléuse.

Ce fut avec une égale assurance que M. Parmentier permit au Cercle Mandoliniste de recueillir les bravos avec fête au Château, un arrangement des Yeux Noirs, de Menichetti, et une œuvre de Lully, arrangée par Dagosto.

M. Baron dirigea 4 œuvres très courtes : Les Cloches de Corneville (soliste : Mme Charpentier) ; les Contes d'Hoffmann (Barcarolle) ; des extraits du folklore allemand et le populaire Enfant au Tambour. Une originale nous attendait ; des extraits de Guillaume Tell, choeurs accompagnés et avec intermèdes, réminiscences de l'ouverture, par deux excellents élèves du Conservatoire Municipal : Claude Villeveille pour le hautbois et Anne-Françoise Capiller pour la flûte.

M. Boulet, à la tête de l'Union Harmonique, assura les leviers et baissers de rideau et son ensemble exécuta brillamment d'autre part, Le Songe d'une Nuit d'Été et Zampa.

Tout cela se passa devant quelque 700 auditeurs et se termina traditionnellement par un vin d'honneur offert aux musiciens et à leurs familles, et présidé par M. O. Deprez, député-maire, entouré de M. Pinchoux, conseiller général et de nombreux conseillers municipaux. P. V.

NORMANDIE

BAYEUX Nécrologie

Dimanche 2 décembre 1973, M. Georges Oudenard rentra d'un bal. L'automobile a dérapé sur le verglas à la Houblonnière près de Lisieux, il a été tué sur le coup.

M. Georges Oudenard était chef de la batterie, clairons et tambours des sapeurs-pompiers ; il était en outre sous-chef de la Musique Municipale et de l'Union Symphonique, professeur à l'école de musique et dans certaines écoles primaires de Bayeux.

Ses obsèques ont été célébrées à la cathédrale trop petite pour contenir la foule nombreuse. M. Oudenard était très connu et estimé ; à ses obsèques on nota la présence de M. Cressel, sous-préfet ; M. d'Harcourt, député ; M. Le Carpentier, maire, conseiller général ; Rou-dil, président des sociétés de musique ; Baudot, chef de musique ; du commandant Glais, président de la mutuelle des pompiers du Colvados, etc.

Sur le parvis de la cathédrale, M. le maire, exprimant au nom de

la ville, toute sa tristesse et son émotion retraça la vie de M. Oudenard, né le 18 décembre 1919 à Fontaine (Côte-d'Or), engagé volontaire à 18 ans, prisonnier pendant cinq ans, il arrivait à Bayeux le 1er avril 1948.

Il était titulaire de la médaille du combattant et de la médaille d'argent des sapeurs-pompiers et de la Fédération Musicale de Normandie.

Son souvenir restera impérissable. Nous adressons à sa famille, à son épouse, à ses deux enfants, les plus vives condoléances.

BAYEUX Union symphonique

L'Union Symphonique a fêté Sainte-Cécile par une messe en musique à l'église Saint-Patrice, dimanche 23 décembre, à 11 h.

La musique a interprété le Memorial de Haendel, morceaux choisis pleins de noblesse, de puissance et de majesté.

De nombreuses personnalités étaient présentes, MM. Cressel, sous-préfet ; Le Carpentier, maire, conseiller général ; de Bourgoin, sénateur, conseiller général ; Triboulet, ancien ministre, conseiller général ; Dejahaign, secrétaire général de la sous-préfecture ; Rou-dil, président des sociétés de musique ; Sallot, Roux, Mme Brilland, maires adjoints ; M. de la Cotardière, président des Anciens Combattants, etc. M. Baudot et les musiciens ont été à la hauteur de leur tâche, cette musique a élevé les âmes des fidèles.

CABOURG

Comme tous les musiciens de France, ceux de la Fanfare « Les Enfants de la Plage » ont célébré la fête Sainte-Cécile les samedi 15 et dimanche 16 décembre 1973.

Le samedi soir, à la salle des fêtes de la mairie, un concert a été donné en présence d'une foule nombreuse. On notait parmi les personnalités la présence de MM. Bruno Coquerit, maire de Cabourg ; P. Anne, président honoraire de la Fédération Musicale de Normandie ; Mlle Cassignoul, adjointe au maire ; M. Champeaux, président de la fanfare ; M. Melot, maire adjoint de Troarn ; l'abbé Durand, curé de Cabourg, et M. Pierre Chaudet, percepteur.

Le concert débuta par un pasredoublé avec tambours et clairons « Retour du Téhadi », de T. S. S. S., dirigé par le sous-chef Pierre Fautier. Ce dernier passa ensuite à la baguette à M. Jacques Lecornu, chef de musique, qui dirigea les œuvres suivantes inscrites au programme : « Légende du Modène », de Debbeq ; « Sous les Ponts de Paris », de Vincent Scotto ; « La Chanson de Salve », de Grieg, avec comme hôte solo M. Pierre Antoine, directeur de l'Harmonie de Saint-Pierre-sur-Dives ; « Ah ! Si j'étais célibataire », de Debbeq ; « La Chanson Hindoue », de Rimsky-Korsakov, ou devant signaler à nouveau Pierre Antoine comme hôte-solo ; la valse de « La Veuve Joyeuse » et deux marches « Monsieur de La Fayette », de Debbeq, et « Le Petit Chapeau Tyrolien », de C. Nielsen.

Tous ces morceaux furent très applaudis par un public chaleureux qui apprécia le programme mis au point et dirigé de main de maître par M. Jacques Lecornu, chef de la musique de Cabourg depuis 15 mois.

Au milieu du concert, les choeurs de l'Ecole municipale de Musique (45 exécutants), créés à Cabourg il y a un an par M. Lecornu, interprétèrent « L'Hymne à la Joie », de Beethoven, et, à trois voix, le vieux chant « Mon Beau Sapin, Roi des Forêts ».

Après ces deux chants, eut lieu la remise des diplômes et récompenses à 20 enfants de 8 à 15 ans ayant subi les épreuves fédérales. A cette occasion, M. Bruno Coquerit félicitait chaleureusement M. Lecornu et ses jeunes élèves et assurait l'Ecole municipale de Musique de tout son appui et de sa sollicitude.

Dimanche 16 décembre, après une messe en l'église St-Michel-de-Cabourg, où la fanfare se fit entendre, et un défilé dans les rues, les musiciens et les personnalités se retrouvaient à la salle de l'ancien hôtel du Grand Balcon pour le traditionnel banquet.

Mlle Nicole Mabire, fille du regretté chef des « Enfants de la Plage » et présidente de la Commission des Loisirs, avait préparé, avec l'aide des bonnes volontés habituelles, un succulent repas. M. Félix, maire adjoint, président ce banquet avec, à ses côtés, M. Jacques Champeaux, le dévoué et dynamique président de la fanfare. On notait la présence de l'abbé Durand, du lieutenant des pompiers Adeline, de M. Thierry, commissaire de police ; de M. Louis Romanet, chef de l'harmonie voisine de Dives-sur-Mer, etc...

Au dessert, M. Lecornu rappela les activités de la fanfare au cours de l'année 1973, qui a participé à quelque 20 manifestations dont 2 extérieures à Bellengreville et Troarn. La fanfare compte actuellement 26 exécutants mais son effectif est appelé à se développer grâce aux 45 élèves de l'Ecole municipale de Musique.

M. Champeaux, président, félicita M. Lecornu des résultats obtenus et remercia les personnalités présentes ainsi que les musiciens de Dives-sur-Mer, Colombelle, Moudesville et Caen qui prêtent leur concours et renforcent les rangs de la société.

M. Félix assura la fanfare de l'appui de Conseil municipal de Cabourg et félicita chef et musiciens de créer dans la cité une atmosphère de joie et de bonne entente.

CAEN L'Harmonie « La Fraternelle » a célébré Sainte-Cécile les 17 et 18 novembre 1973. Un concert de gala au théâtre municipal avait lieu le samedi 17 sous la direction de son

chef André Bellis, professeur au Conservatoire de Caen. La salle était comble.

Un programme copieux et de haut niveau avait été mis sur pied : tout d'abord, avec le concours de la Batterie-Fanfare que dirige André Mallo, « La Marche de la Garde Consulaire » de Marenco permit à nos brillants tambours et clairons de faire montre de leurs excellentes qualités dans une exécution et une présentation impeccables. Ensuite, « L'Ouverture Texane » de Serge Lancen, œuvre récente de l'un de nos meilleurs compositeurs français actuels, auquel nous tenons à rendre hommage tant pour son grand talent que pour l'intérêt qu'il porte aux musiques d'harmonie dont il dote le répertoire d'œuvres originales très belles et appréciées du public. Cette ouverture fut suivie de « Week end » de Pierre Doveney suite en quatre parties : « Brumes d'Automne », « Jeux d'Hiver », « Jeux de Printemps », « Soleil d'Été ».

La première partie de ce concert se terminait avec une œuvre de musique légère : « Le Quadrille de la Chauve Souris » de Johann Strauss.

La seconde partie débutait avec « Bands Around The World » Les Harmonies autour du Monde de Paul Yoder et Harold Walters, sorte de pot pourri pastiche qui amusa le public. Suivait le délicat « Ballet des Heures » extrait de « La Joconde » de Ponchielli, le concert s'achevait avec les célèbres « Danses Polovtsiennes du Prince Igor » de Borodine. Le public enthousiasmé réclama un bis et put réentendre une partie de ces danses : il fit une longue ovation aux musiciens et à leur chef.

Au cours de ce concert une attraction avait été offerte aux auditeurs avec le ténor Jean Angot, réopéra de Paris, ancien élève du Conservatoire de Caen, titulaire de 6 premiers prix de Paris. Il a fait une très belle carrière lyrique sur les grandes scènes françaises et mondiales et il a participé à la création de nombreux ouvrages contemporains de grande difficulté pour la radio et la télévision. Fait très rare qui mérite d'être signalé, Jean Angot était « Baryton » mais sa voix s'étendant progressivement vers le registre aigu, il est devenu « Ténor » et poursuit sa carrière lyrique avec un répertoire et des goûts totalement différents. Il donna la mesure de son talent notamment dans un extrait de « Werther » et déclina les applaudissements lorsqu'il termina son récital avec « Oh ! Deux beautés égales » extrait de « La Tosca », qu'il dut d'ailleurs bisser. Cet artiste était accompagné au piano par l'excellente accompagnatrice qu'est Mme Marie-Thérèse Hamon.

Le dimanche 18 novembre, un public très nombreux se retrouvait dans l'Abbatiale Saint-Etienne pour la messe de Sainte-Cécile où « La Fraternelle » joua le « Choral XI » de Jean-Sébastien Bach dans une orchestration de M. Barthélémy (président de « La Fraternelle »), puis un lent « Autonne » de Pierre Doveney, « Sur les Climes » extrait des « Impressions d'Italie » de Gustave Charpentier, et en sortie « La Grande Porte de Kiev » extrait des « Tableaux d'une Exposition », Moussorgsky.

Le traditionnel banquet était servi ensuite dans la salle du Casino de Riva-Bella. Le président, Barthélémy y recevait le sénateur-maire de Caen et Mme Girault ; M. Clot, maire adjoint et Mme ; M. Bernard Nourry, conseiller municipal ; le chanoine Gouthier ; M. Lesachey, maire adjoint ; représentant le maire de Ouistreham et Mme, etc.

A l'issue de ce banquet, le président tint à remercier les personnalités présentes la municipalité caennaise, les musiciens pour leur dévouement et la qualité du travail fourni pendant l'année. André Bellis, de son côté, tint à faire ressortir dans son allocution le sens de la participation du don de soi-même au sein d'une société, puis le sénateur-maire Me Girault, en fixant l'accent sur la vocation de la ville de Caen comme capitale régionale, exprima le désir que « La Fraternelle » développe dans l'avenir, ses concerts dans la région bas-normande.

Pour terminer la Sainte-Cécile 1973, de nombreuses distinctions furent remises aux sociétaires suivants : Dany Lelièvre qui, au concours d'excellence de la Fédération, enleva le challenge Emile Clérise avec un premier prix de solfège et de flûte ; Alala Devemy récompensée à ce même concours par un premier prix de cor ; Marie-Joséph Lehoucher, admise récemment au Conservatoire Supérieur de Paris à la classe de contrebasse à cordes.

Diplôme et médaille de bronze de la Fédération de Normandie : Leborn Christian (15 ans), Pessel André (23 ans).

Diplôme et médaille de bronze de la CMF : Dudouit Lucien, Baudin Marcel, vice-président (20 ans).

Diplôme et médaille d'argent de la CMF : Bellis Renée (39 ans), Bellis André (39 ans), Briche Yvonne (36 ans), Tillard Pierre (35 ans).

Diplôme et médaille d'or de la CMF : Lacroix Maurice (40 ans), Poillon Yves (50 ans), Caudron Edmond (45 ans), Marie Alfred (44 ans), Bellis Raymond (43 ans).

Médaille des vétérans de la CMF : Giffine Pierre (53 ans), Legendre André (54 ans), Lefort Jean (56 ans).

Nous adressons nos sincères compliments à ces musiciens qui honorent leur société. Nous devons également exprimer nos félicitations à toute « La Fraternelle » qui justifie, à chaque concert, la réputation d'être classée parmi les meilleures de France. Grâce à la qualité des programmes proposés, le public se presse de plus en plus nombreux à chaque audition (environ 3.000 personnes au concert du 11 novembre) n'est-ce pas là, le plus précieux des encouragements ?

LISIEUX

Pour le premier concert de la saison, l'Orchestre Symphonique offrait une soirée un peu particulière, ne réunissant que des « ensembles à vent ». Ce n'était pas pour déplaire, et pourtant la foule des grands jours n'était pas là. Mais il est satisfaisant de constater que bon nombre de personnes sont encore intéressées et curieuses de découvrir toute forme de musique.

L'invité d'honneur était donc « L'Ensemble Baroque de Caen », composé de Pierre Tillard, hautbois ; J.-P. Berlioz, basson ; Jacques Gillet, flûte ; Claudine Contini, clavier et Daniel Arthur, violon, tous professeurs au Conservatoire National de Musique de Caen, cette formation d'artistes ne pouvaient que séduire les Lexoviens.

De la production de ce groupe, j'ai préféré, et de loin pour la première partie, le « Concerto en sol majeur » de Vivaldi, pour flûte, hautbois, basson. Quelle leçon de musicalité et de technique instrumentale, de virtuosité et d'élégance musicale, de simplicité et de fidélité à l'œuvre. « Coup de chapeau » au basson, J.-P. Berlioz, pour la partie qu'il assume dans ce morceau et qui ne lui accorde aucun répit.

Is recommencèrent, après l'entracte, par un « Trio » de Boismortier pour hautbois, basson, clavier, œuvre délicate et plaisante. On restait rêveur en pensant qu'autrefois, les artistes jouaient de telles pages avec les instruments d'époque.

Comme ils avaient commencé à cinq par un « Quintette en sol » de J.-Ch. Bach, ils terminèrent de même en « grande formation », par un « Concerto à cinq en sol mineur » de Vivaldi, interprété avec brio, ce qui valut à « L'Ensemble Baroque » des applaudissements bien mérités qu'il honora d'un « bis ».

D'autres formations encadrèrent ce groupe caennais. Le concert avait débuté par la « Fanfare pour trompette et trombone » de Mouret, Musique pompeuse et solennelle où « pianissimo » dans l'aigu, la petite trompette de Pierre Dutot.

« Le bal de Béatrice d'Este » de R. Hahn est plus de la musique de Cour : légère, raffinée, délicate et douce, telle apparaît cette musique exécutée avec goût et talent par un ensemble de cuivres, bois et piano, sous la baguette toujours compétente de M. Muckensturm.

Trois « Fanfares pour ensemble de cuivres » composé de cors, trompettes, trombones, tuba, clôturaient le programme. Deux contemporains encadraient un classique, en l'occurrence des « Symphonies sacrées » de Gabrieli, morceau lent pour trois chœurs, où la rondeur et la chaleur des sonorités créèrent un climat apaisant, surtout qu'elles succédaient au « Martyre de saint Sébastien », musique plus « fouillée » mais non moins resplendissante de Debussy.

C'était la fanfare qui précède « La Péri » de Dukas qui terminait, Fanfare brillante et éclatante, où les cuivres s'en donnent à cœur-joie.

oo

Pour honorer Sainte Cécile l'Harmonie Municipale a offert son premier concert de la saison aux mélomanes lexoviens. La salle était comble quand André Petit prit place au pupitre, sous les applaudissements. Il attaque « La Marche Hongroise » de Berlioz, suivie du morceau très connu « Promenade en traineau » d'Anderson. Les exécutions nous emmènent ensuite en Espagne avec « La Feria » de Lacôme et « Fandango » musique colorée et rythmée. On passa quelques frontières pour écouter un extrait de « Khorvatskikhina » de Moussorgsky. On se détendit : « Cinq minutes avec Cole Porter » sous la direction du sous-directeur Deslandes, flûte solo de l'Harmonie furent applaudies avant l'entracte. Ce furent alors les délicates « Soirées de Britten sur des thèmes de Rossini » qui précéderent le plat de résistance de la soirée « L'Ouverture des Maîtres Chanteurs ». Devant le succès de ce programme, M. Petit, pour satisfaire l'auditoire, le combla en jouant « La grande porte de Kiev » extrait des « Tableaux d'une exposition » de Moussorgsky. Ce morceau n'était pas inscrit au programme, mais il eut le don de plaire que le public du Royal ne bénéficia pas de cette interprétation.

oo

Réunis pour une même cause, l'Harmonie Municipale et l'Orchestre symphonique ont célébré, dimanche dernier, la fête de la patronne des musiciens, la Sainte-Cécile.

Ce fut tout d'abord la traditionnelle cérémonie au monument aux morts, cérémonie à laquelle assistèrent de nombreuses personnalités. Me Thomas, président de l'Harmonie municipale, et le docteur Devaux, président de l'Orchestre symphonique, déposèrent une gerbe au pied du monument.

Une grand-messe en musique fut ensuite célébrée en la cathédrale Saint-Pierre où furent repris quelques-uns des morceaux entendus au concert précédent.

Malgré les chutes de neige qui avaient sérieusement rafraîchi la température, le repas, servi en l'hôtel de Lourdes, se déroula dans une chaude ambiance.

A l'heure du dessert, Me Raymond Thomas et M. le docteur Devaux remercièrent tour à tour les personnalités pour leur présence. Ils félicitèrent également les musiciens parmi lesquels on remarqua de plus en plus de jeunes sous les ordres des chefs respectifs MM. Petit et Muckensturm.

M. Chaplain président de la Fédération musicale de Normandie, successeur de M. Anne, profita de l'occasion qui lui était offerte pour lancer, comme son prédécesseur, un appel en faveur de la musique à l'école.

tous instruments d'orchestre, d'harmonie et de jazz

Trompettes - Cornets - Bugles
Barytons - Cors Alto - Cors d'Harmonie - Basses
Contrebasses - Soubassophones
Trombones à coulisse et à pistons
Saxophones - Flûtes - Clarinettes
et tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie.

Couesnon
31 rue des cailloux - 92110-CLICHY
Tél. : 739.86.52 - 737.80.75 - 737.46.92

Le docteur Bisson s'empressa de répondre à M. Chaplain en lui déclarant que Lisieux n'était pas touchée par cette lacune, puisque la capitale augeraine est l'une des seules villes de France à pratiquer la gratuité de l'enseignement musical au niveau municipal. Il se félicita d'ailleurs des résultats flatteurs obtenus par l'Harmonie municipale et l'Orchestre symphonique.

Puis se tournant vers M. Anne, qui fut l'initiateur et le plus ardent propagandiste de la musique sur le plan local, régional et national, M. le docteur Bisson lui remit la grande médaille de bronze de la ville de Lisieux en reconnaissance de tous les services rendus.

oo

Le programme du concert offert par l'Orchestre Symphonique aurait mérité une audience plus dense. Serait-ce le voisinage trop rapproché des précédentes auditions (concert de l'Harmonie Municipale, soirée réservée, il y a quelques jours seulement) à la présentation du clavier qui auraient opéré une ponction dans les portefeuilles de la veille des étrennes ? En tout cas, les absents ont eu tort car la qualité habituelle de l'exécution était là.

En lever de rideau, « Siegfried-Idylle », partition datant de 1870 et que Wagner écrivit pour l'anniversaire de sa femme Cosima qui, un an auparavant, avait mis au monde leur premier et seul enfant : Siegfried. Cette partition, toute empreinte de tendresse et de douceur, célèbre l'intimité du foyer domestique. On est loin du Wagner « tonitruant ». Toute l'œuvre maintient une atmosphère délicate faite de demi-teintes et de sons amortis.

Venait ensuite le « Concerto en fa mineur » pour clarinette, de Weber. Pour ce genre de musique il faut un virtuose de l'instrument. Pierre Antoine, 1er Prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Caen (où il a succédé à son Maître M. Blachet, bien connu des Lexoviens), était l'homme idéal. Sans analyser l'œuvre, disons seulement qu'elle est richissime de plus grandes difficultés techniques et acrobatiques allées à un bel canto dont P. Antoine a su montrer le meilleur de lui-même et de sa virtuosité.

Et pour clore en toute beauté, la « Symphonie en Ut majeur », de Beethoven. C'est la première des neuf qu'il écrivit. Exécutée pour la première fois en 1800, c'est dans cette œuvre que s'expriment pour la dernière fois non seulement la galanterie du XVIIIème siècle mais aussi l'influence de Haydn et surtout de Mozart. Les quatre Mouvements dont le 3ème intitulé « Menuet », avec son extrême rapidité et écriture instrumentale, en font indiscutablement un des fameux « scherzos » beethoveniens ont ajouté à l'enthousiasme des auditeurs qui auraient été heureux, qu'en bis,

on redonnât le délicieux et gracieux « Allegro final ».

Bravo quand même à M. Muckensturm et à ses troupes.

OUISTREHAM - RIVA-BELLA

L'Union Musicale de Ouistreham Riva-Bella a célébré Sainte Cécile le 9 décembre 1973. C'est en l'église Saint-Samson de Ouistreham que les musiciens, dirigés par André Bellis, se firent entendre.

Au programme : « Thème du Concerto de Piano » de Tchaikowsky ; « Le Dernier Sonnet de la Vierge » de Massenet ; « Air d'Orphée » de Gluck, flûte solo Annette Langlois ; « La Marche d'Hamlet » d'Ambroise Thomas terminant l'office de façon magistrale.

Les musiciens et leurs amis se retrouvaient pour le banquet : à l'Hôtel du Châlet de Riva-Bella, sous la présidence de M. Jean Ternisien, maire de Ouistreham. On notait la présence de M. Jean Lesachey, maire adjoint (également membre actif de la société) et Mme Lesachey ; M. Jean Longuet, président de la Commission culturelle de la ville ; le chanoine Roger Basseville ; le lieutenant Le Nabour, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers et Mme ; le doyen de la société, M. Fernand Blachet, et Mme, etc. Au dessert, André Bellis tint à remercier d'abord la ville pour l'aide qu'elle apporte à la société et à la musique en général, puis les sociétaires pour leur dévouement tout au long de l'année écoulée.

Le président Ternisien félicita les musiciens et leur chef pour la qualité des exécutions et leva son verre à la prospérité de la société. Il remit, en qualité de maire la médaille de reconnaissance de la ville de Ouistreham (frappée à l'effigie de Beethoven) aux musiciens très dévoués et fidèles que sont : Pierre Guilboute, Jacques Hamon et le jeune Bruno Godes. Quant à M. Bernard Longuet, il recut la médaille d'or de la CMF pour 48 années de présence dans les sociétés musicales.

C'est dans une ambiance très familiale et très cordiale que se termina cette agréable journée.

VERNEUIL-SUR-AVRE

Une foule que l'on n'était plus habitué à voir aussi nombreuse s'était rendue à la salle des fêtes à l'occasion du concert de gala offert par la société de musique, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Aux premiers rangs, on pouvait reconnaître MM. Dotti, maire ; Demare, Suzanne et Godinot, adjoints ; plusieurs conseillers municipaux ; Grégoire et Dugué, respectivement président et vice-président de la musique, ainsi que MM. Chaplain et Angot président et vice-président de la Fédération musicale de Normandie.

C'est la chorale damvillaise « La Cité de Sol » qui assura la première

partie du programme, sous la direction de M. Jean-Claude Jeandel.

A l'entracte, M. Chaplain, après M. Grégoire, remercia les personnalités présentes de leur attachement et de leur encouragement, déplorant vivement l'abandon des jeunes pour le chant choral, au profit de la facilité et du rapport.

Diriger un chœur est une chose, conduire une musique en est une autre, mais M. Jeandel prouva qu'il existait aussi une troisième possibilité : mener de front les deux ensembles. Malgré un « tré » qui ne chercha pas à dissimuler, n'hésitant pas à interrompre pour mieux la reprendre une œuvre qu'il jugeait insuffisamment « rendue », le jeune et sympathique chef vernisien montra l'étendue de son talent en obtenant plusieurs rappels.

Pour le final, qui fut un réel triomphe, avec « American Panorama » de John Darling, il présenta le trompette soliste qui assure les cours pour cet instrument à l'école de musique : M. Guy Garandel, premier prix des conservatoires de Paris et de Boulogne.

Au cours de cette soirée, les élèves de l'école de musique ayant participé aux examens fédéraux en juin dernier, reçurent leur diplôme de la Fédération de Normandie.

Une médaille attribuée par le ministère des Affaires Culturelles devait également être remise à cinq musiciens :

M. Marcel Lebeauf, avec 46 années d'exercice, spécialiste du bugle ; M. René François, qui totalise 45 ans d'activité musicale et joue du piston ; M. Bernard Georget, qui compte 35 ans d'activité ; M. Pierre Lenotre, pour 27 ans de présence ; M. Raymond Lenôtre 24 ans de présence.

Les médailles et diplômes ont été remis par M. Dotti, maire de Verneuil.

L'excellent plateau proposé au club vernisien était composé, en plus des formations déjà citées, d'éléments de Damville, Saint-André-de-l'Èure et Evreux. Un tel groupe, on le comprend, peut rencontrer certaines difficultés pour les répétitions, et la magnifique démonstration de samedi n'en a que plus de valeur.

OOO

Au cours du concert de gala que nous relations par ailleurs, M. Jean-Claude Grégoire, président de la société de musique, a présenté ses vœux et félicitations à Mme et M. Jean-Claude Jeandel, chef de musique, à l'occasion de la naissance, le matin même, d'une petite Stéphanie, au foyer de ce sympathique couple.

Stéphanie est la petite sœur de Valérie, aujourd'hui âgée de 3 ans. Nous adressons à Mme et M. Jeandel nos amicales félicitations et nos vœux de bienvenue au bébé.

CHATEAUDUN

Sainte Cécile a été brillamment fêtée. Après la traditionnelle messe en musique par l'Harmonie, c'est un concert au théâtre qui a surtout retenu l'attention des nombreux mortagneais présents.

La batterie - fanfare de l'Harmonie, dirigée par M. P. Bourdy, ouvrait le spectacle et ses interprétations furent applaudies unanimement. Notons l'hommage rendu à un « ancien » de l'Harmonie et du Réveil Dunois : « Retour au bercail » fut joué en effet en souvenir de M. Henri Pelchat, qui a 83 ans et qui aura été sensible à cette attention.

L'Estudiantina Dunoise, sous la baguette de M. Ch. Péret, a, une fois de plus, reçu une ample moisson de bravos.

Ses résultats sont encourageants : la plupart de ses membres (le sexe féminin est en écrasante majorité) sont jeunes et tiennent fort bien leur place à leur pupitre.

Il nous a été agréable d'entendre les deux morceaux imposés lors du concours de Châteaufort-sur-Charente, l'été dernier, et qui valurent à cette société un prix ascendant et d'être première nommée : « Les yeux noirs », avec en soliste Mlle C. Gasnier et « A qui Zamora ».

Voilà de l'excellent travail et l'audition des autres morceaux a été tout aussi goûtée.

L'Harmonie de Châteaufort donna enfin un concert de grande qualité : précisons que celui-ci était encadré de deux marches : « Le tram » et « Le joyeux trompette », avec la batterie fanfare elle-même interprétant de plus au milieu de l'audition la célèbre « Marche consulaire de Maréchal ». On a pu ainsi se rendre compte de l'importance de cette société, impeccable de tenue, malgré quelques défections (bravo à M. James Hodcent qui, s'étant marié la veille, avait toutefois tenu à être présent à son pupitre, donnant là un bel exemple d'assiduité).

« Tremolo » avait inscrit à son programme des œuvres qui demandaient une grande mise au point : elle a prouvé qu'elle était capable de sortir des sentiers battus. Après un extrait des « Vêpres Siciliennes » de Verdi, figurait « Colorado » de Rys, avec, en solistes MM. Almyre Brouillard à la basse et M. René Krasnansky au trombone. Y faisait suite « Concerto pour un été » avec en soliste, M. Jean Sommer.

La « fantaisie sur des airs limousins » donna un aspect plein de charme et folklorique de cette province (compliments à M. André Bouvet, au hautbois, qui évoqua si bien le son de la vielle). Enfin, « Boum sur Charles Trenet », montra que l'Harmonie sait aborder tous les genres.

Son succès est donc l'œuvre, mais si nous adressons des éloges aux musiciens il est juste d'en décerner à leur chef, M. Christian Péret qui fut, décidément, très à l'aise dans sa tâche, et qui, avec tant de dévouement et de compétence, accueille à tous ceux qu'il dirige l'amour de la musique qu'ils savent si bien nous transmettre.

Précisons que MM. Clément pour 40 ans d'activités musicales ; Bourdy pour 35 ans et Colas pour 15 ans, ont reçu les récompenses fédérales et confédérales auxquelles ils pouvaient prétendre.

LA LOUPE

La Sainte-Cécile à La Loupe a été particulièrement marquée cette année, en ce dimanche 25 novembre, par un événement heureux et rarissime : un cinquantenaire de présence à la même société.

Entré en 1924 à la Musique Municipale de La Loupe, après son service militaire qu'il fit au 117ème R.I. du Mans, comme tambour dans la musique, Monsieur Edmond Rouffort y tient encore aujourd'hui la fonction de grosse-caïssiste qu'il occupa dès son arrivée à la société.

Après un concert le samedi soir et une messe en musique le dimanche matin, les musiciens, musiciens et leurs nombreux amis, cent convives, se retrouvèrent au foyer municipal pour le traditionnel banquet de Sainte Cécile. Au dessert, des discours furent prononcés qui, tous, évoquèrent le bon travail et l'exemple de celui qui était à l'honneur en ce jour et qui présidait cette petite fête, Monsieur Rouffort, après duquel se tenait sa fidèle compagne de tant d'années de dévouement, son épouse, Madame Rouffort.

Monsieur Douvenot, directeur de la société, rappela quelques anciens souvenus et parla de cette amitié qui unit tous ceux qui entourent Monsieur et Madame Rouffort en ce jour.

Lui succédant, Monsieur Doret, président de la Musique, rappela les états de services et les décorations reçues de « son ami Rouffort ». En termes délicats, il évoqua les heures passées par Madame Rouffort attendant le retour des répétitions de son mari, qui devait faire chaque fois quatre kilomètres et retour pour se rendre à la Musique.

C'est au tour de Monsieur Rouffort qui s'adresse à tous en parlant de son passé de musicien, de son œuvre sociale, et de discours très émouvant embaïna bien des yeux.

Monsieur Georgeaud, maire de La Loupe, conseiller général du canton, en termes précis et mesurés, dit

toute la valeur qu'il attachait à ce cinquantenaire, et, pour montrer combien la Ville est reconnaissante aux fidèles serviteurs de nos sociétés, il remit à Monsieur Rouffort la médaille d'honneur de la ville de La Loupe.

Ensuite, deux jeunes de la Musique offrirent un cadeau à Monsieur et à Madame Rouffort. Pour lui, une belle reproduction d'un célèbre tableau, « La Leçon de Musique » ; pour elle, un beau pique-fleurs en porcelaine.

Les applaudissements crépitèrent, des larmes de joie émue coulèrent sur bien des visages, et chaque convive se précipita pour embrasser de tout son cœur nos heureux époux qui ne cachaient pas leur étonnement.

SAINT-LO

« Sainte Cécile brillamment célébrée : l'Harmonie municipale se propulse vers les sonnets ». C'est par cette phrase, qui résume en ne peut mieux la réalité, qu'un grand quotidien régional titre le compte rendu du concert donné, le dimanche 2 décembre, au théâtre Roger-Ferdinand, par la Musique municipale de Saint-Lo.

Les énormes et rapides progrès réalisés par cette société ont, en effet, visiblement frappé le public dont les applaudissements éclatèrent avec vigueur après l'audition de chaque œuvre. Il faut dire également que le programme était bien fait pour attirer les amateurs de bonne musique ; ceux-ci, tout compris, et nombreux furent les auditeurs qui, n'ayant pas trouvé de fauteuil, assistèrent debout à tout le concert.

Après la marche habituelle du début conduite par Charles Coupeau, Ferdinand Koch prit place au pupitre pour diriger « Les fêtes de Tchernobor », ravissant divertissement de François de Bolsvidée dont les sept mouvements permirent d'apprécier les qualités des différents pupitres. Puis, ce fut « Finlandia », le célèbre poème symphonique de Sibelius, l'un des grands moments de ce concert dans lequel la Musique municipale se montra particulièrement brillante. C'est le « Concerto en la mineur » (1er mouvement) pour piano et orchestre, de Grieg, qui avait été choisi pour terminer dignement cette première partie. Ce fut alors, pour les mélomanes, un véritable régal. Le soliste Jean-Marc Bouché, 1er Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, professeur au Conservatoire municipal de Saint-Lo, sut conquérir l'auditoire, non seulement par sa technique éblouissante, mais aussi par son extrême sensibilité, qualités qui firent pleinement apprécier tout le charme et toute la grandeur de l'œuvre du grand compositeur norvégien. Quant à l'accompagnement, transcrit pour harmonie d'une façon fort heureuse, il fit ressortir remarquablement, sous la baguette de Ferdinand Koch, la richesse du dialogue établi entre le soliste et l'orchestre.

La deuxième partie répondit à l'attente du public mis en appétit par ce qui venait d'être entendu. C'est donc avec un visible plaisir qu'il écouta « Musique aux quatre vents », de Roger-Roger, dont le dernier mouvement, fulgurant image d'une chevauchée caucasienne, prestement enlevée par l'orchestre, reçut un accueil chaleureux.

Un tel concert ne pouvait se terminer que par une œuvre sortant de l'ordinaire. Le chef l'ayant judicieusement choisie, il sut la faire comprendre à ses musiciens qui, très vite, partagèrent son enthousiasme et se mirent allègrement au travail. Et c'est ainsi qu'il fut donné d'écouter, en apothéose, « Cap Kennedy », œuvre de Serge Lancel dédiée aux astronautes. Les auditeurs, manifestement intéressés et conquis, vécurent pendant un moment qu'ils ne sont pas près d'oublier les différents épisodes d'un voyage spatial. Le charme de la musique ayant cessé de s'exercer, c'est un tonnerre d'applaudissements qui salua la maestria des derniers accords aux sonorités éclatantes qui marquèrent la victoire des cosmonautes... et le triomphe de la Musique municipale de Saint-Lo !

Mais l'entracte, le Dr Patouas, maire, avait tenu à souligner le haut niveau atteint par la Société et à remercier l'ensemble de ses membres de l'effort accompli pour arriver à « monter » un tel programme et l'interpréter d'une excellence façon. Ses remerciements allèrent tout particulièrement à l'artisan de ce succès : Ferdinand Koch. Ce concert de Sainte-Cécile a été, pour les Saint-Lois et les habitants de la région, l'occasion de mesurer l'immense travail fourni par celui qui, depuis près de deux années, a été placé à la direction du Conservatoire municipal agréé et de la Musique municipale. D'une part, l'accroissement des effectifs placés sur les rangs de l'Harmonie montra l'efficacité de l'enseignement dispensé au Conservatoire. D'autre part, la qualité de l'interprétation des morceaux figurant au programme est due au solide « métier » du chef dont l'ascendant exercé sur ses musiciens est le fruit d'une confiance et d'une sympathie réciproques.

MESSEI

Cette belle journée du dimanche 18 novembre restera un grand souvenir inoubliable pour la société « l'Indépendante de Messai », le soleil dès le matin harmonie de ses couleurs, majorettes et musiciens qui sortaient pour la première fois leur nouvelle tenue étincelante. Après le rassemblement chez le secrétaire de la société, musiciens et majorettes prennent le défilé par les rues principales du bourg pour rejoindre la mairie où les autorités les attendent et c'est le défilé jusqu'à l'église.

Au cours de la messe, « l'Indépendante » a exécuté : « L'Unité et la Joie » de Charles Jaz ; offri-

toire, « Marche religieuse d'Alceste » de Gluck ; communion, « Ave Maria » de Schubert ; sortie, « No 5 de la Messe de Notre Temps » de Laurent Delbecq. Puis c'est la cérémonie au monument aux morts suivie du vin d'honneur, et le défilé reprend sur les différentes places et rues du bourg. Enfin arrive l'heure du banquet : 108 convives y prennent part. On remarquait le président de la Fédération de Musique de Normandie et Madame Chaplain ; M. Gallet, président-fondateur de « l'Indépendante » ; M. Burel, conseiller général ; le Maire de Messai et Mme Riegler ; M. l'abbé Gripon, curé de Messai ; l'adjudant Eustace, chef de la brigade de gendarmerie de Messai ; MM. les présidents des A.C. et des A.P.G. et les présidents de sociétés locales, ainsi que de nombreuses personnalités.

Au dessert, M. Gallet a évoqué les problèmes matériels de la société et rappelé les cérémonies grandioses du 25ème anniversaire dont ce dimanche va clore les festivités. M. Chaplain a pas manqué de repousser par des encouragements, et à souligner en particulier que les pouvoirs publics ne négligent pas dans leurs budgets une société qui se voit active et humaine. Enfin, MM. Riegler et Burel ont promis la bienveillance des conseils municipaux et généraux à l'égard de « l'Indépendante ».

Ensuite, c'est la remise des médailles et diplômes de la Fédération aux musiciens qui ont servi depuis plus de 25 ans dans les sociétés musicales, sous les applaudissements.

La journée s'est poursuivie par l'évolution des 25 majorettes âgées de 7 à 14 ans qui, grâce à un programme varié, ont satisfait tous les présents et ont été très encouragées par les applaudissements.

En fin de soirée, deux films amateurs ont fait revivre les fêtes du 25ème anniversaire des 28, 29 et 30 avril derniers.

MORTAGNE

A la « Cipale », on ne fait pas de détail : dix décorations d'un seul jet — si l'on peut dire — c'est un record.

Et, si paradoxal que cela puisse paraître, cette ample distribution de médailles montre que nos musiciens chevronnés ne courent pas après les honneurs.

Car, effectivement, il y a belle lurette qu'ils avaient rempli les conditions pour recevoir ces distinctions, mais jamais ils n'avaient pensé à les solliciter. Il a fallu, assez récemment, l'arrivée, à la présidence de la Fédération musicale de Normandie, de M. Bernard Chaplain — originaire de Mortagne — pour que soit comblé ce retard.

Toujours est-il que cette manifestation de reconnaissance envers ceux qui se dévouent pour la Musique, nous a valu le plaisir de revoir notre ami Chaplain, l'ancien Mortagneais, qui, bien que fort absorbé par ses obligations professionnelles — il occupe l'importante fonction de Secrétaire Général à la Mairie d'Argentan — s'emploie actuellement, par ses incessantes démarches auprès des Pouvoirs publics et ses nombreux déplacements auprès des Sociétés musicales, à perpétuer le travail de ses prédécesseurs et notamment celui de M. Anne qui, pendant 24 ans, a su diriger la Fédération normande.

Il va sans dire que ce concert de Sainte Cécile avait été placé sous sa présidence.

A ses côtés, on notait la présence de : Mme Chaplain ; M. Tanné, maire ; M. Simon, premier adjoint, et Mme ; Mlle Leboucher et M. Hardouin, conseillers municipaux ; M. Coupeau, président de la Fanfare, et Mme ; M. Brault, président de la Fanfare de Randonnai ; M. l'abbé Lemonnier, directeur de la Chorale Notre-Dame, etc.

Si tous les concerts de notre Musique municipale sont soigneusement préparés, celui de la Sainte-Cécile fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de nos musiciens, toujours épaulés par leurs amis de Bolsthoré, Randonnai, Tourouvre et Moulins.

La qualité de cette audition — dont chaque morceau était annoncé et commenté par M. Claude Anjubault — a montré le travail sérieux qui se fait à la « Cipale », sous la direction éclairée de son chef, M. André Chevallier.

Et le très nombreux public, charmé, lui a fait ovation tout au long des deux parties du programme. Comme il a également fort goûté, à l'entracte, les deux morceaux exécutés par le « Quatuor de saxophones du Perche » : une sélection sur le « Bal de Béatrice d'Este », de Reynaldo-Hamm, et « L'Ami des saxos », d'Henri Panella.

Et vint, après cela, la remise des décorations, précédée des discours. LE PRESIDENT COUPEAU

C'est pour nous un honneur et un réel plaisir d'accueillir, ce soir, le Président de la Fédération Musicale de Normandie qui, malgré de multiples obligations, a accepté de présider ce concert.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir prouvé votre attachement à la Musique municipale de Mortagne.

Vous connaissez les difficultés rencontrées par les petites Sociétés musicales, qui ont tant de mal à survivre.

Difficultés de recrutement de musiciens et, parmi les jeunes qui débutent, certains nous quittent pour poursuivre leurs études ou pour chercher du travail dans les centres plus importants ; ou, bien souvent, ils abandonnent la musique, et c'est, bien dommage, car tout le monde reconnaît l'utilité des formations musicales.

Malgré tout, la Musique municipale continue, sous la direction compétente de son chef M. André Chevallier, grâce à la fidélité et au tra-

vaux de formations voisines, unis par l'amour de la musique et l'amitié.

Je les remercie tous bien sincèrement.

J'exprime également ma gratitude à M. le Maire et au Conseil municipal des exécuteurs mortagneais et cipal pour le soutien moral et matériel qu'ils nous apportent.

Merci à vous tous, dont la présence est un si précieux encouragement.

Depuis la dernière Sainte-Cécile, notre formation a donné onze concerts, dont un concert spirituel fort apprécié, avec le concours du Quatuor de saxophones du Perche (qui vient à nouveau de nous charmer) et la chorale Notre-Dame.

Chaque semaine, M. Chevallier dirige trois répétitions (musique, clairs). Un cours de solfège réunit huit jeunes qui, nous l'espérons, resteront fidèles à la Musique.

Après avoir été longtemps à la peine, certains de nos camarades vont être, dans quelques instants, à l'honneur.

Pour plus de trente années de dévouement au service de la Musique (et certains plus de quarante), ils ont bien mérité les distinctions qui leur seront remises par M. le Président de la Fédération Musicale de Normandie.

Je suis sûr que vous vous associez aux félicitations et aux remerciements que je leur adresse.

LE PRESIDENT CHAPLAIN

Il y a quelque 40 ans, peut-être un peu plus, je participais, dans cette même salle, à une audition de Sainte-Cécile, ma première en tant que musicien de la Fanfare municipale, dirigée à l'époque, avec beaucoup de dévouement et de compétence, par M. Gustave Scot, qui fut à André Chevallier et à moi, notre premier maître de solfège.

Ce n'est pas sans émotion que j'évoque ce temps où les Sociétés musicales exerçaient une grande influence sur les jeunes, qui concentraient dans la musique une saine distraction, la seule, avec les sports, qui leur était offerte.

Aujourd'hui, la multiplicité des loisirs fait que la musique intéresse de moins en moins les adolescents, même s'ils ont suivi les cours de solfège, ce solfège toujours difficile et fastidieux.

C'est avec beaucoup de satisfaction que j'évoque une Fanfare municipale très dynamique, sous la baguette de mon ami André Chevallier. Je lis régulièrement, dans la presse locale, l'activité de la Société musicale mortagneaise, laquelle a réussi à échapper au très grave malaise qui frappe bon nombre de formations. Avoir fait de la Fanfare de Mortagne une société inter-cantonnale est la seule formule valable pour éviter une disparition quasi certaine. Bien sûr, cela crée des problèmes pour les répétitions, mais les vrais musiciens n'hésitent pas à parcourir des kilomètres pour pratiquer leur loisir favori.

Dans quelques instants, des distinctions seront remises à plusieurs musiciens, distinctions purement symboliques, nous le savons, mais elles n'en récompensent pas moins plusieurs années, voire des dizaines d'années consacrées à la musique.

A une époque où, de moins en moins de gens se dévouent pour le plaisir de leurs concitoyens, ces services méritent être publiquement signalés. La manifestation de ce soir, en présence de nombreuses personnalités, ne donne que plus de valeur à ces distinctions. Je crains hélas, au train où vont les choses, qu'il y aura de moins en moins d'occasions de nous rassembler pour de telles manifestations.

En 1945, la région normande (Basse et Haute-Normandie réunies) comptait 109 Sociétés musicales. Aujourd'hui, 250 ont survécu, mais dans quelles conditions ! Il faut bien reconnaître que les Pouvoirs publics, et en particulier le Ministère de l'Education Nationale, n'ont rien fait, depuis 30 ans, pour défendre et sauver l'éducation musicale et la musique populaire. Nous nous battons pour l'enseignement de la musique à l'école.

Malgré la nomination d'un Inspecteur Général de la Musique, au Ministère de l'Education Nationale, malgré les propositions faites par la Confédération Musicale de France, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre que les crédits nouveaux d'organisation, concernant l'enseignement du 1er degré, avaient été refusés, en raison des compressions budgétaires. Mais le compte, dans cette affaire, a été d'emblée dressé : l'enseignement de la musique n'avait pas été retenu dans les disciplines prioritaires.

Vous vous souvenez sans doute que, lors du débat du budget de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, une véritable levée de bouilliers s'est faite à l'Assemblée Nationale à propos de l'insuffisance des crédits mis à la disposition du Ministère.

Je n'ai pas vu, cette semaine, lors du vote du budget de l'Education Nationale, un seul parlementaire lever le petit doigt pour protester contre l'absence de crédits pour l'enseignement de la musique populaire.

Cela dit, c'est donc aux Municipalités, et à elles seules, qu'incombe la charge de faire vivre leurs Sociétés musicales si elles désirent en avoir.

Comparées à beaucoup de charges imposées aux communes, pour l'organisation des loisirs, les dépenses pour le fonctionnement des cours de solfège et d'une Société musicale, ne représentent qu'un pourcentage infime dans le budget.

C'est pourquoi, en adressant mes remerciements à la Municipalité de Mortagne pour l'aide financière qu'elle m'a accordée, je lui demanderai de faire encore plus, pour permettre

aux jeunes, garçons et filles, de venir vers les cours de solfège et, plus tard, grossir l'effectif de la formation musicale.

Je sais par expérience personnelle que le recrutement est difficile, mais il faut persévérer et faciliter la tâche de ceux qui ont pour mission d'enseigner la musique.

Abandonnée par les Pouvoirs publics, la musique ne survivra qu'avec le concours et l'appui total des Municipalités, et elles seules.

Un pays sans musique est un pays qui se meurt ! Heureusement, ce n'est pas le cas de Mortagne, qui est assurée d'une longévité exceptionnelle, grâce au dynamisme de sa Fanfare municipale et de son chef qui, sous l'impulsion de M. le Président Coupeau, apporte une animation très appréciée dans les manifestations mortagneaises.

Vive la Fanfare de Mortagne !..

M. LE MAIRE S'ASSOCIE AUX COMPLIMENTS

Au nom de la Ville de Mortagne, M. Tanné tint à adresser ses félicitations aux décorés et souligna le caractère exceptionnel de cette soirée, par la valeur de l'audition et la présence du Président de la Fédération musicale de Normandie.

LES DECORES

C'est M. Chaplain qui procéda à la remise des décorations, tandis qu'au micro M. Coupeau faisait état des longs services accomplis par les lauréats (dans la liste ci-dessous, lire : F.M. (Fédération Musicale de Normandie) ; C.M.F. (Confédération Musicale de France) ;

MM. Louis Le Lotier et Emile Blayette, 30 ans de service ; médaille argent F.M. et médaille de bronze C.M.F.

M. Jacques Mornet, 34 ans de service ; médaille argent F.M. et médaille argent C.M.F.

M. Claude Anjubault, 36 ans de service ; médaille or F.M. et médaille argent C.M.F.

MM. Max Philippe et René Philippe, 39 ans de service ; médaille or F.M. et médaille argent C.M.F.

M. Guy Leclanché, 41 ans de service ; médaille or F.M. et médaille or C.M.F.

MM. Raymond Bonvallet et André Chevallier, 44 ans de service ; médaille or F.M. et médaille or C.M.F.

Il nous semble superflu d'ajouter que la remise de chaque médaille fut ponctuée par les ions applaudissements.

Après cet éloquent palmarès, le concert reprit pour sa seconde partie, toute aussi remarquablement élevée que la première et qui se termina par un « fracasant » pas-redoublé, où la Clique donna sa mesure, de même que le nouveau cymballer, M. Jean Antoine.

LA JOURNEE DE DIMANCHE

A la messe de Sainte Cécile, nos musiciens ont encore honoré leur patronne en exécutant plusieurs morceaux, et le Quatuor du sacre s'est également fait entendre dans « Les Chants religieux », de Palestrina, et « Le canon double », de Bach.

Puis, après la dislocation du défilé à l'hôtel-de-ville, une délégation s'est rendue au cimetière pour déposer une gerbe sur la tombe de Guy Mathias, si regretté de ses camarades musiciens, et qui, en juillet dernier, trouva la mort dans un accident d'auto.

Avant de convier ses amis à prendre place autour des tables, le président Coupeau confia à M. Ouvrier, directeur de l'Harmonie de Bolsthoré, une tâche bien agréable : celle de remettre à M. Pierre Ganivet — l'un des dix décorés, qui n'avait pu assister au concert de la veille — les deux médailles (argent de la F.M. et bronze de la C.M.F.) qui lui ont été décernées pour ses 30 ans de services à la Fanfare. Et comme ses camarades de promotion, M. Ganivet, qui anime la Clique, fut également ovationné.

Au terme du déjeuner, M. Coupeau évoqua le deuil qui a frappé la Fanfare, avec la tragique disparition du jeune Guy Mathias.

Puis il salua avec plaisir le retour, dans les rangs de la « Cipale », d'un « ancien », musicien de talent, M. Jean Robert, et l'arrivée de M. Jean Anblume (Mortagne) et de M. Desbrières (Rai), qui prêteront désormais son concours à Mortagne, avec ses amis de l'Harmonie de Bolsthoré.

M. le Maire, qui présidait ce déjeuner aux côtés de Mmes Tanné et Coupeau, après avoir déclaré que la Ville de Mortagne est parfaitement consciente de l'utilité d'une formation musicale, rendit hommage au dévouement de nos musiciens et de leur chef, et à la qualité de leurs auditions.

Aux décrets, il prêtera ses compliments et assura la Musique qu'elle trouvera toujours auprès de la Municipalité et du Conseil municipal, un accueil bienveillant « pour que se maintienne le bon renom de notre Harmonie ».

Après le champagne aimablement offert par les décorés, la réunion se poursuivit gaiement entre bons amis, heureux et un peu fiers aussi — de considérer dans ces moments de détente, au soir de cette Sainte Cécile, le fruit de leurs constants efforts.

RANDONNAI

Soirée populaire très réussie que celle organisée par la fanfare de Randonnai, sous la présidence de MM. Métra, maire ; Brault, président de la fanfare ; Verdier, président de la musique de Tourouvre ; la plupart des conseillers municipaux et une foule considérable remplissant la salle paroissiale, de nombreux auditeurs ayant dû rester debout.

La fanfare, dirigée par M. Villetie, comprenait quelques musiciens venus de Bolsthoré, Mortagne et Moulins, phalange inter-cantonale qui a pu interpréter des œuvres classiques et modernes toutes aussi applaudies que les autres. Déclenchés par les fêtes Sainte-Cécile, sont plus vivantes que par le passé avec

des concerts variés au goût du jour, et qui obtiennent un franc succès près du public, comme samedi à Randonnai ou le samedi précédent à Mortagne. Ce renouveau, nous le devons à des chefs dynamiques qui ont opéré cette transformation des programmes pour le plus grand plaisir de l'assistance. En intermédiaire, nous avons encore eu la satisfaction d'entendre ce quatuor de classe du Perche, dont chaque morceau a été saisi de longs applaudissements, mérités par la valeur de l'exécution des saxos, où profanes et mélomanes se sont unis pour les remercier chaleureusement.

YVETOT

A Yvetot, la compagnie des sapeurs-pompiers et la Musique Municipale ont célébré, ensemble, comme elles le font chaque année à pareille époque, leurs patronnes, Sainte Barbe et Sainte Cécile.

Cette double festivité, organisée par la ville, qui trouve en cette circonstance l'occasion de manifester sa reconnaissance aux membres dévoués, jeunes et anciens, des deux sociétés, commença dans le recueillement et le souvenir.

Recueillement et souvenir, tel fut d'abord le sens des démarches que firent les délégations des dirigeants des deux sociétés en se rendant au cimetière sur les tombes de leurs membres défunts et en particulier de ceux qui, dans le passé, ont eu de lourdes responsabilités au sein de leurs groupements.

L'effectif de ceux-ci était au complet, à 10 h, en l'église Saint-Pierre, pour assister à la grand-messe célébrée par M. l'Archiprêtre et au cours de laquelle M. l'abbé Andrieu, vicaire, rendit hommage, pendant son homélie, aux pompiers et aux musiciens.

Au cours de cette messe, les membres de l'Harmonie de la Musique Municipale, sous la direction de leur chef M. Saint-Léger, interprétèrent, à l'offertoire, « L'Andante Religieux », de P. Marsal, puis après la consécration, « La Prière de Freyschutz », de Weber, et à la communion, « Sainte Cécile », de P. de Woslin, pour terminer, à la sortie, par le « Te Deum » retentissant de Marc-Antoine Charpentier, auquel M. Henri Pater, à l'orgue, apporta son concours.

A l'issue de cette cérémonie religieuse, un défilé se forma devant l'église pour rejoindre la place de l'École de Ville, devant lequel se groupèrent quelques notabilités, dont le Dr. Bobée, maire ; MM. Carouge et A. n. d. r. e. ; M. Chaplain M. A. n. d. r. e. ; P. r. e. s. i. d. e. n. t. de l'École de Musique d'Yvetot M. Chaplain, Président de la Fédération Musicale de Normandie ; le chef de bataillon Dubuc, inspecteur adjoint départemental des services d'incendie et de secours et vice-président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers volontaires, ainsi que M. Marcel Bénard, secrétaire général honoraire de la mairie, et plusieurs anciens membres des sapeurs-pompiers, etc. ...

Après les sonneries réglementaires exécutées par la batterie de la Musique Municipale, sous les ordres de M. René Féry, le capitaine Pierre Mérandin, commandant la compagnie de sapeurs-pompiers, et M. Saint-Léger directeur de la Musique Municipale, déposèrent une gerbe au pied du monument à la mémoire des anciens pompiers et musiciens décedés. Une minute de silence suivit cette démarche. Puis la « Marseillaise » clôtura cette cérémonie.

Une heure plus tard, vers 12 h 30 les membres de la musique municipale, aux premiers rangs de laquelle, on notait la présence des jeunes recrues et élèves de l'École de Musique, sonnèrent à leur façon le rassemblement place de la Gare, en jouant quelques pas redoublés pour mettre en appétit les convives.

Au cours de ce repas, l'ambiance fut très familiale entre tous les convives, heureux de se retrouver dans la joie.

Au café, eut lieu une cérémonie toujours très émouvante pour ceux qui en sont l'objet. Ce fut, en effet, le moment de la remise solennelle de décorations aux musiciens et aux pompiers pour leurs nombreuses et persévérantes années au sein de leurs sociétés et pour les services précieux et souvent cachés rendus à la ville. Ces distinctions avec diplômes étant remises par les personnalités.

Fédération de Normandie : Bronze : R. Féry et Boifard. Confédération Musicale de France :

H. Stalin, C. Picard, J. Lemonnier (bronze) Bréard (bronze et or) et Bellet et Vincent (or) Gueudry (vétérans) 48 années à la musique d'Yvetot.

Chef des Pompiers : médaille d'honneur de l'Union départementale des SP volontaires au caporal Jeffrey et au sapeur Canfourier. Et ce fut à l'heure et demie des discours ; il y en eut six !

Ceux des officiers de pompiers et ceux des musiciens, M. Saint-Léger directeur à la musique d'Yvetot remercia ses musiciens, signalant que si pour la messe de Sainte Cécile si pour la messe de Sainte Barbe 72, il avait dû faire appel à des éléments extérieurs, il n'en a pas été ainsi cette année.

M. Louis André, président de l'École de Musique, adressa ses plus vives félicitations au directeur et membres de la Musique Municipale en particulier à ceux qui font de l'école de Musique un établissement de formation, « ouvert à tous, comme doit l'être toute culture, en vue de l'harmonie sociale ».

M. Chaplain, président de la Fédération Musicale de Normandie, se félicita d'avoir entendu en ce jour église Municipale d'Yvetot et il en l'Harmonie et la Batterie de la Musique Municipale et leur directeur, M. Saint-Léger. Ses compil-

ments allèrent aussi à M. André dont l'École de Musique doit permettre aux jeunes élèves de redonner place qu'elles n'auraient jamais dû perdre et ensuite de les faire accéder, selon leurs dons, jusqu'aux Conservatoires de Rouen et de Paris ; cela vaut la peine d'y sacrifier son temps de loisirs. Ce fut sur une note d'encouragement aux jeunes que M. Chaplain termina en réitérant ses félicitations aux décorés.

A. M. le Dr Bobée, maire, revenait la mission de conclure. Il le fit en félicitant les membres des deux sociétés et leurs responsables en particulier, pour leur participation à la sécurité et au bien-être de la collectivité Yvetotaise et à celle des environs. A propos des sapeurs pompiers, il évoqua le dévouement et la promptitude en signalant aussi quelques améliorations réalisables à plus ou moins longue échéance. A propos de la musique Municipale, il se félicita de l'élan que tous, membres et chef ont su donner à leur société, à chacun à sa place, chacun à son rôle, chacun à sa partition... Le « Mérite de santé », dit le docteur, est satisfaisant. Mais il y a encore beaucoup à faire, ajoutait-il, en promettant de meilleurs locaux de répétition. A propos de l'École de Musique, il insista sur son utilité tant sur le plan artistique en général que sur l'apport de bien-être et de contacts qu'elle permet dans une société moderne.

Chacun des six discours furent applaudis par l'assistance qui devait terminer tard dans la soirée, cette sympathique célébration de la Sainte-Barbe et de la Sainte-Cécile.

A LA FRATERNELLE

C'était le dimanche 18 novembre, la grande fête annuelle, à l'occasion de la Ste Cécile des Musiciens et de la 17ème anniversaire de la phalange Yvetotaise.

Cet anniversaire sera marqué d'une pierre blanche.

Son Président - Directeur fondateur et M. Yves Percoq a été pour la circonstance, l'objet d'une manifestation de sympathie particulièrement émouvante, en effet il devait se voir décerner deux hautes distinctions : « La Médaille d'honneur chef or de la Confédération Musicale de France pour plus de 25 années de Direction et la Croix au Mérite et Dévouement Français, étant introduit dans cet Ordre au grade de « Chevalier ».

Au programme de cette soirée : 10 h 15. — Une délégation se rend au cimetière sur la tombe de M. Coddeville Joseph, Président d'honneur décedé en début d'année.

11 h. — Salle des répétitions, sonneries et minute de silence en particulier pour : M. Coddeville, Président d'honneur, Jules Motin, chef de fanfare des sapeurs-pompiers de Dieppe, Lucien Grisel, ex-chef de Musique de Doudeville et St-Vallery.

11 h 15. — Manifestation au Monument aux Morts ;

11 h 30. — Messe en musique dans la belle église ronde St-Pierre ;

Au programme : Audition : Orgue et Fanfare. M. Percoq dirige de main de maître ; Prière d'automne andante de Y. Féry ; Les anges dans nos campagnes, avec les Trompes de Chasse ; Sur de ton amour, Prière ; Parle, commande, règne Carillon, un arr. de M. Yves Percoq, sur le carillon de l'église d'Yvetot ;

Après cette belle audition de musique religieuse, la phalange défila dans les rues de la ville pour se rendre dans les salons de l'Hôtel du Chemin de Fer où avait lieu le banquet musiciens et familles qui fit la joie des 110 convives.

A l'heure des discours, Le directeur prit le premier la parole pour rappeler que la fraternité fêtait son 17ème anniversaire, il retraça ensuite les 27 sortiers de l'année 1973. Il remercia les personnalités présentes, les professeurs qui l'entourent ainsi que tous les musiciens formant une phalange de 60 exécutants.

M. Gavet délégué des Fanfares de France.

M. Pascal Letoll, le nouveau président d'honneur et M. Ray, adjoint au maire ami de la société, se succédèrent au micro pour s'associer au « concert » de louanges à l'égard de cette belle société, et leurs remerciements pour le bon renom qu'ils propagent au bénéfice de la Capitale du Pays de Caux.

Après ces discours, on procéda à la remise de diverses distinctions, celles décernées par l'Union des Fanfares de France, de la Fédération Musicale de Normandie et de la Médaille chef - or de la CMF. Après toutes ces distinctions, M. Garey Marcel qui avait reçu tout pouvoir se leva et déclara officiellement en s'adressant au Directeur, M. Yves Percoq, fondateur de la Société.

Par décision No 21.276 en date du 28 septembre 1973, pour services exceptionnels rendus à la collectivité humaine, pour ses connaissances musicales, son dévouement désintéressé et son attachement à ce noble art qu'est la musique, au nom du grand conseil de l'Ordre je vous fait « Chevalier du Mérite et Dévouement Français » ; M. Garey épinglea sur l'uniforme de M. Percoq Yves la Croix de Chevalier au ruban rouge bordé de vert, lui donna l'accolade, sous les applaudissements des présents.

A l'occasion de cette haute distinction les musiciens ont voulu marquer ce jour de fête envers celui qui se dévoue sans compter pour que la société soit sur tous points brillante.

M. Petit Robert, sous-directeur, prit la parole pour féliciter le directeur sur tous les points, et remercier Madame Percoq d'accepter d'être souvent seule le soir. C'est alors qu'une surprise était faite : les musiciens offrirent une belle trompette d'harmonie A. Courtois à leur chef qui fut très ému, et à son épouse une splendide gerbe de roses. Le Directeur très sensible à ce geste d'amitié les remercia avec une très grande émotion et leur promit de continuer en les conduisant dans la voie du succès.

Cette manifestation restera mémorable dans l'histoire de la batterie fanfare la fraternelle d'Yvetot. Revenu de son émotion, et avant de donner la place aux chanteurs, M. Percoq prit sa nouvelle trompette et accompagné à l'orgue électronique par M. Pater, son ami, ensemble ils jouèrent quelques belles pages musicales, car il faut le mentionner ces deux artistes donnent souvent des réclams orgue et trompette dans les églises. Après ce mini-concert, chanteurs et compositeurs firent applaudir, et il était 19 heures quand la société fut les derniers morceaux de l'année 1973.

OISE

L'Harmonie Municipale de Creil a fêté Sainte Cécile

C'est par une merveilleuse journée que les musiciens de l'Harmonie ont honoré leur patronne.

Cette très sympathique manifestation débuta par une messe en musique.

Au cours de l'office religieux, cette excellente formation dirigée par le dynamique directeur Jean Rucquois donna l'occasion à plusieurs reprises de faire apprécier sa remarquable valeur musicale.

Après la messe, c'est par un impeccable et imposant défilé que les 110 exécutants de cette belle phalange ont parcouru les principales artères de la capitale industrielle du département à la grande satisfaction de la population.

Ce défilé se termina au Monument aux Morts où fut rendu hommage aux disparus de la ville.

Puis à 13 h dans la merveilleuse salle du centre culturel eut lieu le banquet qui était présidé par MM. Chanut, maire et Neumann, Président de la FMO.

Avant le repas M. Chanut s'adressa aux convives.

Il ne cacha pas sa satisfaction de se retrouver au milieu de tous les

membres de l'Harmonie. Il félicita les dirigeants et tous les musiciens pour les résultats acquis qui font honneur à la Ville de Creil.

Il encouragea et félicita tous les jeunes qui font partie de l'Harmonie et de l'École de Musique et assura M. Jean Rucquois du soutien le plus complet de la municipalité.

Au cours du repas quelques musiciens de l'Harmonie en formation de jazz s'efforcèrent de satisfaire les convives d'un moment très agréable démontrant que le classique tout comme le moderne n'avaient pas de secret pour eux.

Puis avec la fin du banquet, vint le moment des discours.

M. Jean Rucquois remercia les personnalités présentes de leur soutien ainsi que tous ceux qui se sont intéressés à la réussite de l'Harmonie et à sa prospérité.

M. Jean Neumann, Président de la Fédération prit ensuite la parole. Il adressa ses grandes félicitations de « Paris » à ses amis les musiciens et chanteurs.

Il adressa tout d'abord ses félicitations et ses remerciements à M. Chanut, en particulier et à son Conseil Municipal pour l'effort très important fait par la Ville de Creil en faveur de son Harmonie et par voie de conséquence en faveur de l'art musical populaire amateur et qui permet à cette ville d'avoir la société musicale la plus importante du département et de permettre par son Ecole de Musique à de nombreux jeunes d'apprendre ce bel art qu'est la musique.

Il assura M. Chanut de son soutien afin de permettre à cette Ecole de continuer de prendre selon les possibilités, une autre ampleur.

Il adressa ses félicitations à M. Camporell, chef de la Batterie pour son travail exemplaire ainsi qu'à M. Rucquois pour son action et son dévouement tant sur le plan « Harmonie » que sur celui de l'École de Musique qui a présenté en 1973 plus de 300 élèves aux examens fédéraux, ce qui est tout à son honneur et à celui des professeurs qui l'épaulent dans cette noble tâche.

Le président fédéral félicita chef et musiciens pour toutes les prestations musicales qu'ils ont fournies tout au long de l'année tant dans le département qu'à l'extérieur allant jusqu'à l'étranger.

En effet, M. Neumann rappela le déplacement de l'Harmonie en Anzicourt ou elle a donné l'occasion à plusieurs reprises de faire apprécier sa valeur musicale ce qui est un grand honneur pour la ville de Creil ainsi que pour la Fédération.

Pour conclure le Président Neumann adressa ses remerciements aux sommes de musiciens qui contribuent indirectement au succès de l'Harmonie et qui de ce fait apportent leur soutien à l'art musical.

Puis c'est dans la joie que se termina cette belle journée.

ORLÉANAIS-BERRY

PITHIVIERS

La Fanfare municipale de Pithiviers a fêté sa patronne Sainte Cécile. Après le traditionnel partage de la galette, les musiciens se rendirent vers 11 heures en l'église Saint-Solomon St-Gregoire.

Sous la baguette de son chef, M. Capoulade, qui dirigea d'abord son dernier concert, la fanfare interpréta d'abord le premier mouvement de la « Cinquième Symphonie » de Beethoven, un « Allegro », puis « L'Andante ».

L'office devait se terminer par le final de la « Cinquième Symphonie » qui fut exceptionnellement apprécié ajoutant à l'émotion musicale ressentie au cours de cette messe de concert, alors que l'on venait d'apprendre que M. Capoulade ferait ses adieux au cours du banquet, réunissant les musiciens de la fanfare et leurs familles.

Après 39 années de direction, M. Jean Capoulade quitta la fanfare municipale. Au cours du traditionnel banquet de Ste Cécile, M. Capoulade, très ému, fit l'historique de ses 39 années de direction d'une

société attachante. Ce qu'il trouva de plus remarquable, c'est la fidélité des anciens, des sociétés dévouées, unis par l'amour de la musique, mais aussi par une franche amitié. Le Président Me Chaline souligna la personnalité de M. Jean Capoulade qui représente un exemple harmonieux de réussite familiale et musicale.

Il rappela son rôle social et humain, les amitiés solides qu'il a cimentées à la fanfare et l'amour de la musique qu'il a su inculquer chez les jeunes. Il associa pour terminer l'action de Madame Capoulade à celle de son époux et leur adressa ses remerciements.

AUBIGNY-SUR-NERE

L'accordéon club d'Aubigny a fêté Sainte Cécile avec quelques jours d'avance avec pour cadre la remise des médailles FMOB et CMF à son vice-président M. Georges Comby, entouré de M. Marchand, Président et Madame, étaient présents MM. de Vogue, conseiller général, Mme Rousseau, Présidente d'honneur, Millet président de la FMOB pour le Chef et Guillemin secrétaire FMOB.

M. Marchand exprima sa joie et sa satisfaction de voir la bonne humeur de la société, M. de Vogue dit toute sa joie d'assister à cette remise de médaille au doyen des musiciens et souhaita prospérité à la société et M. Millet remit ensuite la médaille FMOB et CMF à M. Georges Comby.

ORLEANS

La Musique Municipale d'Orléans a fêté Sainte Cécile dans la Cathédrale Sainte Croix, sous la direction de M. M. Proust. L'Harmonie a ouvert le programme par le « Choral en fa mineur » de Jean Sébastien Bach, dont la partition a été transcrit pour Roger Fayeulle, directeur de la musique de scène de l'Opéra de Paris ; suivit un poignant « In Memoriam » extrait de la 1ème Symphonie de Chostakovitch « Stalingrad » et selon une transcription pour Harmonie de M. Charles Conord, professeur au conservatoire de Lille, puis le « Psalm LC » de César Franck pièce pour ensemble de cuivres.

Après l'allocution par Mgr Bruch, archiprêtre de la Cathédrale et au cours de la grande messe nous avons entendu le « Stabat Mater » de Raminl. Après l'élevation, la « Procession du Vendredi Saint » extrait des « Panfares liturgiques » d'Illon Tomasi permit d'entendre en solo, Jean-Paul Leroy trompette du Conservatoire de Paris. Un « Prélude en ré mineur » de J.-S. Bach et la « Marche pour le Prince de Galles » de Joseph Haydn terminèrent brillamment cette fête de Sainte Cécile.

Il y a vingt huit ans, à la Libération, un Orléanais d'adoption remerciait la ville pour son accueil en créant une société musicale « La Dame d'Orléans », toujours active depuis, l'association est composée d'une batterie fanfare et de majorettes.

Au cours du traditionnel banquet, M. Lacube, adjoint au maire d'Orléans se félicita du dynamisme de la société et au nom de la mairie et de la jeunesse, sports et loisirs offrit un électrophone à l'association. Il décerna la Médaille d'Honneur de la Ville d'Orléans à M. Paul Thevenot, fondateur de la « Diane ». Le Président Marchand formula de vœux pour que la société continue à connaître les succès qu'elle s'est acquis.

FLEURY-SARAN

Cette année la fête de Sainte Cécile revêtit un éclat particulier, puisqu'il s'agissait du centenaire de la société. La fête débuta le samedi soir par un concert musical donné par l'Harmonie et la Batterie en la salle du château de Lamballe, mise gracieusement à la disposition par la Municipalité de Fleury.

Le lendemain, invités et musiciens se retrouvèrent pour le banquet du centenaire. On notait la présence de M. Chêne et Madame, conseiller général, maire de Fleury M. Auray et Madame, maire de Saran, M. Cimetière, secrétaire général de la FMOB et les Présidents Pierre Perroy et Landeroin.

SAINT-DENIS-EN-VAL

Le samedi 17 novembre en soirée, sous la présidence de M. Souchet, maire St-Denis-en-Val, la fanfare avait préparé un concert de choix à l'occasion de la remise des diplômes FMOB aux élèves de son école de musique.

MM. Asselisseat et Lamson, adjoints, ainsi que de nombreux conseillers et responsables de groupements étaient présents.

Le concert débuta par « Sans Souci » « Concerto pour un été » « La gentille » (polka) puis sous la direction de M. Perraud, les élèves exécutèrent quelques petits morceaux.

Le président M. Fèvre dit toute sa satisfaction de voir les Dyonnais montrer de l'attachement à leur société de musique.

Puis ce fut la lecture du palmarès des examens fédéraux par le chef M. Morin. Après la remise des diplômes, le maire dit sa satisfaction et sa fierté. Il vanta les mérites de la fanfare, source d'enrichissement pour les jeunes, félicita les amateurs des brillants résultats et particulièrement le professeur M. Perraud assisté de MM. Roger Julien Roger Pigache et J.-P. Amaney. Puis le chef repréna sa baguette exécuta avec sa formation « El Matador » (marche espagnole), « Symphonie in C » et « Le Joyeux troubadour ».



75020 - 403, Rue des Pyrénées

Excellente soirée empreinte de bonne humeur et d'amitié.

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

L'Union Musicale vient de donner deux concerts très réussis.

En première partie une marche américaine célèbre 'Marching Thro Georgia' de G. Miller, puis le 'Concerto pour une voix' de Saint Preux pour trompettes et harmonies.

En préparation pour le prochain concours le poème symphonique 'Finlandia' de Sibelius. Puis une pièce moderne de John Darling 'Mini Boogie' puis pour terminer la partie musicale 'L'écho de la Rochotte' pour cors de chasse, clairons, tambours et harmonie de Wagle.

En deuxième partie, une pièce de théâtre en 3 actes 'Les jours heureux' de G.A. Puget avec la section théâtrale qui surait, grâce à leur jeunesse et à leur travail, charmer, et distraire l'auditoire.

Parmi l'assistance, on remarquait la présence de MM. Jorlot, conseiller général, maire, Goubaud, maire adjoint, de nombreux conseillers municipaux, MM. Cimatière, Malet, secrétaires de la FMOB ainsi que de nombreux directeurs des sociétés musicales environnantes.

SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

L'Union Musicale a fêté Sainte Cécile avec brio. Le samedi 24 novembre en soirée, elle donna un concert présidé par M. Bardot, maire et président de la Société.

Le programme dirigé par P. Séjourné, fut très bien interprété avec succèsivement 'Les Vrais Amis' de O. Filisils, 'Frasquita' de Frantz Lehar, sélection Roger Boquet, 'Le pays du sourire' de Frantz Lehar, arrangement de F. Andrieu, 'Parfum d'Eventail' valse de Nico Ghika, 'Guillaume Tell' de l'opéra de Rossini, 'Modern Temps' fantaisie Jazz de John Darling et 'Juvéniles Mars' marche Hollandaise de Johan Wickers.

Le dimanche matin, l'Union Musicale accompagnée de l'Echo de Jargean se firent une aubade au domicile des présidents des deux sociétés, MM. Bardot de St-Denis-de-l'Hotel et Desreuve de Jargeau.

SAINT-MARC-SAINT-VINCENT-D'ORLEANS

La fanfare St-Marc-St-Vincent a honoré Sainte Cécile au cours de l'office célébré à l'Eglise St-Marc auquel assistait, M. Thinat, conseiller général maire d'Orléans.

L'ensemble a interprété un programme spécialement choisi pour cette circonstance 'Prélude et Cortège' de Lucien Nivard et trois extraits de 'Lumière et Joie' de Charles Jay. Après d'aimables mots d'accueil, les prêtres n'ont pas manqué de définir le sens de la vie de la Sainte.

Après avoir reçu les compliments de M. Thinat, les musiciens, en formation de défilé, se sont rendus à la villa Sabatoni.

SAINT-AMAND

Au cours de la messe de Sainte Cécile, l'Union Musicale interpréta : 'Entrée' 'Marche solennelle' de Saint Saëns, 'Prélude' de Saint Saëns, 'Hymne des prêtresses' extrait de Iphigénie en Tauride de Gluck.

Au son de la marche du 1er d'Artillerie et de 'Paris - Neuville' les musiciens se rendirent à un apéritif d'honneur offert par M. Papon, député-maire et ensuite au repas amical autour de M. Duron, conseiller général, président de l'Union Musicale et de M. Renon, maire adjoint.

A l'issue du repas, les musiciens gagnèrent la salle des fêtes de l'hôtel de ville pour donner un concert avec le programme suivant.

'Accueillante', marche de Th. Rothier, 'Symphonietta' (fanfare pastorale, scherzetto, rondo) de A. Thiry, 'Dejainé' de C. Saint Saëns, 'Cavallera Rusticana' intermezzo de P. Mascagny, 'Menuet' de J.-J. Paderewsky, 'Aida' (hymne, marche, danse), de Verdi, 'Tip-Top', marche de G. Miller.

VENDOME

Concert du 11 novembre

Respectant les bonnes traditions, l'Harmonie Municipale de Vendôme a ouvert sa saison 1973 - 1974 avec l'habituel concert gratuit du 11 novembre.

Le public était, lui aussi, fidèle au rendez-vous annuel et c'est devant une belle assistance que les musiciens vendômois ont donné, dimanche après-midi, au Palais des Fêtes, une nouvelle preuve de leur talent.

Dirigés avec sûreté et précision par leur chef, M. Emile Mounier, ils ont fait passer de bien agréables moments à tous ceux qui étaient venus les écouter et qui ont su montrer leur satisfaction par leurs applaudissements.

Le programme était alerte, bien équilibré et convenait parfaitement à cette journée du souvenir.

L'Harmonie a donné toute sa mesure avec 'Défilé de France', de Besson et Loup (sous la direction de M. Gillard), 'Y'a bon', un pas redoublé d'Avignon, 'Fleur de France' de Tacliman, 'Le réve basse', de Krier, sans oublier la traditionnelle 'Madelon', de l'Allier et l'hymne national qui servait de conclusion.

Mais elle a aussi montré qu'elle était tout à fait en mesure d'interpréter avec beaucoup d'assurance et un brio certain des œuvres plus difficiles où les nuances, les attaques ne souffrent pas à peu près, telles que l'ouverture de 'Mireille', de Gounod, ou — sur un marché persan — de Ketelbey.

La 'fête militaire', de Petit, a permis de constater que l'Harmonie comptait dans ses rangs, au moins deux excellents trompettistes : MM. Crespin et le jeune

Ph. Dubois (14 ans).

Ce concert donne également l'occasion à M. Mounier de présenter ses élèves : de jeunes garçons et filles qui assureront peut-être l'avenir de la société et qui, en tout cas font preuve de belles dispositions. Ils l'ont montré avec la savotte Pompadour.

En outre, trois d'entre eux ont joué en solo : Bruno Lesourd, à la trompette, Eric Pasquier, au saxo-soprano et Patrick Pignoreau, à la clarinette.

A l'entracte, les lauréats d'examen fédéraux ont reçu leur diplôme. Nous en avons déjà donné la liste.

Parmi les personnalités, nous avons noté la présence de M. Desanus, député, M. Giroud, conseiller général, M. Lasneau, maire, M. Jarry, adjoint, M. Berrieux, receveur particulier des Finances, M. Vérité, président du comité des fêtes, M. Pipelier, directeur de l'Harmonie de Blois, M. Moreau, directeur de la Philharmonique de Blois, M. le chanoine Gaudin, conservateur du musée, etc...

LEGRAS — 1-2-74

VENDOME

Sainte Cécile

Fidèles à leur rendez-vous annuel, les musiciens de l'Harmonie municipale de Vendôme — et leurs épouses — ont fêté leur patronne : sainte Cécile.

Un banquet de 125 couverts a été servi dans la grande salle du rez-de-chaussée du palais des fêtes par M. Langard de Saint-Ouen. Chaque fait largement honneur au repas qui s'est déroulé dans une atmosphère de détente et de franche camaraderie.

A la table d'honneur M. Mounier, directeur de l'harmonie et Mme ont accueilli M. Lasneau, maire et Mme ; M. Giroud, conseiller général ; M. Jarry, adjoint ; M. Rivault, secrétaire général de la mairie et Mme ; M. Pipelier, directeur de l'Harmonie Municipale de Blois ; M. Sylvain, représentant l'académie de danse classique et l'association des amis de la danse, etc.

Au dessert, M. Mounier a pris la parole et a souligné qu'il s'agissait de la 18ème Sainte-Cécile.

Il a évoqué en outre la mémoire de M. Rouleau, de Thoré, décédé l'été dernier (une délégation de l'Harmonie s'est rendue sur sa tombe et y a déposé un souvenir) et aussi celle de M. Gérard Yvon, ancien maire de Vendôme.

Parmi les manifestations inscrites au calendrier de l'Harmonie pour 1974, retenons le gala du 9 mars, le retour du jumelage pour la Pentecôte, le concours de Châteaudun du 9 juin.

Dans sa réponse, M. Lasneau, a lui aussi salué avec chaleur les dames présentes dont il a rappelé les sacrifices pour que leurs maris puissent participer efficacement à la bonne marche de la société et se donnent à fond à la musique.

Le maire a mis l'accent par ailleurs sur les liens qui unissent le chef M. Mounier et ses musiciens pour qu'une interprétation soit parfaite. Il a ensuite déclaré : 'Vous tous, musiciens chevronnés, garçons et filles qui faites honneur aux moins de 20 ans, vous formez un ensemble imposant, complet, une harmonie digne de notre ville, qui réhausse toujours l'éclat que nous voulons donner à chacune de nos cérémonies.'

Enfin, en conclusion, à travers l'évocation des cérémonies du jumelage auxquelles l'Harmonie municipale a participé, M. Lasneau a souligné combien 'la musique toute puissante sait mettre toutes les âmes à l'unisson'.

Au cours de ce repas, Marinette David, qui a remporté une magnifique coupe à un concours d'accordéon à Vierzon, a été à l'honneur. Elle a interprété le morceau avec lequel elle a triomphé : 'La danse du feu' de Manuel de Falla.

LA MESSE A LA TRINITE

Dimanche par dérogation spéciale du père Lainé la grand-messe n'a pas été célébrée en l'église Sainte-Madeleine comme à l'accoutumée, mais en l'abbatiale de la Sainte-Trinité ce qui a donné encore plus d'ampleur et de solennité au concert qui a accompagné l'office.

Avant de célébrer la messe, le père Lainé, assisté du père Dupont, a notamment déclaré : 'En ce jour de fête et de repos où nous célébrons Sainte-Cécile, je voudrais adresser tous mes remerciements et ceux de la paroisse à l'Harmonie municipale de Vendôme qui nous aide à prier si chaleureusement sa patronne.'

C'est la messe en ut de Malcochaud (Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus Dei) qu'a interprétée l'Harmonie municipale puis à l'issue de l'office 'Défilé de France' de Besson et Loup.

LA FERTE-SAINT-AUBIN

C'est par un concert public que l'Harmonie a honoré Sainte Cécile, présidé par M. Greenock, conseiller général, maire de La Ferté-Saint-Aubin assisté de nombreux conseillers municipaux.

Après la 'Marche Militaire' de Schubert, le directeur M. Julien Hannequin souhaita la bienvenue à l'auditoire. Après 'La fête provençale', 'La Sème dans le bonjour' de Brahms, et une fantaisie Jazz de Darling, ce fut la remise des diplômes de la FMOB aux jeunes qui ont participé aux examens.

Une surprise attendait les lauréats, le conseil municipal avait tenu à marquer tout l'intérêt qu'il porte à son 'Harmonie' en offrant aux élèves ayant obtenu une très belle mention, un très beau volume sur les grands maîtres de la musique et au chef de musique une série d'enregistrements sur les classiques de la

trompette par Maurice André. Le directeur, très ému, remercia M. le maire et dirigea ensuite une série de succès de Verchuren. Une remise de diplômes et médailles à des musiciens et une marche américaine termina cette soirée.

Le lendemain, l'Harmonie se retrouva pour la messe dominicale. Elle se fit entendre dans 'La Marche religieuse d'Alceste' de Gluck, puis la 'Berceuse de Jocelyn' puis 'l'Ave Maria' de Gounod. Après les remerciements de M. le curé Lanson, l'Harmonie termina par le 'Concerto pour un été' avec à la trompette M. Albert Chauvin.

L'Harmonie se rendit ensuite au monument aux morts et à la salle des répétitions pour un vin d'honneur.

ROMORANTIN

Brillante Sainte-Cécile pour l'Union Musicale

C'est dans une atmosphère détendue, joyeuse et toute amicale que les membres de l'Union Musicale de Romorantin ont dignement honoré Sainte Cécile, patronne des musiciens, le dimanche 25 novembre.

La grand-messe de 10 h. 30 à l'église Saint-Etienne a, selon les coutumes, marqué le début de cette fête pour les musiciens qui, placés sous la baguette de leur éminent directeur, M. Roger Guillet, ont interprété de façon remarquable un programme de haute qualité. L'office débuta par la marche des Mousquetaires du Roy de Lullu, suivie à l'offertoire par l'Interezno de l'Arlésienne (Bizet) saxophone alto solo, M. Chalange Michel ; à la communion la société exécuta la Romance en Fa Majeur de Beethoven (flûte solo, M. Jean-Jacques Virnaux), et cette messe s'est achevée avec la Marche de Rienzi de R. Wagner.

A l'issue de l'office, les membres de l'Union Musicale, harmonie et batterie, 94 au total, ont réveillé les échos de la ville en défilant dans les rues principales, mais la Sainte Cécile ne se passe pas sans un banquet qui, chaque année, réunit les musiciens autour des notabilités de la ville, de leurs dirigeants et de leurs familles, c'est ce qui s'est passé ce 25 novembre suite au défilé, et le copieux et succulent repas préparé par un chef cuisinier de grande classe, et servi au restaurant 'Le Montagué' n'a pas gâté cette journée, bien au contraire.

Parmi les personnalités ont remarqué la présence de Me Thyraud, maire, qui présidait à la table d'honneur ce repas de 167 couverts ; M. Guyot, sous-préfet ; M. Gigaud, conseiller général ; plusieurs adjoints et conseillers municipaux ; des représentants de diverses associations, etc.

Au début du repas, M. Bourdeau, président de l'Union Musicale, remercia les notabilités présentes, et excusa quelques absents, avant de souhaiter un bon appétit à tous.

Au dessert, M. Guillet, directeur, constata pour sa part que l'Union Musicale se porte bien, que son effectif augmente, et exprima sa satisfaction en soulignant la bonne ambiance qui règne au sein de l'association ; puis M. Benoist, secrétaire général, présenta le compte rendu d'activité, annonça que 34 services auront été assurés dans le courant de l'année, dont 9 par la Batterie-Fanfare seule, souligna que cette formation que dirige depuis un peu plus d'un an M. Claude Bondeux, connaît une évolution constante, et qu'il est envisagé de la présenter à un concours de musique en 1974. Il énuméra les différents concerts, fit l'éloge des brillants succès enregistrés dans le courant de l'année, avant d'annoncer que le congrès départemental de la Fédération Musicale de l'Orléanais-Berry aurait lieu à Romorantin le 3 mars 1974, que la sortie effectuée tous les deux ans l'Union Musicale aurait pour destination une excursion dans les Vosges, et le secrétaire termina en ces termes : 'Il n'est pas superflu de dire que, en ce qui concerne les activités et les organisations, tout va pour le mieux à l'Union Musicale, et que le dévouement, la bonne camaraderie, et la joyeuse ambiance qui y règnent, nous assurent que les réalisations actuelles sont pour notre association le meilleur gage de celles à venir.'

Le brillant palmarès obtenu par les élèves de l'école de musique et de la batterie-fanfare au cours des examens fédéraux fut ensuite présenté par M. Gautron François, secrétaire adjoint qui indiqua que 84 mentions avaient été accordées, et souligna que parmi les élèves qui suivent les cours du Conservatoire de Tours, 2 ont été reçus aux examens de fin d'année de leurs classes respectives, et que deux autres élèves ont été admis en classe de clarinette du même Conservatoire.

M. Gigaud assura ensuite les musiciens de son action auprès du Conseil général, il déclara qu'il défendrait toutes les demandes de subventions présentées par la FMOB dans le but d'encourager le développement de la musique chez les jeunes, Maître Thyraud, maire, mit l'accent sur la vitalité dont fait preuve l'Union Musicale, félicita les dirigeants et directeurs et assura le conseil d'administration de l'appui constant de la municipalité ; M. le Sous-Préfet qui prononça la dernière allocution, insista sur le rôle de la musique dans la société, particulièrement dans l'éducation et comme moyen de culture, félicita la municipalité pour le concours qu'elle apporte à l'association, ainsi que le Conseil général pour ses efforts permettant à l'art musical de se perpétuer.

Suite à ces allocutions ce fut, par MM. le Sous-Préfet, le Maire et quelques personnalités que 7 récompenses comptant pour des périodes de 10 à 50 années d'activité musicale ont été remises.

SARTHE ET SEINE-ET-MARNE MAYENNE

Concert de la Sainte-Cécile

Allonnes, à 5 km du Mans, est une ville forte de 18.000 habitants. Elle s'enorgueillit de posséder une des musiques les plus jeunes du département. Ce dimanche 9 décembre, environ 800 personnes se pressaient dans la vaste salle du gymnase Victor-Hugo pour assister au concert de la Sainte-Cécile donné par les Cadets de la Sarthe, société musicale groupant 65 éléments dont l'âge varie entre 11 et 21 ans.

La première partie du programme était consacrée à l'Ecole Municipale de solfège qui compte cette année plus de 200 élèves. Ce furent les débutants de la classe de solfège de Mme Cole Bernard qui ouvrirent le programme par une chanson de Henri Salvador 'Petit Lapin', la classe de combe donna deux quatuors de Schubert et M. Ferrand professeur au Conservatoire ainsi que M. Launay, 1er prix de Conservatoire firent une brillante démonstration des possibilités qu'offre ce magnifique instrument qu'est le trombone.

Nous retrouvons ensuite les enfants des cours de solfège dans deux chants, 'Le bonhomme de neige et les Musiciens'. Puis succédèrent les élèves des classes de flûtes de Mme Cole Bernard, de violon et guitare de M. Plot, d'accordéon de M. Brunet et de clarinette de M. Cole Bernard. De chaleureux applaudissements saluèrent chaque présentation.

La deuxième partie du spectacle était consacrée à la Musique des Cadets de la Sarthe sous la direction de M. Cole Bernard. Le concert débuta par : 'Marching Thro Georgia' avec la batterie-fanfare ; 'Ol Man River, Smoke Gets in You Eyes, un slow qui nous rappela que M. Cole Bernard était également un brillant saxophoniste, deux extraits de Sylvia de Léo Delibes, Pizzicati et le Cortège de Bacchus enthousiasmèrent le public. Du classique les Cadets passèrent à la chanson avec la 'Maladie d'amour et Ainsi soit-il' sur des arrangements de Cole Bernard. Une brillante sélection sur l'Auberge du Cheval Blanc précédait un morceau de jazz, composition de M. Cole Bernard, 'Psychose' qui mit en valeur les pupitres de saxophones et de cuivres. Il fut procédé ensuite à la remise des diplômes aux élèves ayant participé aux examens de la FMSM. M. Hureau président de la FSM, prit la parole pour dire tout le plaisir qu'il avait à se retrouver parmi les jeunes musiciens des Cadets et de l'école de solfège. Il félicita leur directeur et professeurs pour le travail accompli. M. Paillereau, maire d'Allonnes, prit à son tour la parole pour remercier le public, félicita également M. et Mme Cole Bernard qui ont la lourde tâche de diriger ces 250 jeunes, complimenta le bureau directeur de la Société des Cadets pour son dynamisme. Nous remarquons également parmi l'assistance la présence de : Messieurs les adjoints et membres du conseil municipal ; de M. Vivet, président des Cadets, ainsi que les membres du bureau, M. Garnier, président d'honneur des Cadets. Un d'honneur clôtura cette sympathique manifestation musicale très réussie.

SAINT-VINCENT-DU-LOROUER

Après une expérience tentée il y a plusieurs années par la municipalité et le Comité des fêtes pour réanimer la fête patronale, un grand concert a été donné salle des fêtes. Les organisateurs avaient invité la belle phalange qu'est l'Harmonie des Chemins de Fer du Mans (55 exécutants) dirigée par M. Daniel Hureau, président de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne.

La 1ère partie de ce gala fut assurée par la musique de Saint-Vincent qui dirige M. Bodereau Georges avec ses 45 éléments à qui l'on doit l'initiative de cette manifestation. Nous pûmes entendre successivement : La Marche du Collège (Thérou) Hans le joueur de flûte, Si j'étais Roi (Adam) Nocturne pour un amour, petite berceuse pour trompette solo, l'Auberge du Cheval Blanc (Benatzky) la Travlata (Verdi) et la célèbre marche Tip-Perary.

C'est devant une salle comble que l'Harmonie des Chemins de Fer du Mans prit possession de l'estrade. Nous eûmes la joie d'entendre les œuvres suivantes : Mireille, ouverture de Gounod ; La Paloma célèbre habanera ; Réve de valse (Oscar Strauss) ; My Fair Lady (Loewe) ; Porgy and Bess (Gershwin) ; La Ronde des Petits Pierrots.

Ensuite M. Hureau eut le privilège de remettre des décorations aux anciens musiciens de Saint-Vincent dont les noms suivent : Chauveau Albert, or et vétéran ; Bouyer Pierre, argent ; Guillier Ferdinand, vétéran ; Papin Gilbert, argent ; Maury Henri (président), bronze et vétéran ; Bouttier Albert et Dupin Gilbert bronze et argent ; Roullin, Bodereau, Lenoir B., Herteau G., Maury H. fils Pollet, Bouttier Raymond, Lenoir Cl., bronze ; Lebert Bernard, fédéral et Lebert Norbert, diplômé (10 ans).

La salle outre M. Hureau, président de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne, étaient présents MM. Laporte, secrétaire fédéral ; Besson, secrétaire adjoint ; Deslle et Bernard (vice-présidents) ; Bodereau, Sully, membres du bureau ; M. Dupré, maire de la commune ; la plupart des conseillers municipaux et membres au Comité des fêtes.

Somme toute une expérience encourageante pour les organisateurs d'un village de 900 habitants et que l'on voudrait voir dans de nombreuses villes.

Harmonie Municipale de Coulommiers - Assemblée générale ordinaire du 3 février 1974.

Les membres de l'Harmonie Municipale de Coulommiers se sont réunis en assemblée générale ordinaire le dimanche 3 février 1974 en une salle des répétitions, avenue de Maréchal de Lattre de Tassigny.

M. Gaston Margain, président, déclara la séance ouverte à 9 h 40 et donna la parole à Mme André Chalumeau, secrétaire générale qui procéda à l'appel des membres de la Société, 51 sont présents ou ont donné procuration.

M. Margain prenant la parole pour l'allocution d'usage, salua l'Assemblée et présenta les excuses de M. Pierre Burin, président d'honneur et de M. André Lafleur, délégué du conseil municipal retenus par d'autres obligations.

Il fait part des événements familiaux survenus en cours d'année et adresse un souvenir ému aux membres des familles : Mertes, Brion, Ughetto, Grouzard, Douay et Gohin qui ont été frappés par la disparition d'un être cher.

Rappelant ensuite les heureuses naissances : une petite Emmanuelle, sœur de Jean Claude Fahy, de Christelle, fille de Claude Gohin, Anne Sophie, petite fille de Gilbert Mertes, Katia, petite fille de Serge Delabarre, et de Thierry, fils de Bernard Rouland, il félicite à nouveau ces heureuses familles.

Se sont unis pour le milieu et pour le pire, Serge, fils et frère d'André et Jacques Premeau, Jean François, frère de Jean Patrick et de Jean Daniel Rousseau, Françoise, fille et sœur de Pierre et Alain Duve Marylène, fille de Gabriel Brion, il renouvelle aux jeunes époux ses vœux les plus sincères ainsi que ceux de la société.

Un rappel est également fait des dernières promotions dont les musiciens ont fait l'objet :

Diplôme Fédéral pour 10 années (au moins) de services à MM. Brieau-Claude, Douay Jean-Jacques, Diplôme et Médaille de bronze confédérale : M. Antoine Daniel.

Diplôme et Médaille des Sociétés Musicales et Chorales décernée par le Gouvernement : MM. Brion Gabriel, Chalumeau Jean Pierre ; Chereau Bernard ; Gohin Claude ; Le Fessant Jean.

Le Président devait ajouter : l'année qui vient de s'écouler a été marquée par les manifestations traditionnelles, ainsi que par différents concerts ou défilés au cours des fêtes locales, notre activité dont nous pouvons être fiers, s'est traduite par un total de 30 interventions de tous genres.

Nous n'avons pas eu la grande sortie annuelle habituelle et avons du nous contenter d'un après-midi de détente hivernale à Touquin, l'espère mieux pour cette année.

Il souligne l'assiduité des membres exécutants et signale en particulier, celle de Mlle Danielle Gasquet et de Serge Delabarre, qui ont assisté à tous les services de l'année soit 70 et 71 présences, il les félicite chaleureusement.

S'adressant aux musiciens, le Président devait ajouter : l'Harmonie municipale se présente donc aujourd'hui comme une société unie, vivante et prospère, le mérite vous en revient, Mmes, Mlles, MM, les musiciens, mais une troupe sans chef est un corps sans âme, or, vous avez depuis 17 ans et 4 mois, un excellent directeur qui se dépense sans compter et dont on peut admirer le talent, la patience, et le dévouement efficace. Je souhaite qu'il ne vieillisse jamais afin de le conserver à la tête de notre Harmonie Municipale. Ses mérites lui ont d'ailleurs valu, il y a 1 an d'être Musicales de Seine - et - Marne. Il appelé à la présidence de la Fédération Départementale des Sociétés une très amicale bienvenue.

Je remercie mes collègues du bureau en particulier les titulaires de fonctions, votre secrétaire générale Mme André Chalumeau, qui cumule ce secrétariat avec celui de la Fédération Départementale, et qui effectue toujours ainsi dans la bonne humeur, un travail considérable et souvent ingrat, et aussi, notre trésorier Jean-Baptiste Deville, gardien fidèle de nos maigres deniers.

J'en aurais fini de mon propos, si cette assemblée n'était pas tout à fait comme les autres, vous allez être appelés tout à l'heure à voter sur de nouveaux statuts. Vous savez en effet, que c'est le 24 janvier 1831 que le Conseil Municipal d'alors avait décidé la création d'une société de musique à Coulommiers. Bien que rattachée à la Garde Nationale, notre société a certainement eu ses statuts, mais plusieurs guerres sont survenues depuis lors, il ne nous reste de ces statuts qu'un règlement un peu vieilli et qui risque de nous valoir certaines difficultés administratives par sa non conformité avec de nouvelles règles établies. Votre bureau vous soumettra donc un projet de statuts...

Parole est ensuite donnée à Mme Chalumeau, secrétaire générale, qui lit le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 janvier 1973. Ce P.V. est adopté sans observations.

Le compte rendu financier du dernier exercice est ensuite présenté par M. Jean-Baptiste Deville, trésorier. Ce bilan est approuvé à l'unanimité. Il incombe alors à M. Chalumeau, directeur, de dresser le compte rendu de l'activité intérieure de la société.

Le Directeur remercie tout d'abord le Conseil municipal et son maire pour l'aide apportée à la société tant

morale que financière; le Conseil Général pour ses nouvelles dispositions à l'égard des sociétés musicales; les Services administratifs et techniques de la Ville; les commerçants auxquels on ne fait jamais appel en vain; la Presse, « Parisien Libéré » et « Pays Briard »; M. Garnier qui avait bien voulu se charger de la perception des cartes de membres honoraires.

La partie purement technique est alors abordée :

Interventions : 3 manifestations intérieures, 1 cérémonie au cimetière, 12 défilés à Coulommiers, 5 défilés à l'extérieur, 6 concerts à Coulommiers, 3 concerts à l'extérieur, en tout 30 interventions ayant nécessité 70 répétitions pour les musiciens, 70 pour les tambours et 71 pour les clairons.

32 musiciens sur 72 ont assisté à au moins 2 répétitions ou concerts sur 3, 11 d'entre eux à plus de 60 répétitions ou concerts, une mention spéciale est à décerner à Mlle Danielle Gasquet, flûtiste, et Serge Delabarre qui, pour la deuxième année consécutive, ont le maximum de présences.

MOUVEMENTS D'EFFECTIFS

15 radiations (pour différentes raisons) : MM. Edé Jacques, hautbois; Trefond André, clarinette; Baire Jean-Claude, tambour; Champagne Patrice, tambour; Allaga Luis, clairon; Lamoureux Frédéric, tambour; Sulre Gérard, clairon; Sulre Patrick, clairon; Zagnoni Alain, clairon; Sourdet Robert, trombone; Cano Jean-Pierre, trombone; Ivain Chantal, clarinette; Eguerre Fabien, batterie; Janvier Victor, bureau; Ben Azziza Ridha, clairon.

13 inscriptions : Dubost Julien, basse; Journet Gilbert, trompette; Gustave Jean-Luc, corne; Thomain Denis, clarinette; Loriel Pascal, accessoire; Mialon Eric, tambour; Martin Joachim, tambour; Decroix Pierre, tambour; Felle Jean-François, tambour; Gardin Alain, clairon; Ampenot Frank, clairon; Devin Philippe, clairon; Germain Ludovic, clairon.

EFFECTIF ACTUEL PAR PUPITRES

Petite et grandes flûtes (5); Petite et lères Clarinettes (8); 2èmes Clarinettes (6); Saxophones altos (3); Saxophones ténors (3); Saxophone baryton (1); lers cornets-trompettes (3); 2èmes cornets-trompettes (4); lers et 2èmes bugles (4); Altos (2); Trombones (2); Barytons (2); Basses, Contre-Basse (4); Accessoires (2). Soit Exécutants Harmonie : 49.

Tambours (9); Clairons (15). Soit Exécutants Batterie : 24.

Président (1); Secrétaire (1); Directeur (1); Archiviste (1); Membres du Bureau (3); Porte-Drapeau (2); Soit Bureau non Exécutants : 9. Effectif total : 82 membres actifs.

PROJETS. — Outre les manifestations prévues au calendrier des fêtes :

1) Centenaire de la « Musique de Saacy-sur-Marne » : avis favorable de l'ensemble des membres présents.
2) Le 19 mai, le Festival départemental se déroulera à Sainte-Colombe; le Directeur se mettra en rapport avec les organisateurs en vue de la participation de l'Harmonie à ce festival, l'après-midi seulement. Le directeur de par ses fonctions de président départemental, ne pouvant assurer la direction de l'harmonie dans la matinée.

3) Le président Margain suggère l'éventualité de la participation de la société aux fêtes « Jean de la Fontaine à Château-Thierry » le 29 juin. Si une demande du Comité organisateur de ces fêtes est reçue, le Bureau en examinera les modalités, la suppression des distributions des prix aux écoles qui immobiliseraient la société à Coulommiers le dernier dimanche de juin nous donnant liberté de jour.

ECOLE DE MUSIQUE. — M. Chalumeau espère que la création tant souhaitée d'une Ecole de Musique pourrait maintenant s'envisager, les travaux prioritaires (hôpital, casernes des pompiers, etc...) étant maintenant en cours de réalisation.

PROBLEME PARTICULIER. — Quelques musiciens sont très souvent sollicités à prêter leur concours à des sociétés extérieures, le directeur rappelle à ce sujet que les membres de notre harmonie se doivent en priorité à celle-ci (en particulier les élèves ou anciens élèves de la ville) et se doivent d'assister aux services demandés par la ville. L'application de cette règle étant le plus sûr garant de présentation et d'exécutions parfaites, le contraire pouvant nuire au bon renom de la société.

QUESTIONS DIVERSES. — La plaquette du centenaire sera demandée à la Confédération.

SORTIES DE LA FANFARE DE MOUROUX. — La fanfare de Mouroux organisant plusieurs sorties promenades et spectacles au cours de l'année, invite nos sociétaires à participer à celles-ci. M. Claude Gohin en établira les conditions qui seront affichées à la salle des répétitions.

REMISE DE DIPLOMES. — Les lauréats des derniers examens fédéraux de 1973 reçoivent des mains du président Margain les diplômes décernés à cette occasion.

Degré Préparatoire 1 : Ivain Elisabeth, hautbois (1ère mention); Huardel Valérie, Huardel Vincent, Marion Alain, Possot Joël, clarinettes (2ème mention); Lamoureux J.F., saxo-alto (3ème mention); Gustave Jean-Luc, corne (1ère mention).

Degré Préparatoire 2 : Thomain Denis, clarinette (1ère mention); Lamarque Didier, basse (2ème mention); Rousseau J.-Patrick, basse (2ème mention).

Degré Élémentaire 1 : Gasquet Annie, clarinette (2ème mention); Pastier Luc, saxo-alto (2ème mention); Montarin Philippe, saxo-alto (3ème mention); Géronme Domini-

que, Raoul Philippe, Boulay Patrick, cornets (3ème mention).

Degré Élémentaire 2 : Ivain Elisabeth, flûte (1ère mention + fé.); Gasquet Danielle, flûte (1ère mention); Dart Marie-Ch., clarinette (2ème mention); Liard Jean-Paul, trombone (1ère mention).

Degré Moyen : Raoul Gérard et Thomain Brigitte, clarinettes (1ère mention); Fally Jean-Claude, saxo-ténor (1ère mention).

Degré Supérieur : Jam Richard, saxhorn-alto (1er accessit).

ELECTIONS. — Il est procédé à l'élection de six membres du Conseil d'Administration, il y a sept candidats : MM. Gohin Claude, Laurent Jean-Pierre, Mertens Gilbert (membres sortants); Devierre Jacques, Duve Pierre, Gohin Daniel et Liard Jean-Paul.

Votants, 51; suffrages exprimés, 51; nuls, 0.

Ont obtenu : MM. Duve Pierre, 48 voix (élu); Gohin Claude, 43 voix (élu); Liard Jean-Paul, 43 voix (élu); Devierre Jacques, 40 voix (élu); Laurent Jean-Pierre, 39 voix (élu); Mertens Gilbert, 36 voix (élu); Gohin Daniel, 19 voix.

M. Devierre prenant rang et place de M. Cano (art. 16 des Statuts).

ANCIENNETE DES SOCIETAIRES. — M. Chalumeau donne lecture de la liste des sociétaires par rang d'ancienneté; cette liste sera affichée à la salle des répétitions.

STATUTS. — Le président donne lecture de chacun des 38 articles proposés aux statuts, ces articles sont acceptés sans observations, ils entrent donc en vigueur sur l'heure. Un règlement intérieur sera établi par le Conseil d'Administration et présenté pour approbation à la prochaine assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

Pour copie conforme, Mme André CHALUMEAU, Secrétaire Générale.

101ème Sainte-Cécile

de l'Harmonie de Nemours le dimanche 18 novembre, à 14 h. 30, l'Harmonie défile à travers la ville pour se rendre à la salle de l'Amicale où doit avoir lieu le concert de Sainte-Cécile, 101ème Sainte-Cécile de l'Harmonie de Nemours.

La salle est comble d'auditeurs : mélomanes, amis de la musique et parents de musiciens. Au premier rang : Mme Vervin, première adjointe au maire; M. Chalumeau, président de la Fédération musicale de S.-et-M., et Mme, qui en est la secrétaire générale; M. Debrulle, secrétaire générale de la mairie de Nemours; M. Jean Daunay, président de l'Harmonie; M. Jean Penot, vice-président, et Mme.

Le rideau se lève et le chef, M. Charles Lorin, attaque le premier morceau. Au programme : La Marche de l'Emir, d'Alex Luigini; l'Ouverture de Cavalerie Légère, de Franz Von Suppe; Le Ballet du Roi s'amuse, de Léo Delibes (Gaillarde, Pavane, Scène du Bouquet, Madrigal, Passe-pied et Final), une Sélection sur Hérodiade, opéra de Massenet; La Houssade, suite militaire de Louis Ganne; Le Sullidois, allegro final de G. Coqueulin, dirigé par Pierre Coqueulin, fils du compositeur.

A l'entracte, Mme Vervin remet les diplômes aux élèves musiciens ayant participé, avec succès, aux examens fédéraux, puis M. Chalumeau, après quelques mots au public, au chef et aux musiciens, décore des « anciens » : MM. Marcel Pro, Jean Cornichon, Marcel Laurent, Jean Pelletier, Jean Demasson.

Un nouveau défilé ramène les musiciens à leur salle de répétitions où le chef les félicite pour la bonne exécution des morceaux et c'est devant un apéritif bien mérité que chacun donne son avis.

A 20 h, plus de cent personnes se rassemblent pour le banquet amical. Ont pris place à la table d'honneur : Mme Vervin, première adjointe; M. Chalumeau et Mme; M. Jean Daunay, M. le lieutenant Fontana, commandant le corps des sapeurs-pompiers de Nemours, et Mme; M. Debrulle, M. Penot et Mme, M. Charles Lorin, chef de musique, et Mme; M. Marcel Pro, sous-chef et Mme. Le chef (de cuisine cette fois), M. Clément s'active autour de ses narmites. Pas de fausse note, une très bonne ambiance règne tout au long de la soirée.

Au dessert, c'est le Président Jean Daunay qui prononce le premier discours, viennent ensuite ceux du chef de musique, M. Charles Lorin; de Mme Vervin, au nom de la municipalité, et de M. Chalumeau, pour la Fédération de S.-et-M. M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, président du Conseil Général de S.-et-M., maire de Nemours, vient passer quelques instants avec les musiciens. Il échange quelques mots amicaux avec M. Chalumeau et prend la parole en s'exclamant de n'avoir pu fêter comme il l'aurait désiré le centenaire de l'harmonie, mais ce n'est que partie remise.

C'est à une heure avancée de la nuit, après une ambiance de gaieté, après des chants, des poèmes, des histloires, que tout le monde se quitte, heureux de cette grande journée consacrée à Sainte-Cécile, à la musique, aux musiciens, à l'amitié, avec l'espoir de fêter dans les mêmes conditions, l'année prochaine, la 102ème Sainte-Cécile de l'Harmonie de Nemours.

SUD-EST

SAVOIE

Concert final à l'occasion des fêtes du Centenaire de l'Harmonie Municipale de Chambéry

Mille neuf cent soixante-treize ! En l'an du centenaire de sa fondation, trois sommets ont marqué l'heureux destin de l'Harmonie mu-

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	338	435
CORNET, si b	440	540
BUGLE, si b	495	625
ALTO, mi b	620	780
BARYTON, si b	765	945
BASSE, si b à 4 pistons	1145	1410
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	3560	4395
TROMBONE à coulisse	540	685
TROMBONE à pistons	765	925

LAQUES OR CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	965
SAXO ALTO, mi b	995
SAXO TENOR, si b	1.175
SAXO BARYTON, mi b	2.550
CLARINETTE, si b, super ébène	530
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	595

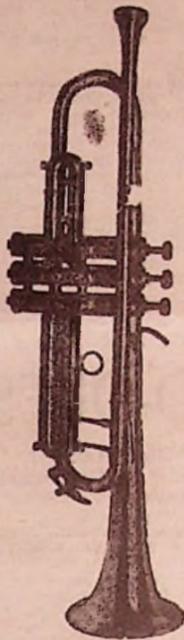
Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



nicipale de Chambéry : un concert de printemps au théâtre, avec la participation du « Cercle Philharmonique », du groupe « A Cœur Joie » et de la « Maîtrise Métropolitaine »; un « Nocturne » du chœur et d'harmonie, un soir de juin, dans la cour d'honneur du château; enfin, ce vif et dextère jour de novembre, à la cathédrale, un concert avec l'Association Philharmonique de Francfort et la chorale d'Anney.

Fécond en musique instrumentale, maître immortel de l'opéra et des oratorios, Haendel nous est apparu, ce dernier soir, dans l'audition d'un « concerto en sol mineur » pour hautbois et orchestre, où l'instrument chantait doux aux lèvres de Friedrich Plath, avec un trille rapide et régulier. De musardise en musardise, l'artiste révélait le charme pastoral du hautbois, en nous entraînant dans une sarabande et un dernier allegro plaisants.

Après le bois, les cordes du violon, sous les doigts d'Alfred Breith dans un concerto en mi mineur de Bach le grand et une sérénade en ré majeur de Mozart. L'archet mordait doucement, égal, régulier, et le grave avait une transparence émouvante. Dans les quatre mouvements d'un concerto pour trompette et orchestre à cordes du Vénéral Torelli, la clarté sonore et la vivacité du soliste Helmut Erb ont été un enchantement.

Ainsi, au première partie, Haendel, Bach, Mozart, Torelli étaient interprétés par des solistes de talent et par un éventail d'instrumentistes sous la direction du professeur Helmut Steinbach : attaques, mouvements, rythmes, nuances étaient dociles à la baguette d'un chef d'orchestre de qualité rare.

L'éminent Francfortois succédait Serge Herlin, directeur adjoint du Conservatoire National de Musique de notre ville et directeur de l'Harmonie, pour la deuxième partie de la soirée.

Après l'exécution de l'adagio en sol majeur de Mozart, le violoniste Alfred Breith, soliste inspiré étant au pupitre, avec le soutien de l'orchestre, le même ensemble des cordes, bois, cuivres, timbales, et la chorale d'Anney ont exécuté et chanté à « Messe du Couronnement » de Mozart. La soprano Nadine Sautereau, professeur au Conservatoire, et le ténor Marcel Djoud, la contralto Josette Jacques et la basse Roland Jacques, tous deux du grand théâtre de Genève, quatuor privilégié d'un don et d'une technique, étaient soutenus par un choral d'une exemplaire unité.

Ce mouvement de voix et d'harmonie, nous l'avons entendu plusieurs fois à Chambéry. Mais nous l'entendons toujours avec une religieuse attention. Qui plus est ! Il passionne chanteurs et chanteuses, tant et si bien que douze à quatorze des nôtres se sont volontairement intégrés dans l'imposant chœur anecien.

Aux applaudissements et rappels d'un nombreux public serré dans la nef et les bas-côtés, Serge Herlin a exécuté, en bis, l'Agnus-Dei final.

Au foyer du théâtre, un moment après, dans un climat de franche amitié, sans protocole aucun, musiciens, chanteurs et sympathisants se sont rassemblés au cours d'une brève réception où Monsieur le Maire Pierre Dumas rendit à chacun et à tous un hommage simple et cordial. Il souligna l'agion inlassable de Serge Herlin, dont les concerts outre-

Rhin attestent d'une considération profitable à la soirée et à sa capitale. Rappelons qu'il lui fut décerné récemment l'insigne d'or des chefs d'orchestre par la République fédérale d'Allemagne.

A Paul Chaberty, président au Comité de l'Harmonie municipale; à Serge Herlin, son directeur, nous renouvelons nos compliments et nos sentiments reconnaissants. Et nous souhaitons à leur association la poursuite d'un heureux avenir sur la route des temps nouveaux.

M. D.

LA BIOLLE

a fêté le XXème anniversaire de « L'Echo du Meyrieux »

Commune rurale perchée au sommet de la côte, La Biolle possède une des meilleures batteries-fanfanes de la région, « L'Echo du Meyrieux ». Cette société solidement charpentée, aux effectifs de 45 musiciens, célèbre, dimanche 6 janvier, ses vingt ans d'existence, et c'est dans une ambiance de fête que s'est déroulé cet anniversaire, auquel étaient conviés de nombreuses personnalités départementales, dont M. Louis Besson, député de la Savoie; Maurice Adam, président de l'Union des sociétés de musique de Savoie et vice-président de la Fédération du Sud-Est.

M. Gilbert Perruisset, maire de La Biolle, accueillait en outre, avec les membres de sa municipalité, M. Marcel Mathieux, conseiller général, maire de St-Ours; M. Dupré, maire de Erlon-St-Innocent; M. le Colonel Comte de Moux de Loche, maire de Crésy-sur-Aix; M. Colomb, maire de St-Germain-la-Chabotte, trois communes qui fournissent de bons musiciens à l'Echo du Meyrieux. Étaient également conviés les sociétés musicales de Gruffy, Alby, les accordéonnistes aixois, la batterie-fanfane d'Aigueblanche, ainsi que les représentants des sociétés locales.

Un concert particulièrement réussi permettait d'apprécier la qualité de l'ensemble dirigé par M. Laurent Paget.

« L'Echo du Meyrieux », qui prit son nom en 1955, naquit en 1939 et rapidement conquit ses lettres de noblesse dans divers festivals où il participa. En 1969, soucieux de se mettre à la mode, « L'Echo du Meyrieux » s'enrichissait d'une section de majorettes, et la phalange, renforcée par son « bataillon de charme » est actuellement l'invitée de toutes les grandes manifestations régionales.

« L'Echo du Meyrieux » recrute sur La Biolle, mais également sur les trois communes citées plus haut; elle accueille donc chaque année de nouveaux membres séduits par la sympathique ambiance qui règne à la batterie-fanfane, véritable lieu de rassemblement des anciens et des jeunes.

Pendant qu'une délégation se rendait au cimetière fleurir les tombes de deux musiciens, la matinée se poursuivait par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts par MM. Quay-Thévenon, Fort et Paget, précédant le vin d'honneur servi à la mairie.

Le temps de complimenter les musiciens et de saluer ses hôtes, et M. Perruisset, maire, donnait le départ pour Chindrieux, reçu en fanfare par la sympathique clique locale « La Voix du Lac » qui offrit une aubade-surprise à leurs collègues.

Les invités, accompagnés de leurs épouses, étaient les musiciens et leurs épouses, les majorettes, environ 140 personnes prirent place à l'Hotel Goddard, où un délicieux et copieux menu les attendait, à l'issue duquel MM. Quay-Thévenon, président; Paget Laurent, directeur; Maurice Adam, président départemental; Perruisset Gilbert, maire de La Biolle; Marcel Mathieux, conseiller général, et Louis Besson, député de la Savoie, tintrent à souligner, par des discours de qualité, la remarquable tenue d'une société qui honore La Biolle et la Savoie.

Les accordéonnistes aixois tintrent également à assurer la partie musicale de ce XXème anniversaire, dont chacun en gardera un souvenir inoubliable.

UGINE

Union départementale de la Savoie Harmonie Municipale

« L'Echo du Mont Charvin »

Comme chaque année, la traditionnelle « Descente des montagnes » (du 20 au 23 septembre) marque pour notre société, la reprise de ses activités. Cette année encore, nos musiciens assurèrent une part assez importante dans le déroulement de ces festivités, avec les productions du Mandoline Club, de l'Harmonie et de l'orchestre champêtre « Le Creux du Cayon ».

Parallèlement à l'école de musique, M. Castagnède, enregistrait de nombreuses inscriptions d'élèves, garçons et filles. Outre MM. Castagnède et Galloz dont le dévouement est bien connu, deux nouveaux professeurs : Mme Patuel guitariste et M. Neyret saxophoniste, assurent l'enseignement du solfège aux élèves de l'école de musique. Lorsque l'on connaît les difficultés de recrutement au sein de nos sociétés, on ne peut que féliciter et remercier ces musiciens bénévoles, sacrifiant une bonne part de leurs loisirs à la formation de ces jeunes.

Le 11 novembre après les différentes cérémonies officielles, un repas en commun réunissait tous les membres de l'Harmonie, repas précédant l'assemblée générale annuelle, présidée par M. Albert Botta, cette séance de travail, après les comptes rendus financiers et techniques, permettait à tout un chacun, de juger de la bonne marche de la société. Après l'élection du bureau directeur, chacun put, à loisir, participer aux débats, dans un climat de camaraderie, à l'image de notre société.

Le concert en l'honneur des médaillés des aciéries d'Ugine marque le début des productions de l'Harmonie, en salle. Ainsi le 18 novembre c'est à la salle des fêtes du chef-lieu que nos musiciens (Mandoline Club et Harmonie) offrirent leurs concerts : deux genres tout à fait différents qui semblent avoir conquis les auditeurs présents.

Le dimanche suivant, l'on retrouvait de nouveaux musiciens à la salle des fêtes pour un concert de gala, dédié annuellement à Sainte-Cécile. Un public très nombreux et attentif était venu applaudir la société locale. Un programme très abondant (six œuvres différentes) ne déçut pas le public. Ainsi après une brillante « Marche de Racocsky » l'on goûta le romantisme de Brahms, dans un arrangement de

ses vases. En troisième partie « Les airs de Polius por-pouru » de chansons de ceux de 14... raviveront certainement beaucoup de souvenirs parmi les « anciens ». Moins connu que les ballets de Sylvia et Coppélia, « Le ballet de la Source » de Léo Delibes est une œuvre pleine de finesse, mais aussi de difficultés que surmonteront nos musiciens. Mais lorsque l'on parle vase, l'on pense obligatoirement Strauss, ignorant généralement les prénoms des membres de cette famille, célèbres.

Les « Trois vases » d'Oscar Strauss si légers et insouciantes furent un instant de détente pour tous. Le « Café de Bagdad », œuvre maladroite de Boieldieu, terminait cette soirée. A noter la maîtrise d'exécution de cette œuvre dans un mouvement très vif et très enlevé. Malgré l'importance du programme, aucune lassitude du public, qui bissa ce dernier morceau.

Le traditionnel vin d'honneur, réunissant personnalités et musiciens, clôturait cette excellente soirée.

P. BALEGNO.

SUD-OUEST

M. Henri DUPART
Professeur au Conservatoire
de Bordeaux à l'honneur

M. Henri Dupart a obtenu, une nouvelle fois, la récompense des efforts qu'il déploie en faveur de son art.

En effet, deux de ses élèves, Jean-Michel Fourquet (trombone) et Bruno Zambon (trombone basse) viennent d'être reçus au concours d'entrée au Conservatoire national supérieur de Paris. Ils y retrouveront Jean-Jacques Dion, admis voici deux ans.

Le fait mérite d'être signalé, car il est extrêmement rare de voir trois élèves du même professeur se perfectionner dans ce haut lieu de la musique.

La juste renommée de M. Dupart lui a valu d'être désigné comme membre du jury au dernier concours de fin d'année du Conservatoire national supérieur de Paris.

CASIERIS

Fidèle à la tradition, notre société musicale, l'Union Casiéenne, était dimanche dernier la Sainte-Cécile. Elle s'est fait entendre dans un concert de musique religieuse pendant l'office de la grand-messe. On sait que le concert préparé à cette occasion est l'objet d'une minutieuse préparation et les auditeurs ont été agréablement surpris et en ont coté la parfaite exécution.

Après le concert, ce fut l'apéritif offert par la marraine de la société, et le départ pour le banquet.

Après le concert, ce fut l'apéritif offert par la marraine de la société, et le départ pour le banquet. Au dessert, le président prit la parole et félicita chef et exécutants de la bonne exécution du programme de la matinée. Il les remercia de l'effort fourni durant l'année écoulée en préparant et participant avec brio à toutes les manifestations locales; il signala le concours dévoué et précieux de quelques éléments étrangers qui donnent, avec leur talent, un témoignage d'amitié. Il remercia également les membres honoraires qui, par leur générosité, permettent à la société d'équilibrer son budget. S'adressant à M. le Maire, il lui fit part de la satisfaction des exécutants par la mise à la disposition d'une salle de répétitions.

M. le Maire, à son tour, félicita le chef, M. Guicheney, ainsi que les exécutants, espère que les jeunes s'inspirant des exemples des anciens s'attachent à continuer toujours vivante la société musicale.

Dans une brève allocution, l'abbé Lecarré se félicita de l'esprit d'amitié qui existe dans la formation. Et ce fut le tour des chanteurs et de ceux et nous oignons le plaisir d'interpeller notre vénérable M. Bique, M. le Maire et M. Guicheney, ce dernier se surpassant.

C'est tard dans l'après-midi que se termina cette fête qui s'est déroulée dans une belle ambiance de gaieté.

HERVÉ

La Sainte-Cécile de l'Harmonie Hermoise a été, une fois de plus, réunie à tous égards; c'est pour les uns et les autres une journée entièrement consacrée au culte de l'ambly.

Lors du concert donné à l'église, l'Harmonie Hermoise et son chef René Barsacq-Mongis n'ont pas craint d'exécuter des œuvres classiques: « Marche militaire » de Schubert, adagio de Mozart, andantino de Mozart, « La Finta Giardiniera », ouverture de Mozart. Ces morceaux, exécutés avec une maîtrise remarquable, ont été exécutés d'une façon parfaite, font le plus grand honneur à l'Harmonie Hermoise. Leur interprétation les hausse au niveau des musiciens de grande classe qui s'expriment parfaitement les chefs-d'œuvre et leurs nuances subtiles, et leur chef à la maîtrise confirmée, au mérite exceptionnel, à la classe indiscutable. M. René Barsacq-Mongis, sut avec un rare brio, leur faire franchir les nombreuses difficultés de la partition.

Après la messe, le défilé trait, unnel, puis l'apéritif. Un banquet d'est l'assurance de voir triompher le goût culinaire propre à notre région.

A la table d'honneur: MM. J. Duberland, président; Lacoste, adjoint au maire; René Barsacq-Mongis, chef de musique; Joseph Barsacq-Mongis, Bernard Labadie, sous-chef; M. Lahaa, vice-président; Raymond Castets, trésorier.

Le président Duberland fit le bilan de l'année musicale. Il féli-

cita tous les musiciens pour la brillante exécution du concert et rendit un hommage au chef René Barsacq-Mongis. Il félicita Joseph Barsacq-Mongis pour les compositions qui sont au répertoire de nombreuses harmonies.

Le chef René Barsacq-Mongis remercia d'abord les exécutants pour les qualités musicales. Il dit tout son espoir dans l'école municipale de musique qui, sous peu, donnera à l'Harmonie Hermoise de nouveaux exécutants.

Joseph Barsacq-Mongis, dont les bons mots sont des coups de cymbale, magnifia l'esprit de fraternité qui unit les membres de l'Harmonie. Il fit brièvement l'histoire de Mozart et termina en exaltant le rôle de la musique qui peut créer la fraternité des hommes.

Le vice-président Lahaa, dans des termes images et pleins d'humour dont il a le secret, sut trouver les mots qu'il fallait pour dérider l'auditoire.

M. Lacoste, adjoint au maire, partant du principe qu'il faut développer le plan culturel et que la musique est un art que tout le monde peut comprendre et aimer, rendit un hommage à M. Barsacq-Mongis.

M. Labourie, sous-chef, termina les discours dans des termes permettant à la verve garçonne de s'exprimer avec talent.

Puis ce fut l'heure des chansons et de la galette, et c'est dans une ambiance fraternelle que se termina cette excellente journée.

POUILLLON

C'est un véritable regal de passer une journée en compagnie des musiciens pouillonnais.

Leur Sainte Cécile 1973 a été avant tout celle de l'amitié. Puisque, à côté des mémoires nubiés, de la clique - harmonie locale, on a pu accueillir de nombreux pouillonnais d'honneur, venus partager le plaisir de jouer de notre société.

Dans l'église saint-Martin, après une marche ouverture soignée bien menée, l'Harmonie a illustré la messe par deux morceaux exécutés avec une infinie sensibilité. Dans le chœur de la « Deuxième symphonie » de Beethoven et à « Judex », de Charles Gounod. L'interprétation toute en nuances a constitué la plus fervente des prières.

L'habituel concert a débuté par la présentation des élèves de l'école de musique.

Les trois défilés et pas-redoublés avec la participation de la clique étaient martiaux et bien rythmés.

A la mairie, au cours du vin d'honneur, M. Jean Laplace, chef de musique, a tiré les leçons d'une saison, remerciant les musiciens pour leur travail et insistant tout particulièrement sur la joie qu'a provoquée la présence de renforts comme M. Lafarue, qui s'est fort bien intégré à l'Harmonie; M. Lesourgues, de Peyrehorade; M. Robert Lahouillie et Michel Sangulien, les éléments mimbasistes, et aussi les Juranois Jo et André Cazalé. La suite a eu lieu au restaurant où, après un repas auquel tout le monde a fait honneur, les langues se sont déliées pour parler, chanter et raconter.

Le président Charles Peyres a salué la présence des officiers, MM. Alfred Longuefosse, maire; Jacques Dutilh, conseiller général; le Docteur Bernard Descazeaux; M. Joseph Campagne, président de l'U.M. Emilie Duten, maire adjoint; Marcel Boulan, président de la banda pouillonnaise; Fernand Guilhemjoutan, Jules Larède.

On a ensuite entendu M. Longuefosse qui a adressé des félicitations à M. Jean Laplace, pour les excellents concerts de la matinée, et à Roger Lahet, le chef de la clique.

Le maire a associé à ces félicitations les « piliers » de la société, André Souques, Pierre Pommarède, Gaston Napias, Edgar Dubrisay.

Au rayon des chanteurs, les solistes de talent qui sont Fernand Guilhemjoutan, Lincontant, Gaston Napias, Michel Décla, Dubrisay, accompagnés à l'accordéon par Marcel Boulan et André Souques, étaient présentés par ce merveilleux animateur qu'est Pierre Pommarède. Une mention toute particulière doit être accordée à Jojo Piet, auteur-émotionniste - interprète.

Les conteurs Robert Lahouillie, Charles Peyres et Joseph Lasserre ont fait merveille dans leurs interventions franco gasconnes.

L'avant-garde Périgourdine

Etait-il besoin de souhaiter des succès retentissants à l'Avant-Garde ainsi que le fit son président actif, M. Bonnet? La salle du Casino savait que les accents de notre société étaient particulièrement retentissants car les pas redoublés y prennent une ampleur demeurée... L'Avant-Garde était Sainte-Cécile. C'est une occasion pour chaque année, remercier quelques membres par des décorations.

Après l'exécution de morceaux enlevés avec brio on se retrouva au vin d'honneur. M. Yves Guena, ministre des Transports présidait avec à ses côtés son directeur de cabinet, M. Vuveller; Mme Julien, représentant avec beaucoup de charme M. le Préfet; le capitaine Baune, du 5ème Chasseurs; M. Thomassin, président de l'Avant-Garde; M. Bonnet, président actif; MM. Labriet et Faugetolas, présidents d'honneur; MM. Blochet et Ducloux, vice-présidents; M. Labonté, secrétaire et M. Robert, trésorier.

M. Bonnet remarqua que l'Avant-Garde est toujours jeune malgré ses 70 ans et demanda aux « anciens » de redoubler d'efforts pour occuper toujours une place prépondérante dans la cité.

M. Guena se félicita de cette belle vitalité et en remercia les dirigeants et les musiciens, saluant Mme Julien et souhaitant pourquoi pas — qu'elle pourrait devenir la première femme prêt de France.

Dans cette ambiance amicale eut lieu la remise des décorations qui allait se terminer par celle décernée à M. Michel Bonnet par M. Yves Guena, am édalie d'argent de la ville de Périgueux qui sera également remise à M. Guinol, reteau pour maladie loin de cette fête.

A tous les décorés nos compliments amicaux et bonne santé à la vaillante Avant-Garde! Diplôme de mérite, attribué par la Société aux jeunes éléments: André Royer, Eric Autric, Fabrice Boileau, Jean-Louis Lalande, Eric Pierre Couderc, Grégoire Ricote, Maxime Filippoz, Jaime Rodriguez, Patrick Barthélemy.

Diplôme d'honneur de la Société: Raymond Desgraupes, Pascale Brun (la gentille cantinière).

Diplôme d'excellence: René Brun

Diplôme d'encouragement avec médaille de bronze: Pierre Garcia

Diplôme d'honneur (jeune musicien) de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest: Jacques Lacelle, Michel Oporzinski.

Diplôme d'honneur (jeune musicien) avec médaille de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest: Christian Thomas, Jean-Michel Thomas, Fredy Lerol, Joël Siurana, Jean Claude Hardy.

Diplôme d'honneur avec médaille d'argent de la Confédération Musicale de France: André Rougier.

Diplôme et Médaille du Mérite: Pierre Lagorce.

Médaille de l'Education Civique: Georges Rougier.

Chevalier d'Education Sociale: Christian Prouzat, Dominique Royer, Pierre Navarro.

Officier d'Education Sociale: J.-L. Gallant, Gaston Laurent.

Médaille de la Ville de Périgueux: MM. Emile Guinol, Michel Bonnet.

SOUSTONS

Samedi, en soirée, au théâtre municipal, avait lieu l'audition des jeunes élèves: Jean-René Desclaux, Claude Laharie, Pierre Vignacq, Bernard Desnavailles, Bertrand Beyrie et Alain Benoit, sous la direction de leurs professeurs, MM. Blanc et Stevenard.

Puis, l'Harmonie municipale et la Clique soustonnaise offrirent à l'issue du concert, M. Henri Paleix, président de l'Harmonie municipale, remerciait M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et M. Despujols, président de l'Union des Sociétés Musicales des Landes, d'avoir accepté l'invitation des musiciens soustonnais.

C'était ensuite la remise des diplômes obtenus aux épreuves de 1973 avec:

Solfège division préparatoire: Corinne Barones, Bernard Benoit, Sylvie Deoux, Christian Desnavailles, Alain Desnavailles, Agnes Desnavailles, Louis Dussaubat, Nathalie Dupré, Pierre Cazadiou, Thierry Conlode, Philippe Laverize, Isabelle Millères, Emmanuel Perrin, Thierry Tastet, Veronique Villain, Jean Villain, Bernard Soulés.

Solfège et instrument élémentaire deuxième année: Bertrand Beyrie, Philippe Desclaux, Bernard Desnavailles, Claude Laharie.

Division Moyenne: Alain Benoit

Dimanche matin, la fête de la Sainte-Cécile débutait par la grand-messe en musique.

A midi, dans la salle de la mairie, M. Henri Paleix présentait M. Ciran au docteur Barre, conseiller général, maire de Soustons. M. Paleix exprimait sa satisfaction qu'il soit rendu officiellement hommage aux musiciens dont l'attachement à la musique est un exemple et une assurance pour l'avenir des sociétés musicales. Il sait l'attachement que M. Ciran porte aux sociétés musicales, car le département lui doit la création de l'Union des Sociétés musicales des Landes.

M. Paleix présente ensuite les musiciens dont on ne dira jamais assez la somme de patience, de sacrifices quelquefois de dévouement consentis.

M. Ciran exprime le plaisir qu'il a éprouvé à écouter les morceaux choisis au cours de la messe, la Marche du « Prophète », de Meyerbeer. Son morceau préféré, l'Adagio de « L'Arlesienne », beau et sensible. La « Marche solennelle » d'Albinoni. Comme l'a dit M. Paleix, M. Ciran précise que c'est bien la quatrième fois qu'il vient à Soustons toujours avec autant de plaisir.

Le Docteur Barre, conseiller général, maire de Soustons, s'excuse de ne pouvoir parler en technicien. Mais la musique étant le langage du cœur, il félicite tous les musiciens qui gardent cette sensibilité humaine dans notre siècle matérialiste et sont tous unis dans ce même amour de la musique. M. le Maire pense que la présence de M. Ciran parmi nous marque l'importance qu'il accorde à notre société.

Possédant un président dynamique, l'Harmonie peut aborder l'avenir en toute sécurité, d'autant plus que ses dirigeants sont très dans son sein. M. Barre a ouvert la mer pour les uns où il a gagné l'estime de tous.

La commune fera le maximum pour promouvoir la musique à Soustons et le Docteur Barre est persuadé que l'Harmonie municipale et la Clique soustonnaise se maintiendront toujours, et nous haut, pour le renom de Soustons.

Puis, c'est au tour des aînés de recevoir les récompenses de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest: M. Auare Desnavailles, Francis Lahary, Jean-Pierre Dupin, Jean Descazeaux.

De la Confédération Musicale de France:

Médaille de bronze: MM. Jean Benoit, Jean Dussaubat, Pierre Dusses, Louis Labeque, Paul Lange, Pierre Lassalle, Claude Pontcau, René Pontcau.

Médaille d'argent: MM. Maurice Duret, André Faletk, Jean Pontcau.

Médaille d'or: MM. Roger Baromes, Roger Bertalis, Albert Cadavade, Pierre Desnavailles, Camille Gilze, René Gilze, Jean Lacaze, Hubert Pontcau, Albert Stevenard.

Médailles des vétérans: MM. Auguste Escach et Daniel Laborde.

L'hôtelier du Maresin recevait ensuite les convives. On retrouvait, parmi les invités, M. Fourgs, adjoint au maire, l'abbé Duvignau, doyen de Soustons, et les abbés Libat et Coucouron; M. Dangoumau, directeur du Collège d'enseignement secondaire; M. Badet, directeur de l'école publique de garçons; M. Martignielongue, Courinat et Larraz.

A l'heure du dessert, M. Paleix, en quelques mots, remercia les invités qui avaient bien voulu partager ce repas. Il exprima à M. Fourgs sa reconnaissance pour tout ce que fait la commune en faveur de la musique, pour la présence de M. le maire aux travaux de l'assemblée générale et pour son appui total.

M. Duvignau, doyen, remercia M. Paleix de son aimable invitation et de cette si sympathique rencontre qu'il lui procure. Il est heureux que les deux sociétés musicales de Soustons ne lassent plus qu'une lors de toutes les manifestations.

M. Blanc, directeur de l'Harmonie à la plaisir de féliciter la clique pour sa prestation et ses musiciens qui lui ont procuré un grand plaisir. Il leur rappelle qu'ils sont porteurs d'un message d'amitié, de bonté, d'amour entre les hommes et ont également des obligations à celle de l'école et, notamment, pour la formation des jeunes. A ce sujet, il remercia M. Stevenard pour l'aide apportée dans sa tâche.

MM. Dangoumau, Martignielongue, Badet prennent ensuite la parole pour remercier l'Harmonie et la Clique de leur aimable invitation et les félicitent pour leurs magistrales interprétations. M. Badet propose à M. Blanc de venir apprendre à solfège à ses élèves une heure tous les quinze jours, par exemple, ce que M. Paleix appelle « les portes de l'espérance », car, dit-il, c'est à que l'on doit préparer les futurs musiciens.

M. Lasplacette, au nom des musiciens de l'extérieur, exprime tous ses remerciements à ses camarades qui participent aux fêtes de Benesse et leur donne rendez-vous à bientôt. Et cette belle journée se termina par des chansons sans fausse note... évidemment.

PERIGUEUX

Une grande fête de famille a réuni les musiciens, les parents d'élèves, les dirigeants et les autorités locales le 16 décembre 1973 pour fêter ensemble la Sainte Cécile de l'Accordéon - Club Périgourdin.

Au cours de la messe célébrée à cette occasion par l'abbé Auda en l'église du Toulon l'accordéon-club interpréta:

— L'Agnus Dei de Bizet;

— La célèbre prière de Guidi;

— Le Paris Angelleux de C. Franck

Le président Jean Blanchard accompagné par Mme Augé-Conseil à l'harmonium et C. Augé à l'accordéon chanta Le Notre Père composé à cette occasion par C. Augé.

Une foule de fidèles avait envahi l'église et apprécia cet ensemble d'accordéons qui dirige avec son amabilité habituelle, la compétence et fermeté qu'exige les interprétations de ce genre Mme Augé-Conseil.

Les musiciens et leurs admirateurs se retrouvèrent au Palais des Sports pour un vin d'honneur.

Parmi les personnalités qui les attendaient: M. Monzieu, représentant M. le Préfet; M. Chabaille directeur départemental de Jeunesse et Sports et M. Vigué secrétaire - Mme Labattue et M. Teoute adjoints au maire représentant M. Guena, maire de Périgueux et Ministre des Transports; M. Davier, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest; M. Nogues des Ains de la Musique de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne et de l'Accordéon-Club et le Vice-Président M. Chort - Madame Augé-Conseil Directrice de l'Accordéon-Club - M. Labbé Auda, etc.

Des allocutions furent prononcées, toutes pour reconnaître les efforts accomplis par cet ensemble musical qui grâce au dévouement de leur directrice et de leur Président anime aujourd'hui la ville de Périgueux.

A l'heure des récompenses les jeunes Gérard Sylvie et Gervais Talery reçurent des mains de M. Davier la médaille d'honneur des Jeunes de la Fédération.

Mme Labattue remit à Mme Augé-Conseil et à M. C. Augé la médaille de la ville de Périgueux.

M. Chabaille accora un grand animateur le Président Blanchard de la Médaille de bronze de jeunesse et Sports.

Comme à l'accoutumée un repas copieux fut faitement apprécié par 155 convives, qui se retrouvèrent le soir pour un lunch et une soirée en compagnie pour terminer cette magnifique journée de la Jeunesse.

7ERSON

L'Harmonie « Union Musicale de Berson » tint le 2 décembre 1973 sa Sainte-Cécile.

Les festivités commencèrent par la soirée du 1er décembre où un beau concert était organisé par l'Harmonie qui exécuta:

— Ouverture d'Edmond de L. Beethoven — Rapsodie Hongroise No 2 de F. Liszt.

— Ballet Egyptien de Luitel — La Chevauchée des Walkyries de R. Wagner.

Puis les membres de l'Harmonie, les jeunes et l'école de danse donnèrent un spectacle où le comique alterna avec la danse et le chant.

Malgré la neige et le verglas, la salle était comble, nul doute que dans nos communes, la musique et les concerts sont appréciés.

Le lendemain les musiciens se regroupèrent à l'église de Berson pour interpréter:

— Katholische — Messe de Haydn

— Fête Asiatique de Watelle et

— L'Adagio de Albinoni.

L'Harmonie est placée sous la bannière de leur dévoué chef Ambroise qui défendant la facilité n'a nullement peur de s'attaquer à un répertoire quelquefois ardu. Mais, sa compétence, la cohésion de ses musiciens et leur volonté de tous jours mieux faire arrive à triompher des difficultés, telle la belle interprétation de l'ouverture d'Edmond de L. Beethoven.

L'Harmonie et son chef bénéficient d'une aide précieuse qui se dévoue sans compter, on le voit partout, à l'orchestre, et même sur la scène... le dynamique Président Gendre.

Après un vin d'honneur le banquet traditionnel réunissait tous les invités, les dirigeants et les musiciens.

A la fin quelques mots furent prononcés par Mme Gendre, Président, Sirdet, Président du Groupement Baysis — Cubzacais, Davier, Vice-président de la Fédération qui remit le diplôme et la médaille des Jeunes à Mlle Sarraz Marvès, Baras Michèle, MM. Bergeron, J. Michel Horeau André, Roy, Alain, Audouin Pascal.

— Un diplôme d'honneur à Duzos Claude et la Médaille d'honneur de la Fédération à Biever Daniel.

Puis M. Davier se tourna vers M. Pauzet Marc, Sénateur honoraire et maire de Berson qui remit la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France accordée aux personnes ayant rendu des services notables à la musique. Monsieur le maire Pauzet a depuis des décennies aidé et combien l'harmonie et l'école de musique.

M. Pauzet en remerciement de cette attention clôtura en disant qu'il continuerait à servir cet art comme lorsqu'il était musicien et Vice-Président de l'Harmonie. Il y a fort longtemps.

MIMIZAN

Le 25 novembre 1973 « La Sirène de l'Océan » a fêté sa Sainte Cécile.

Les admirateurs de cette belle harmonie avaient rempli la spacieuse église de Mimizan.

Débutant par la Marche de Rhenzi de Wagner elle interpréta ensuite avec brio et en observant les mouvements et les nuances:

— Le Songe d'une nuit d'été de Mendelssohn;

— Leamento de Pierre Bourges;

— Et La Marche Triomphale d'Al-da de Verdi.

La messe se termina par « Rossignolet » réunissant les deux chœurs de Mimizan et l'harmonie.

Les musiciens étaient dirigés par M. Claverie, grâce à sa maîtrise et à sa compétence, il a su faire donner par l'harmonie une belle interprétation de ces partitions.

M. Claverie est également directeur de l'école municipale de musique qui comporte de nombreuses disciplines d'instruments, ce qui promet ainsi à l'harmonie de ne pas manquer d'exécutants dans l'avenir.

Au cours du banquet servi comme l'on sait si bien le faire dans les Landes, les meilleurs plats du terroir défilèrent sur les tables. A la fin MM. Michel act au Maire et Président de l'Harmonie et Dugrand maire de Mimizan exprimèrent leur joie des réussites de cet ensemble musical qu'ils chérissent plus que tout.

M. Davier, Vice-président de la Fédération après avoir félicité les musiciens, leur chef M. Claverie, le sous-chef M. Jaussein, remercia la municipalité de l'attention toute particulière qu'elle porte à l'Harmonie et à l'école de musique qui leur fait honneur.

Depuis longtemps les musiciens de Mimizan n'avaient pas reçu de récompenses, aussi une place de diplômes et de médailles devait rattraper le temps perdu.

TARN

MAZAMET

Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn

C'est avec un peu de retard, dû aux exigences d'un calendrier très chargé, que l'Harmonie de Mazamet a célébré la fête de Sainte Cécile, patronne des musiciens.

En effet, c'est le dimanche 16 décembre, en début d'après-midi, que la société offrit un grand concert dans le foyer de la salle des Concerts devant un public venu très nombreux. Sous la bannière experte de son directeur, M. Noël Grand,

L'Harmonie interpréta le programme suivant : Orphée aux enfers, ouverture de J. Offenbach ; Symphonie inachevée en si mineur, de F. Schubert ; la Fantaisie sur « Le Pays du Sourire », de F. Lehar. Le concert se clôturait sur le « Te Deum », de A. Charpentier, très popularisé par la télévision l'ayant pris pour indicatif d'une de ses émissions. Excellent concert illustrant parfaitement l'amour porté à la musique par les jeunes Interprètes de notre grande société qui voit ainsi son avenir parfaitement assuré.

Le soir, un excellent repas réunissait au Restaurant des Comtes d'Hautpoul tous les musiciens et une grande majorité de leurs épouses. A la table des officiels, l'on notait la présence de MM. Pierre Chabbert et Jean Dougados, maires-adjoints de Mazamet ; M. Jean-Pierre Cabané, conseiller général ; M. Henri Massip, président du conseil d'administration de la Caisse d'Épargne et maire de Fayrin-Augmontal ; du lieutenant Sansa, commandant le corps des sapeurs pompiers de Mazamet ; M. René Bonnet, président de l'Harmonie ; M. Noël Grand, directeur et M. Gau, sous-directeur de cette société ; M. Maurice Bascou, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn MM. Farcen et Marcou, président et directeur de l'Alerte Mazamétaine ; Mmes Stéphanie et Cabrol, professeurs de solfège à l'École de Musique ; M. Tailhades, professeur de clarinette. Étaient excusés : M. René Carayol, maire d'Aussillan ; M. Pierre Sagnes, conseiller général ; M. Amiault, commissaire de police ; M. Bertrand, capitaine de gendarmerie et M. le Dr Donnadieu, député du Tarn.

Dans une première allocution, M. René Bonnet, demanda tout d'abord à l'assemblée d'observer une minute de silence en la mémoire de M. Jacques Lengereau, grand musicien et homme de bien, puis exprima de nombreux remerciements aux municipalités de Mazamet et Aussillan, à la Caisse d'Épargne, au Conseil général du Tarn, et à M. Grand, directeur de la Société, pour la parfaite marche de l'École de Musique, et aux professeurs de solfège et d'instruments. Il demanda ensuite à M. Chabbert, maire-adjoint, où en était le projet d'attribuer une grande salle de répétition à l'Harmonie actuellement vraiment à l'étroit. Prenant ensuite la parole, M. Maurice Bascou, rappelait le succès du grand festival - concours des jeunes organisé en juin dernier à Saint-Juéry par la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn. Plus de 175 musiciens du département ont passé les épreuves du concours du « Jeune Soliste » et l'Harmonie de Mazamet a eu la joie d'y voir vingt candidats récompensés par des diplômes et des médailles, dont trois médailles d'argent et six médailles de bronze. D'un autre côté, 91 élèves de son école de musique ont passé avec succès les examens fédéraux, ce qui est un bon résultat sur le plan départemental.

Il félicitait ensuite très fraternellement ses collègues qui viennent de voir la consécration de leurs efforts et de leur dévouement inlassable à l'essor de la musique, par une récompense de la Confédération Musicale de France. Ces médailles étaient remises par M. Chabbert, maire-adjoint :

Une médaille bronze à M. Raphaël Gran pour 22 ans de service ; une médaille d'or à MM. Edouard Bardy pour 40 ans de service ; André Sire pour 47 ans de service ; Lucien Gran pour 53 ans de service et René Bonnet pour 53 ans de service. Pour sa part, M. Claude

Gout, recevait la médaille d'argent du Mérite Fédéral, attribuée par la Fédération du Tarn pour son dévouement tant auprès des sociétés voisines qui demandent son précieux concours, qu'auprès de la Fédération tarnaise.

Pour sa part, M. Henri Massip, président de la Caisse d'Épargne, après avoir évoqué le souvenir de son prédécesseur M. Lengereau, homme de génie et de musique, soulignait le rôle combien important que peut tenir la « Musique » dans le rapprochement des hommes. M. Cabané, conseiller général, saluait pour sa part tout particulièrement les jeunes représentant la force nouvelle et l'avenir de l'Harmonie, leur demandant de faire aussi bien et pour qu'il n'y ait plus que leurs amis.

L'on attendait ensuite avec une certaine impatience l'allocution de M. Chabbert, maire-adjoint de Mazamet, et cette attente était récompensée par la bonne nouvelle qu'il devait annoncer : la mise à disposition dans quelques mois, par la Municipalité, à l'Harmonie de la totalité de l'immeuble « Durand », rue du Gallier, cet immeuble de deux étages comportera une grande salle pour les répétitions au rez-de-chaussée et des salles pour les cours de solfège et d'instruments aux étages supérieurs. Chacun de se féliciter de voir un vœu exprimé depuis bien des années enfin exaucé et tout particulièrement M. Noël Grand, qui pourra ainsi organiser ses cours et préparer des programmes plus importants.

La soirée se clôturait, comme de coutume, dans la bonne humeur et l'excellente ambiance créée par des chanteurs et des conteurs.

Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn

Le samedi soir, 19 janvier notre Fanfare l'Alerte Mazamétaine réunissait, selon une aimable tradition, ses membres actifs autour d'un repas fraternel servi dans les salons du restaurant des Comtes-d'Hautpoul.

À la table des officiels, nous avons noté la présence de M. Pierre Chabbert, maire adjoint de Mazamet ; M. Pierre Sagnes, conseiller général ; M. Amiault, commissaire de police ; le capitaine Bertrand commandant la compagnie de gendarmes de Mazamet ; M. l'adjudant-chef Bayssette, représentant le lieutenant Sansa, commandant le corps des sapeurs-pompiers de Mazamet ; M. Aimé Gallbert, directeur des services techniques de la ville ; M. Noël Grand, directeur de l'Harmonie de Mazamet ; M. Bascou, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn. Pour l'Alerte Mazamétaine, MM. Henri Carayol, Gaston Farcen, Georges Marcou, etc.

Parmi les personnalités excusées : M. Florie Barrallé, maire de Mazamet ; M. Jean-Pierre Cabané, conseiller général ; M. Henri Massip, président de la Caisse d'Épargne ; M. René Bonnet, président de l'Harmonie et président fédéral.

Après avoir rappelé en quelques mots le succès de la dernière Sainte-Cécile, qui s'était déroulée au Triby chez M. Ona, dans un cadre et une ambiance si particulier, M. Farcen évoquait le souvenir de M. Jacques Lengereau, grand ami de la musique, dont la sympathie agissante se poursuit maintenant avec son successeur, M. Henri Massip. L'année 1973 a surtout été marquée par le départ du chef, M. Reverdy, qui a trouvé près des siens et de sa famille une situation plus lucrative en même temps que la direction d'une clique locale. Durant son passage à Mazamet, il fit bien des jeunes dont l'Alerte profite et profitera encore longtemps. Momentanément privée de chef, en

titre, l'Alerte a dû faire face à cette situation aussi brutale qu'inattendue, mais grâce à l'énergie de son président et au dévouement des divers chefs de pupitres, MM. Marcou, Cros Ona, etc. et la bonne volonté des anciens et des jeunes, l'Alerte se maintient et prospère. Il remerciait ensuite pour son dévouement M. Delgado qui a accepté au pied levé de prendre la relève pour l'instruction et la formation musicale des jeunes. Le calendrier de l'Alerte pour la saison 1974 est important et cette société se prépare avec zèle pour faire honneur à ses engagements. Fin 1974, l'Alerte mazamétaine fêtera son cinquantième anniversaire.

M. Bascou, pour sa part, exprimait un hommage tout spécial à M. Georges Marcou qui, malgré ses occupations, n'a pas hésité à prendre la direction de l'Alerte après le départ de M. Reverdy. Il souhaitait pouvoir encore cette année au festival départemental de musique qui doit avoir lieu à Lacauze, le dimanche 10 juin, apprécier l'Alerte dans ses exécutions.

Dans une brillante allocution, M. Pierre Sagnes, conseiller général, soulignait toute la sympathie qui l'attache à l'Alerte, dont il évoqua quelques images du passé avant de frapper sa jeunesse. Puis la parole fut donnée à M. Pierre Chabbert, maire adjoint de Mazamet. « Vous savez combien la municipalité de cette ville suit les progrès en harmonie comme en importance, et c'est dire combien toute la sympathie de la ville vous est acquise. Elle l'a prouvé dans le passé en vous donnant un local digne de vos exploits. Elle continuera dans l'avenir pour apporter à l'Alerte tout ce qu'elle est en droit d'attendre pour réjouir et réchauffer le cœur de tous nos concitoyens ».

M. Chabbert ajoutait : « L'Alerte pour sol est présente tous les jours. Quand je rentre à la mairie et que je vois Camille, je sais que l'Alerte est là ». Il terminait sur une citation : « Un homme se tient debout grâce aux charges qu'il supporte ». Clôturant le moment des discours, M. Georges Marcou remerciait MM. Chabbert et Sagnes de leur appui et rappelait une correspondance de 1970 avec le Service départemental de la Jeunesse au sujet d'une demande de subvention pour faire déplacer la société à un concours de classement qui, hélas ! n'avait pas été accepté. Cela l'amena à souligner l'importance de l'éducation musicale chez les jeunes, l'indifférence de ce service pour ce qui touche la musique, et le soutien dont ont besoin toutes les sociétés musicales qui s'occupent de la jeunesse.

La soirée se clôturait sur un chapelet de bonnes histoires mais aussi de chansons avec le répertoire de M. Maurice Rouanet et de M. Cros.

VAR

LA GARDE

Sainte-Cécile 1973 à la Fanfare Mussou

La toujours vaillante fanfare Mussou, malgré son grand âge (fondée en 1851) a le droit d'être fière de sa grande et continue vitalité, qui se sont une fois de plus manifestées le dimanche 2 décembre par la magnifique célébration de la Sainte-Cécile.

Cette journée de liesse, favorisée par un temps très ensoleillé peut être considérée parmi une des plus belles qu'ont vécues notre société musicale, son chef, ses musiciens, ses élèves de la chorale, ses CA et ses nombreux amis.

Elle débuta le matin à 9 h 30 par un imposant défilé en musique dans les principales artères de la commune, précédé de son glorieux drapeau, de ses 60 élèves filles et garçons, le corps exécutant composé de 45 instrumentistes, de ses clairons et tambours.

La Fanfare Mussou très applaudie aux sons d'un entraînant pas-redoublé alla saluer la mairie, où, reçue par M. le Maire et quelques conseillers municipaux, elle exécuta une vibrante Marsillaise.

Après les souhaits et remerciements d'usage du premier magistrat la Fanfare Mussou donna, dans la salle municipale (la salle Mussou étant occupée par les préparatifs du banquet), un très grand concert instrumental et choral que nous devons qualifier comme un des mieux programmés et des mieux exécutés, de tous ceux dont la Fanfare Mussou régalait périodiquement la population Gardéenne.

Au programme de ce magnifique concert que le chef M. Boudillon dirigea de main de maître, figuraient de très belles œuvres, des meilleurs compositeurs, œuvres parfaitement rendues et très applaudies par un nombreux et enthousiaste public. Belle audition musicale comprenant le Salut au 85ème avec tambours et clairons, l'ouverture du Barbier de Séville, de Rossini, deux magnifiques chants d'ensemble par la chorale des élèves direction M. Martino assisté de Mme Beauregard. Le ballet des 2 pigeons de Messager et le brillant pas redoublé « Alsace - Lorraine » avec tambours et clairons.

Bravo la Fanfare Mussou pour l'exécution impeccable d'un tel programme insolite pour une société musicale composée de vrais amateurs. Chacune de ces œuvres ont été jouées avec un sens musical magnifique, ou étaient surtout remarquables la justesse d'ensemble, le respect des mouvements et des nuances, l'interprétation mélodique des divers passages le rendement impeccable des diverses et nombreuses difficultés, notamment dans le ballet des 2 pigeons ou tous les pupitres

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne · PARIS-8^e
522-34-00

chant, accompagnement, batterie furent transcendants, sous la baguette autorisée du chef... Félicitons tous les musiciens unanimement et adressons des chaleureux éloges aux solistes : M. Watel, M. Spiterle (hautbois) M. Sidore clarinette, M. Martino (cor) qui se firent très applaudir dans la Symphonie inachevée.

Félicitations au groupe choral des jeunes élèves, et aux tambours et clairons.

C'est sous une chaleureuse ovation que prenait fin ce magnifique concert.

Le Banquet.

Il avait lieu dans la spacieuse et belle salle Mussou, où, sous la présidence de M. Delplace maire, conseiller général, MM. Gatty, président de la fanfare Mussou, assisté de MM. Murens, vice-président, Emeric secrétaire, Boudillon, chef de musique, de M. Nicolini représentant la Jeunesse et Sports, Delorenzi, président du CO des fêtes.

LE BANQUET

Un banquet très amical qui réunissait 180 convives ou l'ambiance la plus gaie ne faisant pas défaut agrémenté par un délicieux et copieux menu arrosé des meilleurs vins du terroir Provençal, accompagnant un copieux et varié hors d'œuvre, un très délicieux civet de lièvres, petits pois à la Française, Pintadons rôtis, salade, dessert, glace, mousses, café, liqueurs, le tout précédé d'un bon apéritif offert par la maison Pastis 51.

Des agapes amicales qui étaient agrémentées par la compétence culinaire de M. Boudillon Aimé et d'un service bien organisé et satisfaisant.

LES DISCOURS

Au dessert M. Gatty, Président de la Fanfare Mussou disait en remerciant tous les musiciens, le chef, tous ceux qui avaient contribué au succès de cette belle journée, qu'il en garderait un très long souvenir, et qu'il était heureux de constater une fois de plus la vitalité de la société, son activité inlassable ; il adressa ses félicitations aux professeurs des cours de solfège et instruments qui avec dévouement et compétence instruisent 60 jeunes élèves filles et garçons. Il remercia M. le Maire de son attention amicale et administrative envers la Fanfare Mussou, remercia la FMO du Var pour la présence du Régiment et ses cours de solfège et méthodes et leva son verre à la prospérité de la société, de la musique et à la santé de tous.

M. Nicolini, trésorier général de la FMO Var représentait M. Berche président empêché, grand ami de la Fanfare Mussou. Il dit toute sa joie d'être présent à cette belle journée, fit l'éloge du très beau concert du matin avec ses félicitations, félicita les jeunes élèves en les engageant à continuer les cours, eut un mot aimable pour les professeurs. Il dit la place que la Fanfare Mussou tenait dans le monde musical de la région et retraça l'œuvre de la FMO du Var, qui dans les meilleures conditions dont elle a la possibilité de le faire, avec les sociétés musicales Varaisiennes, remercia M. le Maire, conseiller général de l'aide apportée par cet organisme à la Fédération et leva son verre à la santé de tous et à la musique populaire.

M. le Maire, associa aux remerciements et aux félicitations adressées, et dit combien était grande sa joie de se retrouver la pour la vingtième année consécutive à ce banquet amical. Il adressa ses plus chaleureuses félicitations aux chefs et aux musiciens aux jeunes choristes, aux tambours et clairons pour la belle audition du matin. Il dit combien il était fier de « notre Fanfare Mussou », qui est une des plus actives et qui, avec dévouement et compétence, sert l'art musical et procure à la population d'excellents moments musicaux. Il développa la place dans le monde de l'Art Musical, en disant surtout que cet art devrait avoir une plus grande place et être aidé davantage.

En terminant, il souhaita longue vie à la Fanfare Mussou dont il est fier d'être président d'honneur et leva son verre à la prospérité de la musique, de la paix et de la France.

LES RECOMPENSES

L'on passa à la distribution des récompenses attribuées par la CM de France, par la FMO du Var, et la Jeunesse et Sports.

En furent les récipiendaires : MM. Acrisano Barthélémy, trompette, CM de France MM. Watel, Spiterle, Gatty, Tournel musiciens, CMO du Var ; M. Boudillon, chef, reçu des mains de M. le Maire la médaille d'honneur de la ville et de M. Aigulier, une superbe coupe de la Jeunesse et Sports.

Des diplômes furent distribués à 49 élèves, ayant subi l'examen fédéral en juin 1973. Des applaudissements saluèrent cette distribution de récompenses. Et ce n'est que vers 18 h 30, que prenait fin dans l'am-

blance générale cette belle journée de la Sainte-Cécile dignement fêtée par la doyen des sociétés musicales Varaisiennes, La Fanfare Mussou.

VAUCLUSE

La Fête de la Sainte-Cécile à l'école de Musique de l'Echo Musical de Montfavet

Après une préparation soignée, fleurie de maintes répétitions, ce jour tant attendu par les élèves de l'Echo Musical, c'était le dimanche 16 décembre.

Une grande messe était célébrée à 10 h. 30 en la belle église de Montfavet par l'abbé Arnaud, assisté de l'abbé Taormina. La formation avait pris place dans le chœur, on y remarquait un grand nombre de jeunes exécutants formés par l'école de musique, M. Gonvert, professeur à l'école, dirigeait l'ensemble. Une assistance très nombreuse et recueillie entendit à l'entrée le célèbre Te Deum de Charpentier à la communion l'Adagio de Corelli et pour terminer à la sortie, la Marche Pontificale de Gounod.

12 élèves, musiciens, organisateurs et amis de la musique se retrouvèrent au « Mille Club » pour un apéritif réception. A la table d'honneur aux côtés de M. Métaixian, président et M. Sylvain, trésorier de l'Echo Musical, on remarquait M. Chioussé, adjoint spécial de Montfavet représentant M. Henri Duffaut député, maire et conseiller général d'Avignon ; M. Clachier, préfet honoraire ; M. Louis Pascal secrétaire général ; M. Gonvert, professeur à l'école de musique ; M. Fournier Eustache ; M. Armand, président du groupe Rhône Durance ; M. Vermaire, président de la Jeunesse de Montfavet.

M. Métaixian, après avoir excusé M. Trinquier le président fédéral, devait nous présenter l'école de musique qui compte actuellement environ 80 élèves les brillants résultats obtenus aux examens fédéraux par les élèves, remercia M. le Maire pour le soutien financier et aussi pour le nouveau local alloué à l'école de musique qui pourra désormais s'épanouir dans un si joli cadre à proximité du groupe scolaire. Il devait aussi souligner l'excellent travail des professeurs M. Gonvert, M. Freggio et M. Lombardi.

M. Chioussé à son tour, devait nous exprimer toute sa satisfaction, tout son plaisir à prendre part à cette fête de la musique. Il félicitait les élèves, les musiciens et les dirigeants pour les remarquables résultats obtenus.

Pour terminer M. Chioussé devait remettre à M. Métaixian et à l'Echo Musical la médaille de prestige de la ville d'Avignon.

CAVAILLON

Une très belle soirée

Un Concert Musical fort apprécié et une Chorale de qualité

L'Association culturelle provençale et Comtadine présentait mardi 22 janvier, sous les voûtes de la chapelle du Grand Couvent, son premier concert musical et choral de l'année. Et disons-le sans attendre ce fut un succès. Un nombreux public avait envahi la chapelle et il ne restait guère de chaises vides lorsque le président, M. Jocelyn Montagnat, et musiciens, exécutants, choristes et musiciens, dans l'assistance on pouvait noter la présence de M. Trinquier, président de la Fédération, accompagné de M. Grégoire Métaixian, notre sympathique secrétaire général ; M. Faraud, président de l'Association artistique et culturelle de la Chapelle du Grand Couvent ; M. Lombard, adjoint au maire et Cavaillon et député suppléant, ainsi que de nombreuses personnalités locales.

Et c'est sous la direction de M. Alexis Hugon, d'Oppède que la Philharmonique Aptésienne et la Fraternelle Oppédoise, chère au président Allès, devaient ouvrir le pro-

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

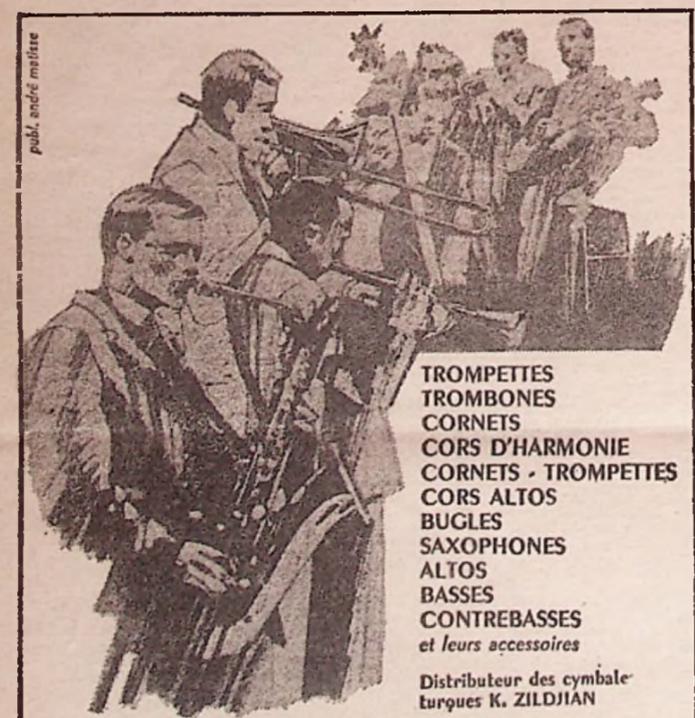
DE TOUS INSTRUMENTS

CUivre BOIS
Nickelarg Argenture Vernis
FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEAU

39, rue N.-D.-de-Lorette
- PARIS 8^e -
Fournisseur
de la Garde Républicaine



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS · TROMPETTES
CORS ALTO
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris
instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TEL. 607.77.85

VANDOREN MANUFACTURE d'Anches et Becs pour Instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : MONTmartre 39.87

gramme en interprétant « La Marche Pontificale » et l'ouverture « du Voyage en Chine ».

Puis, notre chorale « Li Camaire dou Souleu » devait apparaître à son tour pour interpréter, après son indicatif traditionnel plusieurs chants modernes.

Mais la grande nouveauté était sans doute l'interprétation, par un quartet de musiciens cavallonnais, du Prélude de Chopin, de l'aria de J.-S. Bach et d'une Sonate de Haendel. La Chorale Cavallonnaise faisait une nouvelle apparition pour interpréter des chants classiques et notamment l'Alleluia de Haendel qui fut bisé à la demande de l'assistance. Et, enfin, clôture au programme copieux de cette soirée, les musiciens aptésiens et oppédois, sous la direction, cette fois-ci, de M. Borghesi, donnaient une nouvelle fois

preuve de leurs qualités.

Félicitations au très dévoué chef de la Chorale M. Gaston Mathieu, à Mme Jacqueline Bidon et au président, Joselyn Montagnard.

Il serait souhaitable que cette soirée parfaitement réussie ait sous peu un lendemain.

Parmi les musiciens, M. Henri Genevet, notre trésorier fédéral et M. Gaston Bremond, président de la Philharmonique aptésienne, sans oublier M. Gaston Allès, président de la Fraternelle Oppédoise.

VALREAS

Sainte-Cécile 1973

Le dimanche 25 novembre était la date choisie par les membres du bureau de l'Entente Musicale pour fêter Sainte-Cécile, patronne de tous les musiciens. Cette année encore la tradition fut fidèlement respectée. A 11 h. à la grand-messe, à l'église paroissiale de Valréas, l'Harmonie participait à l'office en prêtant son concours. C'est en présence d'une assemblée de fidèles et amis de la musique, parmi lesquels on remarquait la présence de M. Niel, maire et président d'honneur ; de Mme Pradelle, présidente de l'École de musique ; de M. Doux, adjoint au maire ; de M. Merlin président de la commission des fêtes ; de M. Boissy, conseiller municipal qui furent interprétés les morceaux choisis avec un goût et un jugement sûrs par M. Deudon, directeur et chef de l'Harmonie, La Marche Religieuse d'Alceste de Gluck, majestueuse et solennelle. Interprétée avec beaucoup de nuances, donna le ton à un office très recueilli. Après la lère Lecture, la Prière de Joseph de Mehl, fut très bien « sentie » et exécutée par les musiciens. A l'Honorable, le prêtre remercia l'Harmonie pour son concours toujours très apprécié en espérant revoir et recevoir ses amis musiciens pour Sainte Cécile 1974. A l'Élévation, la Prière de Moïse de Rossini fut fidèlement et sobrement interprétée dans l'esprit de

Rossini. A la Communion, la Prière de Semiramide de Rossini aida les fidèles au recueillement. L'interprétation de ces 3 Prières, dont les nuances n'étaient pas la moindre difficulté, fut appréciée par le travail accompli par les musiciens grâce aux conseils de leur chef. Résultat et fruit du travail de tous. Les sympathisants purent remarquer ainsi, la présence — ô combien précieuse et vivifiante — de 14 élèves de l'école de musique et de 6 éléments formés à l'école ces dernières années, soit 20 éléments — pas moins formés à l'école de musique dont on commence à recueillir les fruits. Les cadres étaient assurés bien sûr par les Anciens pour avoir « cru en la musique » et persévéré à la servir. Les quelques musiciens omis des environs complétaient cet ensemble d'une parfaite homogénéité. En son for intérieur, chacun devait tirer les conclusions de cette prestation : un peu de fierté pour les parents des jeunes musiciens, beaucoup de satisfaction pour les représentants de la municipalité et une pointe d'orgueil pour les dirigeants de l'école de musique et les professeurs.

C'est l'esprit guilleret que tous les participants se retrouvaient au restaurant de l'Hôtel-de-Ville où les attendait le banquet traditionnel, présidé par le toujours « jeune » président Niel qui sut remercier les musiciens des satisfactions qu'ils lui donnaient tout au cours de l'année. Il leur dédia une nouvelle édition de sa Chanson du Facteur, reprise en chœur par l'assistance. Mme Pradelle à son tour remercia les membres de l'Harmonie en ajoutant une mention spéciale aux jeunes de l'école de musique dont elle est la dévouée présidente et qui lui tient tant à cœur. M. Doux, adjoint, prit la parole pour se féliciter d'être l'hôte d'une société en pleine expansion et combien vivante. Il dit la ferme conviction qu'il a au sujet de l'Harmonie qui apportera bien

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

dés satisfactions à tous ceux qui lui font confiance. M. Colom, président, devait remercier à son tour, tous les présents. Puis ses histoires et sa verve toujours très appréciées furent communicatives et les bons chanteurs et chanteuses se succédèrent sans interruption et c'est dans une atmosphère de gaieté du meilleur aloi, que tous se séparèrent en se promettant des retrouvailles à l'année prochaine.

chaque d'elles mais il faut souligner que toutes ont contribué par leur travail au cours de nombreuses répétitions à donner à leurs fidèles auditeurs un concert très apprécié faisant en même temps honneur à leur municipalité et à leur fédération.

Qu'il nous soit permis de relier entre tous le déroulement de la Sainte Cécile de Neufchâteau.

Comte rendu de la Sainte-Cécile
à Neufchâteau

les 17 et 18 novembre 1973

Fidèle à sa tradition, l'Harmonie municipale de Neufchâteau a fêté dignement la Sainte-Cécile.

Tout d'abord, le samedi 17 novembre en soirée, elle organise un très beau concert dans la salle des fêtes du groupe scolaire, jamais encore cette vaste salle n'a connu une telle affluence. Plus de 700 personnes étaient venues assister à ce concert en public étai accueilli par M. J. Houillon, président. On notait la présence de M. Roussel, sous-préfet ; M. Volquin, député-maire de la ville ; les adjoints, MM. Grandemange et Arnould ; de M. Marchal, vice-président, de nombreux conseillers municipaux, de M. Coulon, nouveau directeur de l'Harmonie de Villefontaine, de nombreux présidents de sociétés locales, de nombreuses personnalités du corps enseignant et bien d'autres dont nous nous excusons de ne pouvoir donner leurs noms. M. Lambin, sous-directeur, dirigea le premier morceau puis ce fut la suite du programme sous la direction de M. Laurent directeur : ouverture, valse, marche, intermezzo, fantaisie moderne, polka chantée, pasodoble, pas redoublé etc... soit 14 morceaux ; la batterie-fanfara était dirigée par M. Albert remplaceant M. Cauby, accidenté quelques jours avant le concert. A la fin de cette magnifique soirée, 57 diplômes furent remis aux élèves de l'école de musique.

Le dimanche 25 novembre, à 10 h., quatre groupes étaient déposés sur les ombes de M. Werkmeister, ancien directeur ; MM. Flamion, Boudreider, Schifferle, anciens présidents.

Il h. eût été le défilé de la salle H. Flamion jusqu'à l'église Saint-Christophe. Pendant la grand-messe, quatre magnifiques interprétations furent données : « Te Deum » de Charpentier ; « Largo » de Haendel ; « La Paix » de Haendel et « Sainte-Thérèse », de A. Debussy.

A noter que cette messe en musique amena en notre église un très grand nombre de fidèles et d'amateurs de musique. A l'issue de cette messe, c'est au monument des victimes de guerre que nos musiciens se dirigèrent pour y déposer une gerbe. Après le défilé dans les principales artères de la ville, la Maison de Retraite accueillait l'Harmonie municipale pour l'aubade aux vieillards ensuite la cour d'honneur de l'Hôpital pour une aubade aux malades. M. Schlocher, directeur de cet établissement, offrait un vin d'honneur à tous les musiciens et dirigeants.

C'est ensuite à la salle des fêtes municipale que cette belle phalange musicale se retrouvait autour d'une bonne table sous la présidence de M. le sous-préfet et de M. M. Volquin, député-maire.

A 16 h. M. Houillon, président prit la parole : « Votre mérite est grand, MM. dit-il en substance, car la musique est un violon d'Ingres fort exigeant. La vitalité de notre Harmonie s'appuie, et cela est important, sur une municipalité réceptive et généreuse. En contre-partie, il est normal qu'elle bénéficie du dévouement de tous les musiciens. Vous avez la chance de posséder aussi en M. Laurent, un chef avisé qui accomplit un travail considérable. Votre récompense vous est fournie par l'attachement du public et on en juge les 700 personnes de notre concert de samedi dernier. M. Laurent s'approcha à son tour du micro pour dire combien il était honoré de l'assiduité des musiciens et du travail fourni par le sous-chef et tous les monteurs sans oublier M. Gonin, archiviste. Il termina : enfin de faire mieux connaître notre société et notre ville, nous espérons participer un jour prochain à l'émission télévisée « Les musiciens du soir ». M. Volquin, député-maire, prit ensuite la parole et dit sa fierté de voir son harmonie progresser d'année en année, elle prouve sa volonté de vivre, s'il est une société qui fut d'emblée acceptée par les villes, c'est bien son harmonie conclut-il. M. le sous-préfet enfin évoqua succinctement le renouveau certain de la musique au chef-lieu d'arrondissement. Les jeunes doivent s'inscrire à cet art. Le représentant du Gouvernement forma donc le vœu que l'élan vers la musique, qu'il est facile de constater à Neufchâteau, aille à un épanouissement toujours plus grand de celle-ci.

Après le repas, la formation champêtre de l'Harmonie municipale interpréta plusieurs morceaux de son répertoire et c'est très tard dans la soirée que se cloûta dans l'antichambre cette belle fête de Sainte-Cécile.

Imprimerie de la Vigie de Dieppe
Le gérant : J. SEMLER-COLLERY

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

SPECIALISEE DANS L'EDITION ET LES FOURNITURES GENERALES

pour Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfars et Groupements de Majorettes

TOUT POUR LES BATTERIES-FANFARES

Instruments et accessoires - Vêtements - Coiffures - Gants - Fourragères

Drapeaux - Fanions - Flammes - Musique - Disques - etc...

Demandez notre catalogue général gratuit, en précisant le nom de la société dont vous vous occupez et les fonctions que vous y exercez

TOUT POUR LES MAJORETTES

Nous vous rappelons notre choix de vêtements en tergal garanti au lavage, coloris : rouge, bleu-roy, vert, jaune ou blanc.

VESTE COURTE (jusqu'à la taille) doublée nylon, fermeture éclair sur le devant, col officier, découpe de poitrine.

PLASTRON fixé à la veste par boutons-pression, encolure échancrée dégageant complètement le col officier de la veste, bas terminé en pointe.

TUNIQUE doublée nylon, col officier, fermée devant par onze boutons avec boutons plats dorés, cintrée avec découpe devant et dos, petite martingale ornée de deux boutons plats dorés.

ROBE non doublée col officier, fermeture éclair dos, cintrée avec découpe devant et dos, 8 lès ; se fait en tergal dans les coloris ci-dessus ou en tissu lamé argent.

Nous pouvons également fournir le tergal au mètre dans tous les coloris indiqués ci-dessus.

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU DEPLIANT EN COULEURS
ET NOTRE CATALOGUE SPECIAL MAJORETTES

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 - Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES